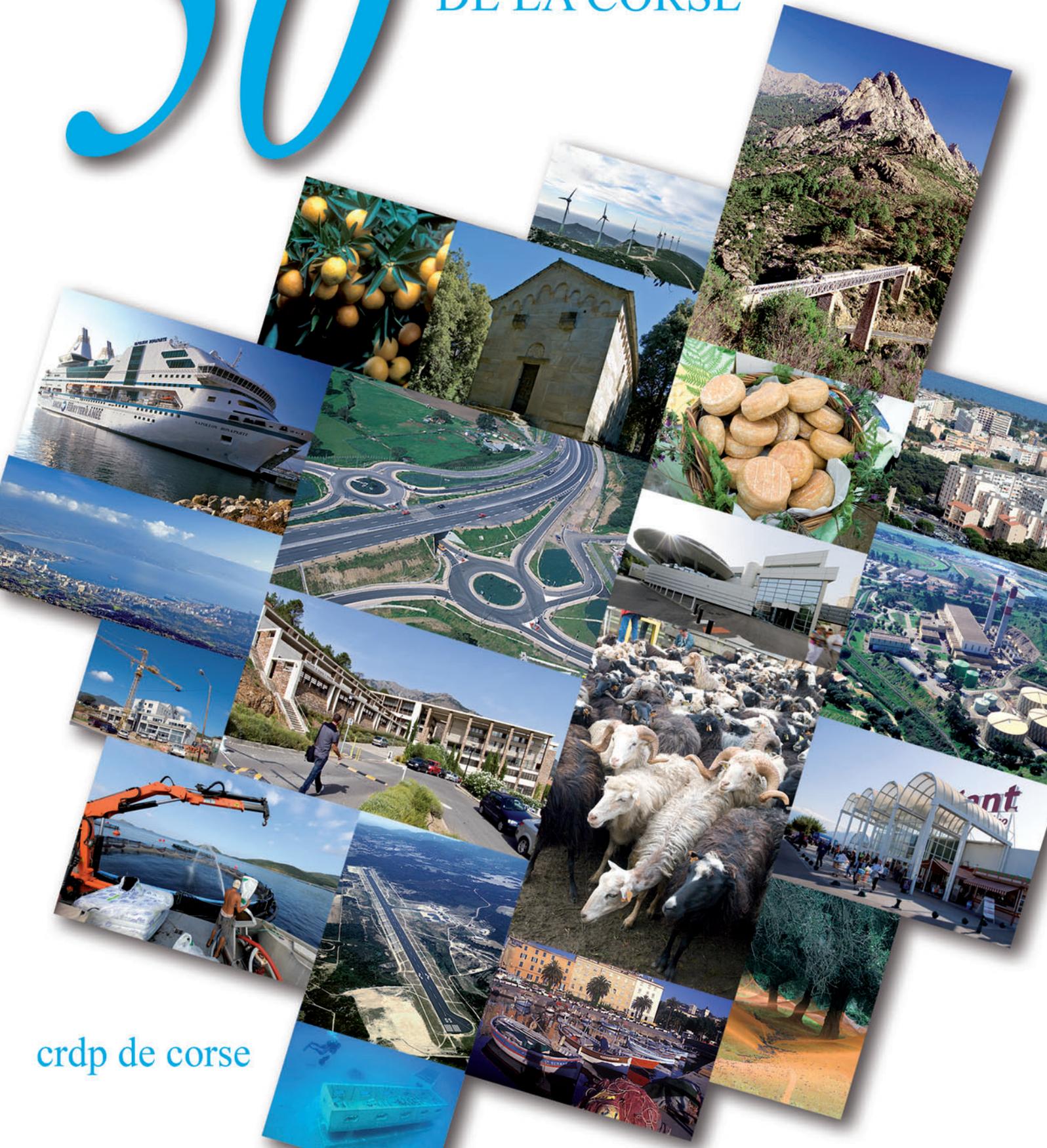


Gérard Dupré

50

DOCUMENTS
POUR UNE GEOGRAPHIE
DE LA CORSE



crdp de corse

**Ouvrage publié avec le concours
de la Collectivité territoriale de Corse**

dans le cadre de la convention Région de Corse/CNDP
(délibération n° 86/88 A.C. du 26 septembre 1986)
Convention du 31 octobre 1986, modifiée par avenant du 7 juin 1988.

***50 documents
pour une géographie
de la Corse***

Selon le code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement du CRDP est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. Cette reproduction ou représentation, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

50 documents pour une géographie de la Corse

GÉRARD DUPRÉ

Professeur agrégé de Géographie
Collège Fesch - Ajaccio

avec la collaboration de

JEAN ALESANDRI

Responsable éditorial au CRDP de Corse

DENIS DELPLANQUE

Conseiller Pédagogique Départemental

Préface

BRUNO MELLINA

Inspecteur Général d'Histoire et Géographie



Édité par le
Centre Régional de Documentation Pédagogique de Corse

Remerciements

Cette publication n'aurait pu voir le jour sans la collaboration de nombreux organismes ou personnes qui nous ont éclairés de leurs conseils et ont mis à notre disposition une très riche documentation :

Agence du développement économique de la Corse (ADEC) - Agence du tourisme de la Corse (ATC) - Association Atlas Insertion - Association départementale des producteurs de viande bovine (ADPVB) - Association régionale des éleveurs ovins (AREO) - Centre hospitalier de Bastia - Chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud - Chambre de commerce et d'industrie de la Corse-du-Sud - Chemins de fer de la Corse - Club des supporters de l'ACA - Comité régional d'expansion et de promotion agricole de la Corse (CREPAC) - Collectivité territoriale de Corse, Service communication - Comité régional olympique et sportif (CROS) de Corse - Conseil général de la Corse-du-Sud, Services de la communication, de la protection maternelle et infantile - Corse-Matin - EDF/GDF - Festiventu - Fromagerie industrielle de Lucciana - Incubateur technologique territorial de Corse (ITTC) - Institut géographique national (IGN) - Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE-Corse) - Météo-France - Musée de la Corse - Office de l'environnement de la Corse / Parc marin international des Bouches de Bonifacio - Organisation des maraîchers corses - Parc naturel régional de la Corse - Pôle des industries aéronautiques de la Corse (PIAC) - Service départemental d'incendie et de secours de la Corse-du-Sud - Société des Eaux du col Saint-Georges - Société Corse Composites Aéronautiques (CCA).

Mesdames :

Pascale Battini (CCI Corse-du-Sud, Cellule croisières) - Clarysse Binet (Musée de la Corse) - Céline Borelli (Kyrnolia) - Joëlle Borromei (Parc Marin International – OEC) - Dominique Ceccaldi (Chambre d'agriculture Corse-du-Sud) - Aurélie Chéry (STARESO) - Sandra Filipputti (Conseil général Corse-du-Sud) - Marie-Louise Giudicelli (CCI Corse-du-Sud, Direction des ports) - Sonia Jenn (Direction régionale des affaires maritimes) - Marie-Eugénie Lanfranchi (AREO) - Anne-Laure Manguine (CTC communication) - Jennifer Mejean (Syndicat AOC « Miel de Corse-Mele di Corsica) - Carina Orru (Festiventu) - Rita Ouairy (Chambre d'agriculture Corse-du-Sud) - Docteur Isabelle Pain (PMI Corse-du-Sud) - Sandrine Rambert (Fédération française d'aquaculture) - Florence Seba (Organisation des maraîchers corses) - Vanessa Segonne (ATC) - Florence Walker (ADEC).

Messieurs :

Roch Albertini (collectionneur) - Paul Bianchi (éleveur) - Dominique Bianchini (Port Amirauté Ajaccio) - Paul-Joseph Caïtuccoli (CREPAC) - Eric Caprile (CCI Corse-du-Sud, port d'Ajaccio) - Stéphane Carles (OEC-Service mer) - Christophe Carré (Chambre d'agriculture Corse-du-Sud) - Denis Casalta (apiculteur) - Alexandre Colonna d'Ornano (Société des Eaux du col Saint-Georges) - Sauveur Constantino et Basiliu Moretti (ACA) - Marco De Susini (société Ollandini) - Jean-Luc D'Ornano (Chambre d'agriculture Corse-du-Sud) - Jean-Paul Faux (OEC – Service mer) - Alain Gauthier (professeur agrégé de géologie) - Alexandre Gautier (INSEE) - Alain Ghilardi (Centre hospitalier Bastia) - Jean - Paul Giorgetti (Météo France) - Gérard Giorgetti (professeur agrégé d'histoire) - Mario Grazi (photographe Corse-Matin) - Michel Luccioni (photographe Corse-Matin) - Jean Luzi (PIAC) - Paul Mariani (Capra corsa) - François Mercury (Viticulteur) - Roger Miniconi (consultant biologie marine) - Jean-Sylvestre Miramond (CCA) - Jacques Nicolau (DREAL de Corse) - Jean-François Palmade (ADPBV) - Norbert Pancrazi (CTC) - Emmanuel Pierre (ITTC) - Alain Pistorosi (photographe Corse-Matin) - Philippe Riera (société Gloria Maris) - François Romei - Pierre Torre (apiculteur) - Eric Volto (photographe).

Nous les remercions toutes et tous très chaleureusement.

Remerciements également aux professeurs des écoles (sites bilingues) pour leur réflexion en stage de langue corse.

Enfin, remerciements respectueux et particuliers à Monsieur l'Inspecteur général Bruno Mellina qui nous a éclairés de ses conseils précieux puis a assuré une relecture minutieuse de cet ouvrage.

Les auteurs saluent Madame Évelyne Leca, Messieurs Jean Delmotte et Jean-François Paccosi, respectivement maquettiste, illustrateur et photographe au CRDP de Corse, pour leur forte implication dans la réalisation de cette publication.

PRÉFACE

FAIRE DÉCOUVRIR ET COMPRENDRE l'organisation du territoire de vie d'une population, en montrer les contraintes et les potentialités, les héritages et les mutations, la rendre intelligible à de jeunes élèves représentent un des grands objectifs de l'enseignement de la géographie dans le primaire et dans le secondaire. C'est ce que Gérard Dupré, parfaitement assisté par Jean Alesandri, nous propose avec ces **50 documents pour une géographie de la Corse**.

Derrière le titre trop modeste que la collection a adopté, se profile une belle ambition et des enjeux déterminants pour l'avenir puisque l'ouvrage s'adresse d'abord à un jeune public d'école primaire et de collège même si tout lecteur y trouvera à enrichir sa connaissance de l'île et l'intérêt qu'il y porte.

Par cette géographie, il s'agit d'éduquer autant que de faire connaître, former autant qu'instruire, faire comprendre autant qu'apprendre. Cette éducation commence par celle du regard. En s'appuyant sur des paysages de l'île, l'ouvrage invite à la curiosité et à l'approfondissement de l'observation, pour construire une connaissance des lieux. Mais on ne reconnaît que ce que l'on connaît. Cette attention portée aux paysages du quotidien s'appuie indissociablement sur un raisonnement géographique visant à expliciter les fondements, souvent peu visibles ou perceptibles, de l'organisation de l'espace qui est celui de l'environnement familier des enfants.

La richesse et la diversité des moyens de communication et des sources d'information actuels nous font vivre un paradoxe : les élèves français connaissent souvent mieux certains territoires lointains de la planète que leur espace proche qui est pourtant celui de leur vie quotidienne. Les sociétés, les activités et les paysages exotiques peu pratiqués, donc nimbés de mystère et idéalisés, l'emporteraient dans les représentations mentales des enfants sur les contingences et les beautés du cadre local ou régional trop familiers et donc banalisés. Seule une certaine distance serait-elle susceptible de nourrir le rêve de découverte et d'action des jeunes gens ?

En parfaite adéquation avec les programmes de l'école primaire et les nouveaux programmes du collège - sans omettre ceux des différentes séries des lycées -, l'ouvrage étudie l'espace proche, local ou régional, avant d'élargir l'analyse de ces territoires à une plus petite échelle. Ainsi, souvent, il donne autant une vision géographique de la Corse que de la Méditerranée.

Cette mise en perspective, indispensable à l'heure d'une mondialisation souvent déterminante pour les activités et les localisations, offre une intelligibilité que le regard sur le seul espace proche ne peut fournir.

Par ces 50 documents pour une géographie de la Corse, Gérard Dupré nous montre aussi ce qu'est la géographie d'aujourd'hui : une science sociale qui étudie l'organisation des territoires par les sociétés. Une science qui vise à comprendre comment satisfaire les besoins de la population en développant au mieux les potentialités des territoires dans un contexte de concurrence mondiale. Une science qui propose de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures » (rapport Brundland de 1987 qui définit le développement durable). Une science qui s'intéresse aux acteurs.

Nous sommes loin de cette matière de mémoire à laquelle la réduisait le XIX^e siècle (Victor Duruy, historien et ministre de Napoléon III n'affirmait-il pas que: « la géographie est une nomenclature dont la mémoire doit se charger » ?). La géographie est une science à part entière. Elle est certes toujours la science des lieux, pas seulement pour les situer mais pour en comprendre la localisation. Elle n'a pas pour objectif de planter le décor, dessiner le cadre où se déroulerait le théâtre des événements. Elle est une science qui éclaire l'action des hommes sur la gestion de leurs territoires.

Dans cette perspective, il s'agit d'aider écoliers et collégiens à se situer dans leur environnement, à toutes les échelles, depuis le local jusqu'au planétaire. Il importe de faire apprendre, à de jeunes élèves, ce monde qui nous entoure, dans toute sa diversité et sa complexité. Par l'étude des territoires de l'île mis en perspective dans le territoire national, européen, voire mondial et dans l'espace méditerranéen, cette publication vise à aider les enfants à construire une identité collective. L'objectif fondamental est de commencer à former des citoyens, dès l'école primaire puis au collège, de les rendre acteurs de leur propre environnement.

En donnant aux enfants et aux adolescents d'aujourd'hui quelques unes des clés de connaissance, de compréhension et d'action dans une île et un monde en mutation, la géographie les prépare à leurs responsabilités d'adultes et de citoyens de demain.

BRUNO MELLINA
Inspecteur général de l'Éducation nationale

AVANT-PROPOS

UNE GÉOGRAPHIE DE LA CORSE

Peu de géographes ont publié sur la Corse et cela fait maintenant bien longtemps. Entre la thèse, incontournable, mais aujourd'hui forcément datée, de Pierre SIMI, la dernière réédition du « Que sais-je ? » de Janine RENUCCI et celle du manuel du CRDP de Corse « La Corse, une région insulaire », coordonné par Janine POMPONI et paru en 1996, complété par deux publications du CRDP sur deux microrégions : « Sartene et le Valincu » et « Porto-Vecchio et sa région », aucun ouvrage de synthèse qui puisse aider les enseignants et les élèves du cycle 3 des écoles ou des collèges n'a vu le jour.

Les sources, entre publications de l'INSEE, sites internet institutionnels et articles de la presse régionale, sont nombreuses mais éparpillées et obligent à une indispensable mise en perspective ; dans tous les cas, elles demandent un long travail de recherche.

C'est pourquoi, il est proposé aujourd'hui un ensemble documentaire de 50 fiches offrant une géographie de la Corse dans lequel l'enseignant pourra puiser à sa guise en fonction des objectifs qu'il se sera fixés.

Un ensemble dont l'organisation s'applique à éviter le simple « plan-tiroir » et s'oriente résolument vers l'énoncé de problématiques permettant de saisir la spécificité de l'espace insulaire corse, d'apprécier atouts et handicaps comme de mesurer son aptitude à s'intégrer dans une économie moderne.

Cet ensemble documentaire n'est certes pas exhaustif, mais apparaît ici le souci d'équilibrer ce qui relève des thèmes géographiques classiques (systèmes productifs, populations, transports, etc.) et ce qui relève de la décision des acteurs économiques ou institutionnels, champs d'études de la nouvelle géographie.

Mais il conviendra nécessairement de le réactualiser au fil du temps puisque, par essence, la géographie propose un inventaire raisonné des modifications que les communautés humaines exercent sur leurs territoires.

LE LIVRE DE L'ÉLÈVE

Chaque fiche du livre de l'élève présente la même organisation.

En page de gauche : un titre qui cible une problématique éclairée dans la mesure du possible par trois documents de nature proprement géographique : une photographie grand format, une carte, un graphique ou un tableau statistique.

Ces documents ont été choisis pour ce qu'ils « donnent à voir », pour la richesse d'analyse qu'ils permettent et pour leur aptitude à susciter le questionnement. Pour la plupart ce sont des documents originaux qui montrent à l'élève la variété des sources de la connaissance.

En page de droite, un à deux documents viennent compléter une information renforcée par un lexique, volontairement limité au vocabulaire spécifique. Puis une série de questions.

Ces questions ne se veulent pas exhaustives : le maître sera à même de les modifier comme d'en formuler d'autres. Ouvertes ou fermées, elles ne demandent pratiquement jamais d'effectuer des recherches en dehors de l'ouvrage. L'élève trouvera la plupart des réponses dans les documents

de la fiche, dans le lexique ou dans la rubrique qui termine la page : « Ce que je dois retenir ». Quelquefois, il sera amené à consulter une autre fiche ou bien à se reporter à l'une des trois cartes qui terminent l'ouvrage : une carte physique et une carte administrative de la Corse, une carte de l'Union européenne.

Toutes les questions posées ne sont pas forcément à utiliser. Le maître choisira celles qui conviennent le mieux à son projet et au niveau de sa classe.

LE LIVRE DE L'ENSEIGNANT

Chaque fiche est articulée en trois parties.

- Un texte de l'auteur pour resituer l'intérêt du thème étudié, préciser les problématiques et proposer parfois des prolongements possibles. Texte complété par quelques lignes pour fixer clairement les objectifs pédagogiques du questionnement et suggérer une réflexion sur le niveau de directivité que le maître décidera de mettre en œuvre.

- Viennent ensuite les réponses aux questions posées, étant entendu qu'il n'y a pas de réponse-type attendue et que le maître est parfaitement habilité à en moduler la forme comme le contenu.

- Enfin, un petit nombre de références bibliographiques ou d'adresses utiles permettent d'aller à l'essentiel ou de « creuser », si le besoin s'en fait sentir, un thème particulier.

Nécessité oblige, comme il a été précisé au début de cet avant-propos, le choix de ces références s'est porté sur les sources les plus accessibles, disponibles dans les BCD et les CDI ou dans les médiathèques du CRDP ou du CDDP : revues de l'INSEE, articles de presse régionale, sites internet...

Ce livre de l'enseignant se présente sous une forme inhabituelle mais qui est appelée à devenir la norme.

Il a pris la forme d'un cédérom que l'enseignant pourra aisément consulter depuis son poste de travail, dans la classe ou à son domicile.

Tous les documents figurant dans le livre de l'élève et livres de droit lui seront directement accessibles. À l'aide d'un vidéoprojecteur, il pourra les projeter dans sa classe ; il pourra également les reproduire à volonté pour chacun de ses élèves. Au besoin, il pourra même les recomposer pour produire un document qui réponde exactement à des objectifs personnalisés.

Souhaitons donc que maîtres et élèves s'approprient cet outil, qu'ils l'utilisent à leur convenance, selon leur personnalité. Souhaitons également qu'ils le fassent évoluer pour qu'ils puissent mieux connaître encore les territoires sur lesquels ils vivent, territoires qu'ils construisent déjà pour les maîtres et qu'ils sont appelés à construire pour les futurs citoyens que seront les élèves d'aujourd'hui.

LES AUTEURS

Sommaire

LA CORSE, UN ESPACE GEOGRAPHIQUE PARTICULIER

LA CORSE, UNE REGION INSULAIRE

- 1** Corse et insularité
- 2** Un littoral varié

LA CORSE, UNE ÎLE FACILEMENT ACCESSIBLE ?

- 3** Une situation favorable
- 4** Une desserte variée
- 5** Des risques d'isolement



LA CORSE, UNE ÎLE TOTALEMENT MONTAGNEUSE ?

- 6** Entre plaines et montagnes

LA CORSE, UNE ÎLE TOTALEMENT MEDITERRANEENNE ?

- 7** Une île au climat méditerranéen ?

LA CORSE : LE HANDICAP DE RESSOURCES LIMITÉES

LA CORSE : QUELLE POPULATION ?

- 8** Une île suffisamment peuplée ?
- 9** Une île inégalement peuplée
- 10** Une île de citadins
- 11** Une île à la population vieillissante
- 12** Une île qui manque de "bras"

DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES QUI NE COUVRENT PAS LA TOTALITÉ DES BESOINS

- 13** Une île sous dépendance énergétique



- 14** Une île aux ressources hydrauliques importantes

- 15** Une île qui relève le défi des énergies renouvelables

UNE CIRCULATION INTÉRIEURE ENCORE DIFFICILE MAIS QUI S'AMÉLIORE

- 16** Une île trop équipée en ports ?
- 17** Une île au réseau routier qui se modernise
- 18** Une île face au défi ferroviaire

LA CORSE, UNE ÉCONOMIE DÉSÉQUILBRÉE

UNE STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE PARTICULIÈRE

- 19** Une île "tertiarisée"

LA "CHANCE" DU TOURISME : UN POTENTIEL À EXPLOITER

- 20** L'attrait de la mer : "l'or bleu"
- 21** Valoriser le tourisme de l'intérieur
- 22** Une saison touristique à étaler



- 23** Une activité de rapport
- 24** Exploiter tout en préservant : un défi

AIDER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 25** Favoriser la création d'entreprises

DENSIFIER LE "TISSU" INDUSTRIEL

- 26** L'absence d'une culture industrielle ?
- 27** Quelques réussites industrielles
- 28** Le succès des industries agroalimentaires

LA CORSE, UNE ÉCONOMIE DÉSÉQUILBRÉE

ORIENTER L'AGRICULTURE SUR LA QUALITÉ

- 29** Restructurer le vignoble
- 30** Rénover l'oliveraie
- 31** Sauver la châtaigneraie
- 32** Diversifier les vergers
- 33** Développer l'apiculture
- 34** Importer ou produire ?



- 35** Des produits laitiers reconnus
- 36** Pour une viande labéllisée

EXPLOITER LES PRODUITS DE LA MER

- 37** La pêche : un secteur en difficulté
- 38** L'aquaculture : un pari à gagner

LA CORSE : UNE ÎLE QUI DOIT SE FAIRE UNE PLACE DANS LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE

PAS ASSEZ D'AUTONOMIE FACE À L'ÉCHELON NATIONAL

- 39** Un État devenu moins présent ?

TROP D'ÉCHELONS DE DÉCISION

- 40** L'île aux 360 communes
- 41** Une île : deux départements



- 42** Une île aux territoires multipliés
- 43** La région de Corse : les moyens d'agir

MIEUX SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE

- 44** L'ancrage européen de la Corse

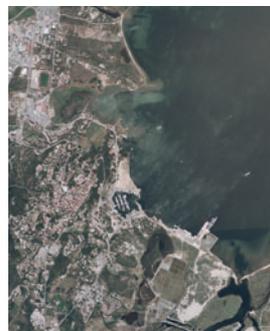
UNE ÎLE FACE À L'EXIGENCE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE

UN ESPACE BIPOLARISÉ

- 45** Ajaccio-Bastia : deux villes comparables
- 46** Ajaccio-Bastia : deux villes rivales ?

DES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT SECONDAIRES

- 47** Porto-Vecchio, pôle microrégional
- 48** La renaissance de Corte



DES CONCURRENCES LOCALES

- 49** Les villes-doublets : rivalité ou complémentarité ?

UN TERRITOIRE FACE À SES CONTRAINTES

- 50** Essai d'une cartographie

ANNEXES

Carte administrative de la Corse

Carte physique de la Corse

Carte de l'Union européenne en 2008

Comment utiliser ce livre

Chaque fiche se compose d'une double page

Des documents complémentaires de celui ou ceux de la page de gauche

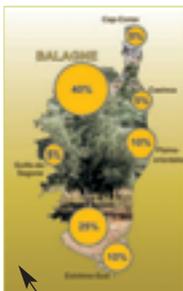
Le titre avec sa problématique

Un lexique

30
RÉNOVER L'OLIVERAIE



Doc. 1 Jeune oliveraie en production.



Doc. 2 Principales régions oléicoles (production estimée en pourcentage).

PAYS	Production en tonnes	RANG
Espagne	1 100 000	1 ^{er}
Italie	670 000	2 ^e
Grèce	395 000	3 ^e
Syrie	180 000	4 ^e
Tunisie	144 000	5 ^e
Portugal	31 500	9 ^e
France (dont Corse)	4 200 / 250	15 ^e

Doc. 3 Principaux pays producteurs méditerranéens (production moyenne d'huile, période 2000-2006).

Un lexique

Décret : décision écrite fixant un règlement et signé par le Président de la République ou le Premier ministre.

Norme : caractère imposé par un règlement.

Oléiculture : culture d'oléagineux, plantes qui donnent de l'huile par leurs graines (arachide, tournesol) ou par leurs fruits (olivier, palmier).

Oliveraie : espace exclusivement planté d'oliviers.

Verger : espace planté d'arbres fruitiers.

Doc. 4 Décret relatif à l'AOC "Huile d'olive de Corse" (extrait).

Article 1
Seules ont droit à l'appellation d'origine contrôlée « Huile d'olive de Corse » ou « Huile d'olive de Corse - Ollu di Corsica » les huiles qui répondent aux conditions définies par le présent décret.

Article 4
Les huiles proviennent d'olives des variétés suivantes : *Savina* (également dénommée *Aliva Bianca*, *Biancogiallo*), *Gjermana*, *Capannocce*, *Rasputada*, *Zinzola*, *Aliva Nera* (également dénommée *Gjermana du Sud*), *Curtese*.

Article 5
Densité de plantation : la distance minimale entre les arbres doit être au moins égale à 4 mètres.
Taille : la taille consiste à réduire l'arbre par élimination des vieux bois, ce qui confère une forme favorisant la fructification et la récolte.
Entretien des vergers : les vergers doivent être entretenus soit par des façons culturales, soit enherbés et fauchés, ou pâturés tous les ans.

Article 6
Le rendement des vergers ne doit pas dépasser 8 tonnes d'olives à l'hectare.

Article 8
Il ne peut pas être élaboré d'huile d'olive d'appellation d'origine contrôlée « Huile d'olive de Corse », « Huile d'olive de Corse - Ollu di Corsica » à partir d'olives ramassées à même le sol.

Fait à Paris, le 26 novembre 2004.

Doc. 5 Affiche des 10 ans de la "Fête de l'huile nouvelle".



1. De quelle manière se fait la récolte des olives ? L'oléiculteur en AOC est-il obligé d'utiliser cette technique ? Quel article du décret justifie ta réponse ? (Doc. 1, 4).

2. L'oliveraie qui est présentée peut-elle bénéficier d'une appellation d'origine contrôlée ? Justifie ta réponse à l'aide de l'article 5 du décret. (Doc. 1, 4).

3. Quelles sont les deux grandes régions d'oléiculture en Corse ? (Doc. 2).

4. A laquelle de ces deux régions appartient le village qui organise chaque année depuis 10 ans « A festa di l'Ollu Novu » ? (Doc. 5).

5. Comment l'oléiculteur peut-il limiter le rendement à 8 tonnes à l'hectare, (décret AOC) ? (Doc. 4).

6. Après lecture attentive du tableau, peux-tu expliquer pourquoi les oléiculteurs corses ont décidé de réaliser une production de très haute qualité ? (Doc. 3).

Ce que je dois retenir

La culture de l'olivier est une des plus anciennes de Corse. Elle est aujourd'hui relayée grâce à une AOC. Celle-ci oblige les oléiculteurs à une restructuration du verger et au respect de normes de production et de qualité. C'est la condition indispensable pour subsister face aux puissants producteurs méditerranéens comme l'Espagne, l'Italie, ou la Grèce.

Une photographie Une carte Un tableau

Trois des outils de travail du géographe

Ce que je dois retenir
L'essentiel est résumé
dans cet encart

Des questions

UN ESPACE GÉO



La presqu'île de Scandola ; au premier plan, l'îlot et la tour de Gargalu.

GRAPHIQUE PARTICULIER

UNE RÉGION INSULAIRE

- 1** CORSE ET INSULARITÉ
- 2** UN LITTORAL VARIÉ

UNE ÎLE FACILEMENT ACCESSIBLE ?

- 3** UNE SITUATION FAVORABLE
- 4** UNE DESSERTE VARIÉE
- 5** DES RISQUES D'ISOLEMENT

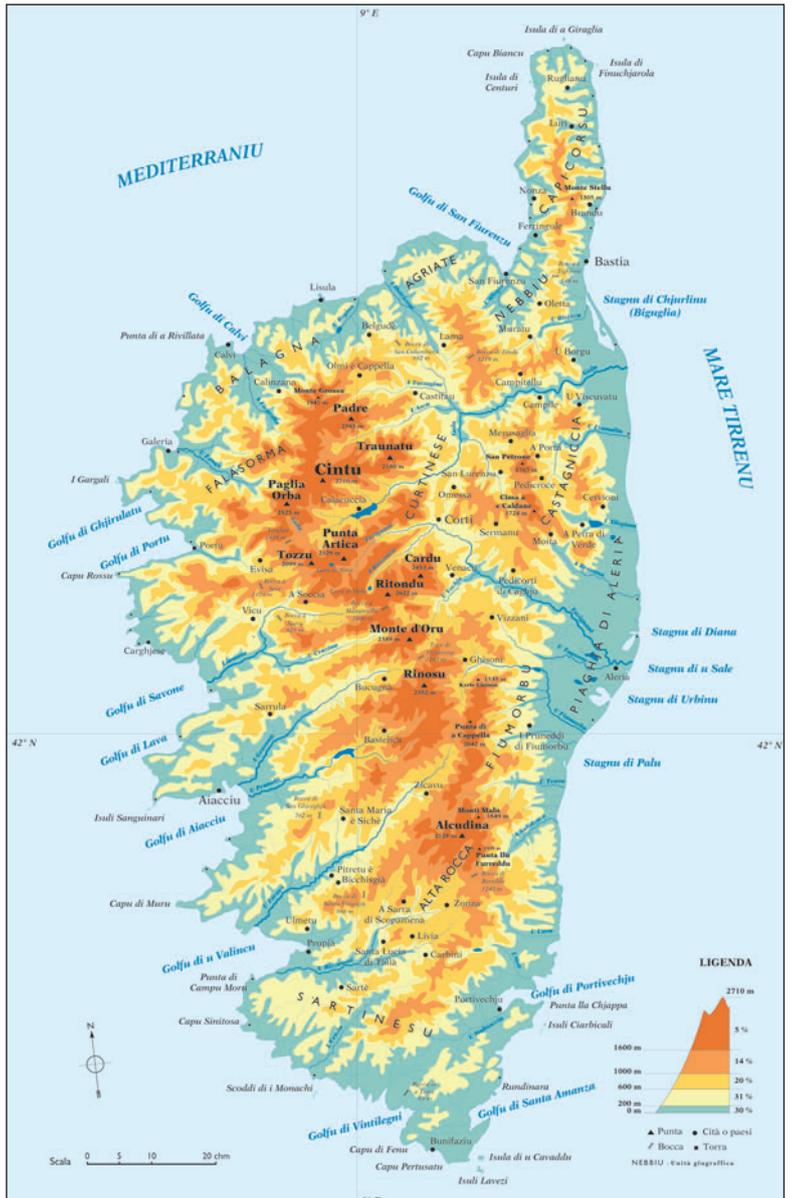
UNE ÎLE TOTALEMENT MONTAGNEUSE ?

- 6** ENTRE PLAINES ET MONTAGNES

UNE ÎLE TOTALEMENT MÉDITERRANÉENNE ?

- 7** UNE ÎLE AU CLIMAT MÉDITERRANÉEN ?

CORSE ET INSULARITÉ



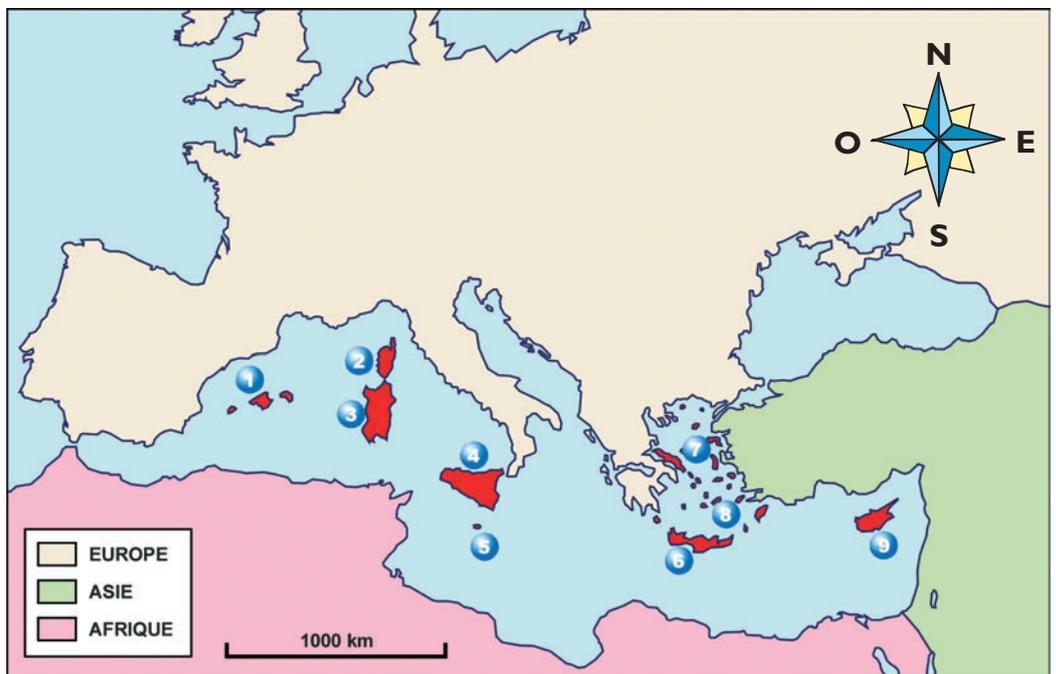
Doc. 1 Image satellitale et carte du relief de la Corse.

L'image satellitale a été obtenue à partir du satellite SPOT le 8 novembre 1991.

Elle montre la présence de neige sur les sommets de l'île. La limite inférieure de la neige se trouve ce jour-là à 1450 mètres.

La chaîne de montagne centrale et le Mont San Petrone, au nord-est, apparaissent en blanc.

Doc. 2 Carte des îles du bassin méditerranéen.



Archipel : ensemble géographique formé de plusieurs îles. Ex : l'archipel des Cyclades en Mer Egée.
Bassin méditerranéen : ensemble géographique constitué par la mer Méditerranée et les pays qui l'entourent.
Île : terre entourée d'eau de toutes parts.
Îlot : petite île généralement inhabitée.
Insulaire : l'adjectif renvoie au fait d'appartenir à une île (ex. : population insulaire) ; le nom commun désigne l'habitant d'une île : un insulaire.
Insularité : désigne le fait qu'une terre est totalement séparée du continent.
Occidental : qui est à l'ouest ; contraire d'**oriental** : qui est à l'est.
Péninsule : étendue de terre de très grande surface, cernée par la mer et largement rattachée à la terre ferme.
Presqu'île : étendue de terre d'une surface généralement modeste, cernée par la mer et reliée à la terre ferme par un passage terrestre plus ou moins large.

Sicile (4).....	25 708 km ²
Sardaigne (3).....	24 090 km ²
Chypre (9).....	9 251 km ²
Corse (2).....	8 680 km ²
Crète (6).....	8 336 km ²
Sud Egée (8).....	5 286 km ²
Baléares (1).....	4 974 km ²
Nord Egée (7).....	3 836 km ²
Malte (5).....	316 km ²

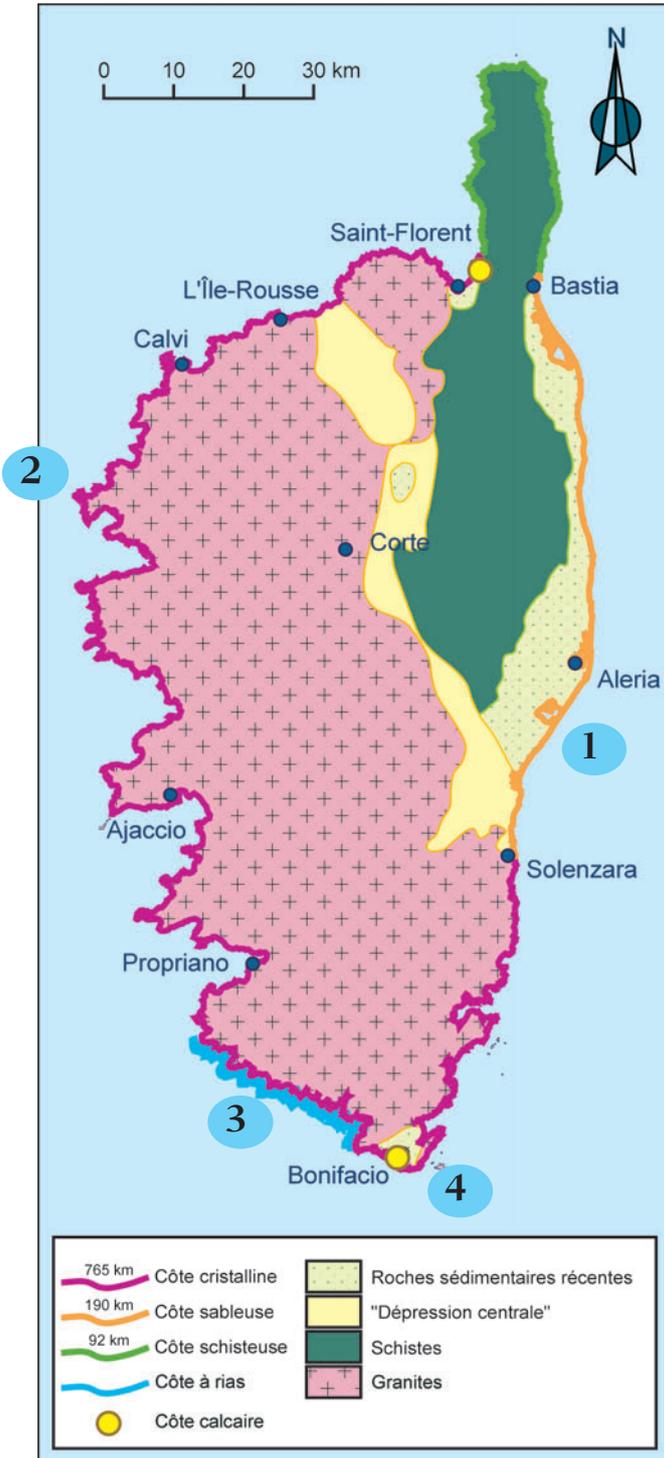
Doc. 3 Superficies des principaux archipels et îles de la mer Méditerranée.



1. Dans quelle partie du bassin méditerranéen se trouve la Corse ? (Doc. 2)
2. Quelle mer, face à l'Italie, est délimitée par la Corse, la Sardaigne et la Sicile ? (Doc. 1)
3. À quelles îles peut-on comparer la Corse par sa superficie ? (Doc. 3)
4. De combien de fois la Sicile est-elle plus vaste que la Corse ? (Doc. 3)
5. À quelle définition correspond la mention "Sud Egée" que l'on trouve sur le tableau ? (Doc. 3)
6. À quoi compare-t-on habituellement la silhouette dessinée par le littoral du Cap Corse ? (Doc. 1)
7. Quelle péninsule, proche de la Corse, offre également une silhouette très identifiable ?
À quoi la compare-t-on généralement ? (Doc. 2)
8. Quelles presqu'îles de la Grèce peuvent évoquer une main ? Deux endroits peuvent convenir ;
cherche leur nom sur un atlas ou sur internet. (Doc. 2)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La Corse est une île du bassin occidental de la Méditerranée. Comparable par sa superficie à Chypre ou à la Crète, elle fait partie des plus grandes îles méditerranéennes, même si elle est moins vaste que la Sardaigne ou la Sicile. Avec son "doigt" pointé vers le nord, sa silhouette la distingue aisément des autres îles de la Méditerranée.



Doc. I : Le littoral de la Corse.

- 1 : Étang d'Urbinu et son grau.
- 2 : Pointe de Scandola.
- 3 : Cala di Tizzano et Cala di Tromba.
- 4 : Falaises calcaires de Bonifacio

Cala : en langue corse, désigne un endroit abrité des vents ou des vagues.

Cordon littoral : forme allongée qui résulte de l'accumulation de sables ou de galets apportés par des courants littoraux ou par le vent.

Côte rocheuse : type de littoral sculpté par la mer dans des roches généralement dures.

Côte sableuse : formée par la mer dans des roches généralement tendres et fournissant les plages de sable.

Érosion : destruction du relief par les éléments naturels (pluie, vent, mer...).

Falaise : escarpement rocheux aux parois souvent verticales.

Grau : communication naturelle entre un étang côtier et la mer à travers le cordon sableux littoral.

Littoral, côte ou trait de côte : ligne qui sépare la terre de la mer, ce qui émerge et ce qui est immergé.

Ria : vallée ou vallon fluvial envahi par la mer.

A Aleria le trait de côte a reculé de 52 mètres en 20 ans

Un phénomène naturel qui est difficile à enrayer et qui pourrait avoir de graves conséquences sur le littoral de la région

A trop vouloir dompter la nature, celle-ci finit par se « rebeller » pour provoquer, très souvent, l'inverse de ce que l'on pouvait attendre...

Le Bureau de recherches géologiques et minières de la Corse, dirigé par M. Jean Yves Hervé, a mené de nombreuses études en collaboration avec l'Office de l'Environnement de la Corse et la Conseil Général de la Haute Corse. Ces études ont démontré qu'entre 1962 et 1981 le trait de côte a reculé de 52 mètres sur la plage de Padulone. Autre constat : il y a eu sur la période de 1981 à 1990 un nouveau dégraissement de 3 mètres, tandis que jusqu'en 1996 il a été noté un engraissement. (...)

L'homme est également responsable

Certes, le phénomène est naturel, mais l'action de l'homme est également préjudiciable. Les études du BRGM montrent en effet que la plage de Padulone subit de plein fouet cette érosion du fait d'une fréquentation importante ayant entraîné la destruction des zones dunaires. Le piétinement humain et l'action incessante des véhicules sur ces zones ont fait que les dunes ne jouent plus leur rôle de tampon.

Il semblerait également que le Tavignanu soit à l'origine de ce phénomène de dégraissement. En effet, il y aurait un déficit d'apports sédimentaires de la part de ce fleuve en raison de la construction des barrages. Pour vérifier cette hypothèse, le BRGM va installer prochainement un site d'observation sur le secteur.



La plage de Padulone affectée par le phénomène de dégraissement *
(Photo Mario Grazi)

* Enlèvement de terre et de roches par l'érosion marine

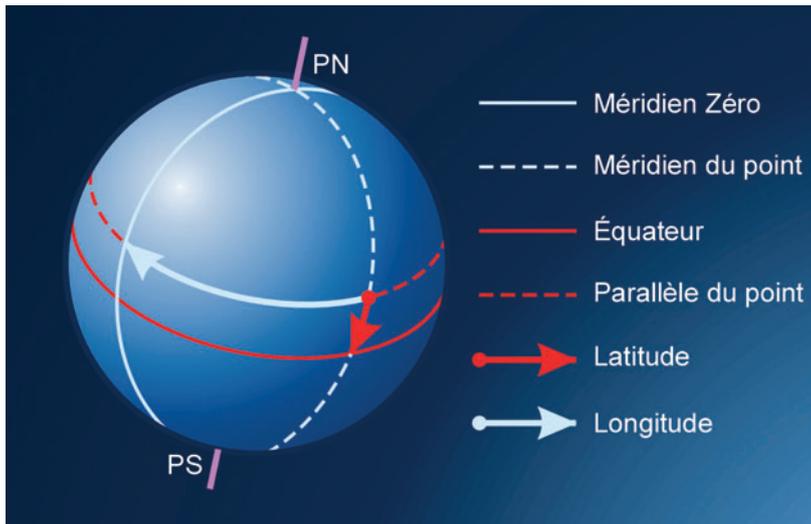
Doc. 2
Extrait
d'article.
Corse-Matin
(avril 2002).



1. Quelle est la longueur, en kilomètres, du littoral de la Corse ? (Doc. 1)
2. Compare la forme de la côte cristalline avec celle de la côte sableuse. D'après la carte, vois-tu une explication ? (Doc. 1)
3. Quel est le type de littoral le plus représenté ? (Doc. 1)
4. Sur quelle partie du littoral trouve-t-on les trois types de côtes décrits en légende ? (Doc. 1)
5. Quel type de roche constitue les falaises de Bonifacio ? Sur quelle forme littorale particulière le port est-il installé ? (Doc. 1)
6. L'étang est-il totalement fermé ? Par quels phénomènes peut-il se fermer naturellement ? (Doc. 1)
7. De quelle manière a-t-on protégé le site de Scandola ? (Doc. 1)
8. La nature est-elle la seule responsable de l'érosion du littoral ? (Doc. 2)

CE QUE JE DOIS RETENIR

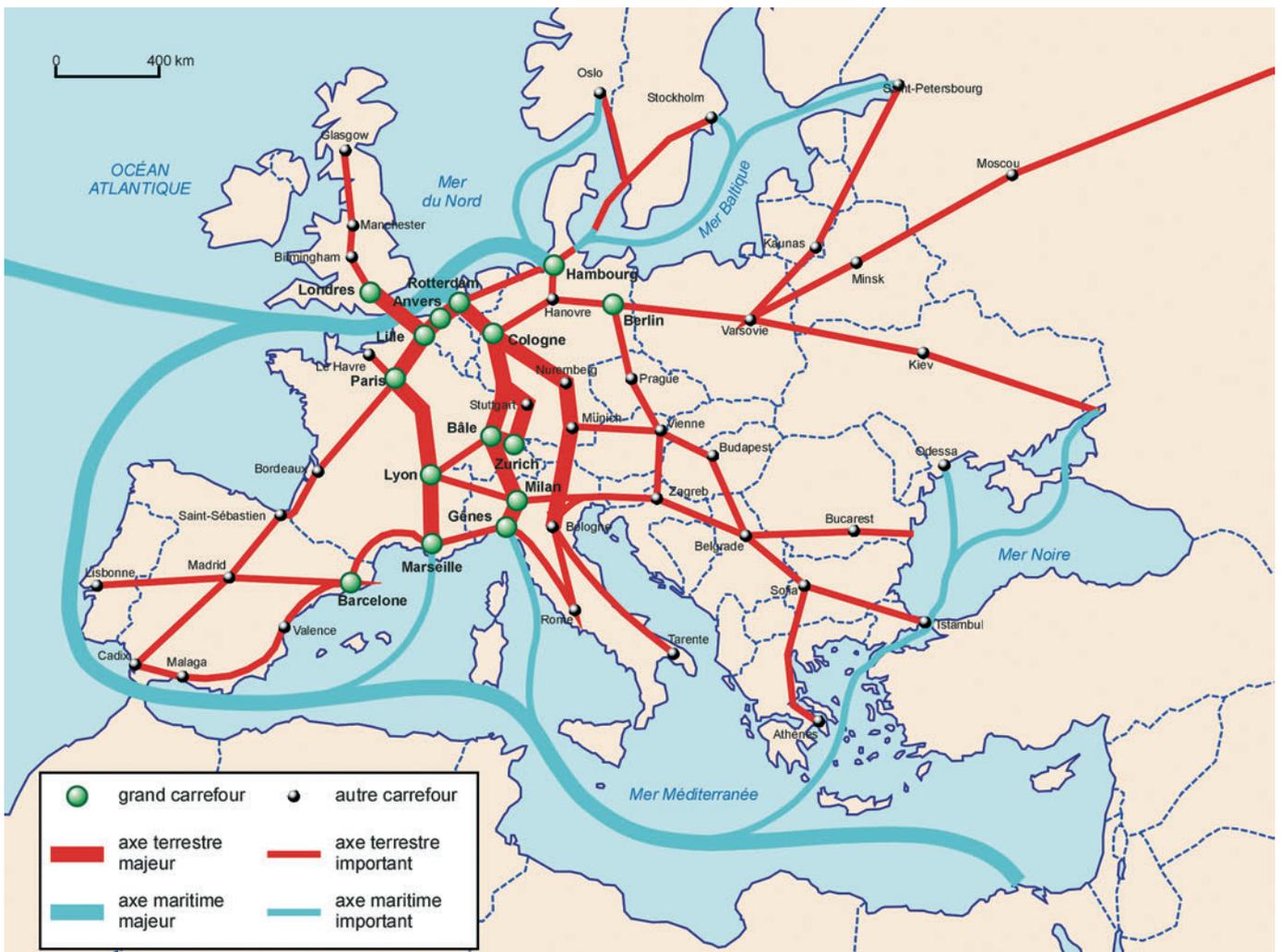
Le littoral de la Corse est très varié. Il est caractérisé par l'opposition entre une côte occidentale granitique, très découpée par de larges golfes, et une côte orientale basse et sableuse, pratiquement rectiligne. Par endroits ce littoral, fortement attaqué par la mer, nécessite de coûteux efforts de protection. De même, sur des sites particulièrement attractifs, il a fallu intervenir pour contrôler la fréquentation touristique.



Doc.1 Latitude et longitude d'un lieu.



Doc. 2 La position géographique de la Corse.



Doc. 3 Les grands axes de circulation en Europe.



Axe de communication : lieu de passage préférentiel de plusieurs moyens de transports reliant deux carrefours.

Carrefour : lieu de croisement de plusieurs voies de communications ou de plusieurs routes commerciales.

Équateur : ligne imaginaire horizontale faisant le tour de la Terre en son milieu.

Latitude : position d'un lieu par rapport à l'équateur. Les scientifiques la mesurent en degrés d'angle mais elle peut également se mesurer en kilomètres.

Longitude : position d'un lieu par rapport au méridien zéro. Les scientifiques la mesurent en degrés d'angle mais elle peut également se mesurer en kilomètres.

Méridien : ligne imaginaire qui passe par les deux pôles. Le méridien zéro est le méridien choisi par convention comme référence du calcul de la longitude.

Parallèle : ligne imaginaire tracée sur le globe parallèlement à l'équateur.

Position (d'un lieu) : localisation exacte d'un lieu à la surface de la Terre.

Situation : elle détermine la valeur de la position d'un lieu par rapport à un espace plus vaste. Cette valeur est appréciée par les avantages de domination, contrôle, proximité ou gain financier que l'on peut en tirer.

AJACCIO ▶		Marseille	Nice	Toulon	Paris	Lyon	
Maritime	Ferry	10 h 30	7 h 30	5 h 30			
	N.G.V.		4 h 30	4 h 40			
Aérien		1 h 00	0 h 55		1 h 30	1 h 35	

BASTIA ▶		Marseille	Nice	Toulon	Livourne	Paris	Lyon
Maritime	Ferry	10 h 30	6 h 30	8 h 30	7 h 30		
	N.G.V.		3 h 40		3 h 40		
Aérien		1 h 00	0 h 55			1 h 30	1 h 35

Doc. 4 Durée des trajets maritimes ou aériens entre Corse, France continentale et Italie.



1. Quel parallèle passe à Bastelica, sachant que c'est un nombre entier et que la latitude d'Ajaccio vaut $41^{\circ} 55'$ nord ? (Doc. 1 et 2)
2. La longitude d'Ajaccio vaut $8^{\circ} 44'$ est et celle de Bastia, $9^{\circ} 27'$ est. Quel méridien passe tout près de Bastelica sachant que c'est un nombre entier ? (Doc. 1 et 2)
3. Combien d'axes majeurs de communication terrestres traversent l'Europe, du nord au sud ? (Doc. 3)
4. La Corse semble-t-elle bien située par rapport à ces axes européens ? (Doc. 3)
5. Du car-ferry (fiche 4) ou de l'avion, quel est le moyen de transport le plus rapide ? (Doc. 4)
6. Pour quelle raison certains voyageurs prennent-ils le car-ferry ? (Doc. 4)
7. Pour quelle raison a-t-on mis en service des NGV (navire à grande vitesse) ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La Corse est bien située par rapport aux grands axes de transport qui traversent l'Europe du nord au sud (vallée du Rhône – tunnels alpins). L'avion reste le moyen de transport le plus rapide mais seule la traversée par mer, aujourd'hui raccourcie par les NGV, permet d'embarquer les véhicules.



Doc. 1 Le port de commerce d'Ajaccio au mois de février 2002.

Ci-contre, le nouveau môle (2008) destiné à accueillir les navires de croisière.

En 2008, le port de commerce d'Ajaccio dispose de six postes à quai (A) pouvant accueillir les différents types de navires : car-ferry, cargo roulier mixte, NGV, paquebot de croisière.

1,7 km de quais, 43 550 m² de terre-pleins (B) et une gare maritime et routière (C) complètent les installations portuaires.



Doc. 2 L'aéroport international "Antoine de Saint-Exupéry" de Bastia-Poretta.

L'aéroport de Bastia-Poretta a enregistré en 2008 une forte augmentation de son trafic avec un total de 933 668 passagers. Il dessert de nombreuses villes de France continentale, essentiellement Paris, Marseille et Nice mais aussi Lyon, Nantes, Lille, etc. Il s'ouvre sur l'Europe avec Cologne, Stuttgart, Londres. En 2009, l'accent sera mis sur l'Angleterre et l'Italie.



Car-ferry : navire assurant le transport des passagers et de leur véhicule.

Cargo roulier mixte : navire assurant le transport de marchandises (camions et semi-remorques) et de passagers avec leur véhicule.

Continent : très vaste étendue de terre constituée d'un seul morceau. Pour les Corses, « le Continent » désigne uniquement la France continentale.

Desserte : organisation permettant l'accès à un lieu assuré par un moyen de transport.

Entrées : désigne le tonnage total des marchandises françaises venues de la France continentale et des marchandises étrangères ayant transité par la France continentale.

Fret : désigne l'ensemble des marchandises transportées quel que soit le moyen de transport utilisé. Le fret peut être maritime, aérien, ferroviaire, routier ou fluvial.

Sorties : désigne le tonnage des marchandises à destination de la France continentale.



Doc. 3 Ports et aéroports de la Corse.

Aéroport	Trafic 1989	Trafic 2000	Trafic 2008	% d'évolution 1989 /2008
AJACCIO	750 000	1 000 000	1 073 000	+43 %
BASTIA	622 000	842 000	934 600	+50 %
CALVI	251 000	256 000	276 000	+ 10 %
FIGARI	137 000	298 000	371 000	+ 171 %
TOTAL	1 800 000	2 396 000	2 654 600	+ 47 %

Port	Italie	France Continentale	Total
Ajaccio	5 000	835 000	840 000
Bastia	1 000 000	1 100 000	2 100 000
Bonifacio	3 000	-	3 000
Calvi	15 000	153 000	168 000
île-Rousse	37 000	285 000	322 000
Porto-Vecchio	4 000	84 000	88 000
Propriano	3 000	89 000	92 000
TOTAL	1 067 000	2 546 000	3 613 000

Port	Entrées	Sorties	Total
Ajaccio	1 080	120	1 200
Bastia	1 900	600	2 500
Autres	360	40	400
TOTAL	3 340	760	4 100

Doc. 4 Trafic aérien des passagers et trafic maritime pour les passagers et le fret.



1. Quel type de navire désigne les numéros 1, 2 et 3 ? (Doc. 1)
2. Combien la Corse compte-t-elle de ports ? Combien d'aéroports ? (Doc. 3)
3. Pourquoi les ports de Corse sont-ils plus nombreux sur la côte occidentale de l'île ? (Doc. 3 et carte physique en annexe).
4. Pourquoi qualifie-t-on Bastia-Poretta d'aéroport international ? (Doc. 2)
5. En 2008, quel est le premier aéroport de Corse ? (Doc. 4)
6. En 2006, quel est le premier port de Corse ? (Doc. 4)
7. Qui sont les « Autres » dans le tableau du fret maritime ? (Doc. 4)
8. Quel aéroport a connu la plus forte augmentation de trafic depuis 1989 ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Le bateau, depuis très longtemps, et l'avion, depuis quelques décennies, relie la Corse au continent. Les équipements aéroportuaires et portuaires de l'île montrent bien, avec les chiffres des trafics, la vitalité de ces liaisons indispensables.

Car-ferry "Napoléon Bonaparte" **NE**
Longueur : 172 m, 2660 passagers, 708 voitures.

Cargo roulier mixte "Girolata" **G**
Longueur : 177 m, 550 passagers, 160 voitures.
Fret : 1900 mètres linéaires, soit 100 remorques.



JANVIER 2007			lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
			01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14
AJACCIO	PROPRIANO	08h00														
AJACCIO	TOULON	13h30	M													
AJACCIO	TOULON	15h00		M			M	M	M	M				M		M
AJACCIO	NICE	15h00													M	
AJACCIO	MARSEILLE	19h00		PO												
AJACCIO	MARSEILLE	19h00	G		G		G		G		G		G		G	
AJACCIO	MARSEILLE	20h00			DC		DC									
AJACCIO	NICE	20h00				R										
AJACCIO	MARSEILLE	20h00														
AJACCIO	MARSEILLE	20h30						NB								

CORSICA FERRIES
M Mega Express
R Sardinia Regina
SNCM
PO Paglia Orba
DC Danielle Casanova
NB Napoléon Bonaparte
CNM
G Girolata

Doc. 1 Passages maritimes au départ d'Ajaccio : extrait des horaires de janvier 2007.

LOI n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse
NOR : INTX0000188L

TITRE I^{er}
DE L'ORGANISATION ET DES COMPETENCES
DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

" Art. L. 4424-19. - Des obligations de service public sont imposées par la collectivité territoriale de Corse sur certaines liaisons aériennes ou maritimes pour assurer le principe de continuité territoriale. Ces obligations ont pour objet, dans le cadre adapté à chaque mode de transport, de fournir des services passagers ou fret suffisants en termes de continuité, régularité, fréquence, qualité et prix et, le cas échéant, de capacité, pour atténuer les contraintes liées à l'insularité et faciliter ainsi le développement économique de l'île, l'aménagement équilibré du territoire insulaire et le développement des échanges économiques et humains entre l'île et la France continentale." ...

Doc. 2 Loi relative à la Corse, extrait du *Journal Officiel de la République Française*.

Le vent perturbe les rotations aériennes en Balagne

Le vent de Sud-ouest, qui soufflait en fortes rafales avec des pointes atteignant parfois 100 km/heure a perturbé le trafic aérien hier matin en Balagne. Ainsi, les deux vols de la CCM, en direction de Nice et de Marseille, ont dû être annulés. Les passagers au départ de l'aéroport Sainte-Catherine (une cin-

quantaine) ont été acheminés en car vers l'aéroport de Bastia-Poretta. À l'île-Rousse, c'est le Méga-express de la Corsica-Ferries, qui attendu pour 14 heures, est arrivé avec quarante cinq minutes de retard mais la traversée, par mer agitée, a été particulièrement éprouvante pour les passagers.

Doc. 3 Extrait de *Corse-Matin*, (avril 2008).



Doc. 4 Blocage du port de Nice par des manifestants. *Corse-Matin* (mars 2002).



Aléa climatique : phénomène météorologique plus ou moins prévisible mais qu'on ne peut empêcher (vent fort, brouillard, neige...).

Bord-à-bord : désigne les liaisons entre la Corse et Marseille, Toulon ou Nice.

CMN : Compagnie Méridionale de Navigation.

Concurrence : compétition qui établit une rivalité entre plusieurs entreprises dans le but de se montrer le meilleur dans un domaine déterminé.

Continuité territoriale : l'État a subventionné les liaisons de service public afin de proposer aux passagers un coût de traversée à un prix raisonnable tout en assurant une desserte "bord à bord" régulière et au moins quotidienne.

Corsica Ferries : compagnie maritime.

Isolement : sur une île, ce qu'on ressent quand on est coupé des relations avec le continent.

Monopole : situation dans laquelle on est le seul à exercer une activité particulière.

SNCM : Société Nationale Corse Méditerranée, compagnie maritime.

Subvention : somme d'argent donnée par l'État ou une collectivité territoriale à un organisme privé ou public pour en assurer son bon fonctionnement.



1. Quel est l'intérêt d'utiliser des cargos rouliers mixtes pour les liaisons entre la Corse et le continent ? (Doc. 1 et fiche 4)

2. Que peux-tu dire de la fréquence de traversée des cargos rouliers mixtes *Girolata* et *Paglia Orba* ? (Doc. 1)

3. Quelles sont les six obligations imposées aux compagnies maritimes ou aériennes assurant la continuité territoriale ? (Doc. 2)

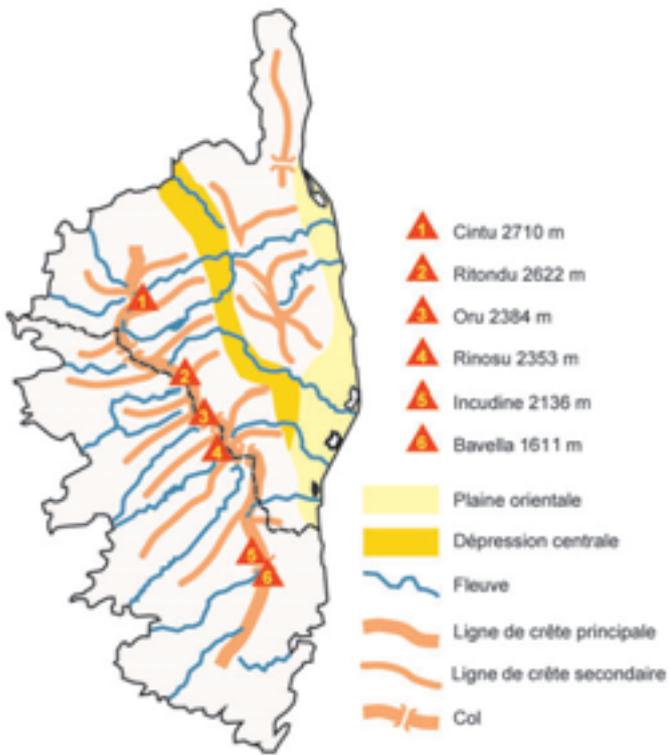
4. Pour quelles raisons peut-on dire que les cargos rouliers mixtes satisfont pleinement au principe de continuité territoriale ? (Doc. 1, 2)

5. Quels aléas climatiques peuvent provoquer des retards, des détournements de destination ou des retours au point de départ, dans les liaisons entre la Corse et le continent ? (Doc. 3)

6. Quels peuvent-être les conséquences pour l'île d'un blocage prolongé des ports desservant la Corse ? (Doc. 1, 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

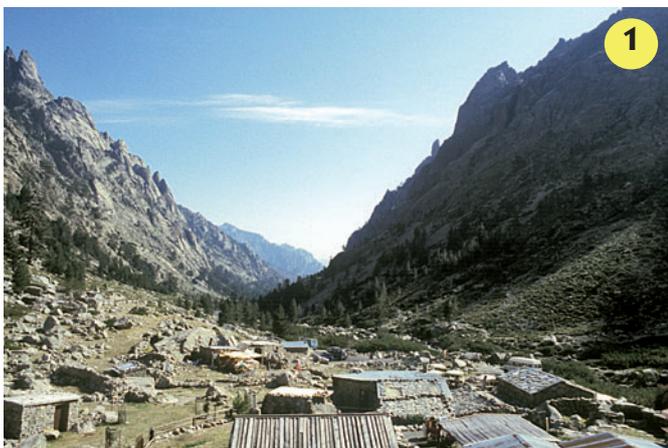
L'insularité représente un handicap économique que le principe de continuité territoriale s'efforce de réduire. Mais la Corse reste dépendante des aléas climatiques et surtout du risque de conflits sociaux qui, en cas de longue durée, peuvent asphyxier l'économie locale.



Embouchure du Tavignanu dans la plaine orientale.



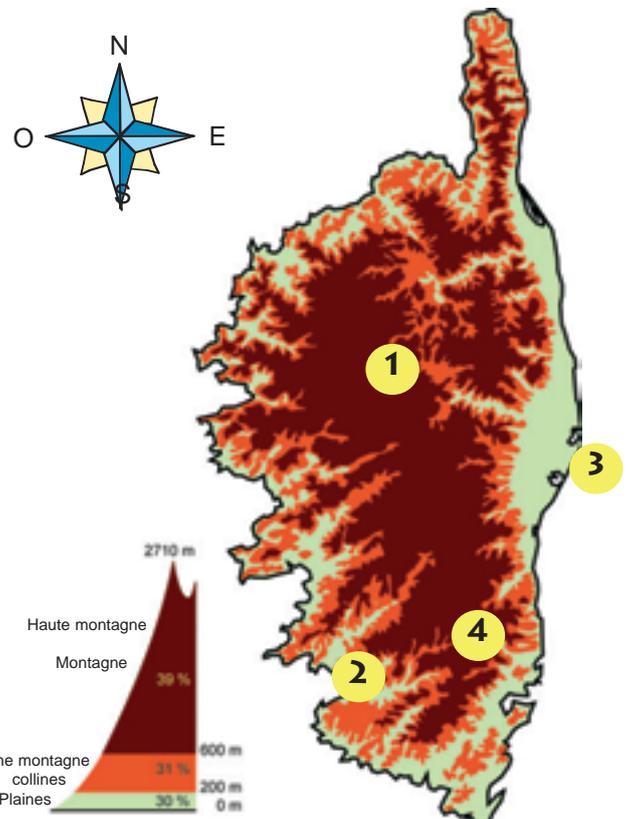
Zonza et le massif de Bavella.



Haute vallée de la Restonica.



Plaine alluviale du Baraci.





Aiguille : sommet extrêmement pointu.

Alluvions : boue, sable, graviers et galets transportés puis déposés par les cours d'eau.

Colline : relief de dimension modérée, au sommet arrondi et d'altitude moyenne (entre 200 et 600 m environ).

Plaine alluviale : étendue plate, généralement de faible altitude et constituée par des alluvions.

Plaine de piémont : plaine située au pied d'une montagne. Fréquemment, les premières pentes et la plaine sont économiquement liées.

Terrasse : portion d'espace plat ménagée sur une forte pente dans le but de la cultiver.

Vallée : dépression allongée, creusée dans un relief montagneux par un cours d'eau (vallée fluviale) ou par un glacier (vallée glaciaire).



Doc. 2 Anciennes terrasses dans le Cap corse.

Autrefois ces terrasses étaient plantées de cédratiers dont les fruits étaient exportés et transformés en fruits confits, confiture ou liqueur.



Doc. 3 La plaine orientale vue de Borgo.

Au dernier plan, on aperçoit l'étang de Biguglia et le cordon littoral sableux qui le sépare de la mer.



1. Quelle est la forme de relief la moins présente en Corse ?
(Doc. 1)

2. Quelle est l'orientation géographique de la ligne de crêtes principale ? (Doc. 1)

3. Quelle forme typique de relief présente le massif de Bavella ? (Doc. 1)

4. Pour quelle raison la plaine du Baracci est-elle dite « alluviale » ? (Doc. 1)

5. Quelle forme de relief permet de pénétrer profondément à l'intérieur de la montagne ? Quel document le montre bien ? (Doc. 1)

6. Quelle technique a permis de rendre cultivable la pente des collines ? (Doc. 2)

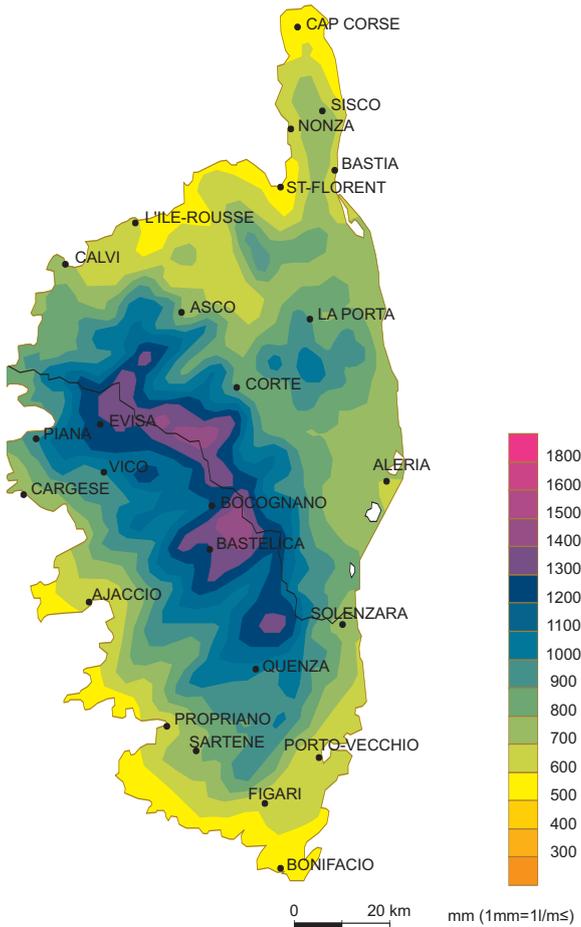
7. Quels avantages les habitants de Borgo pouvaient-ils tirer autrefois de la situation de leur village ? (Doc. 3)

8. Sur quelle partie du territoire de Borgo, les constructions neuves sont-elles implantées ? (Doc. 2)

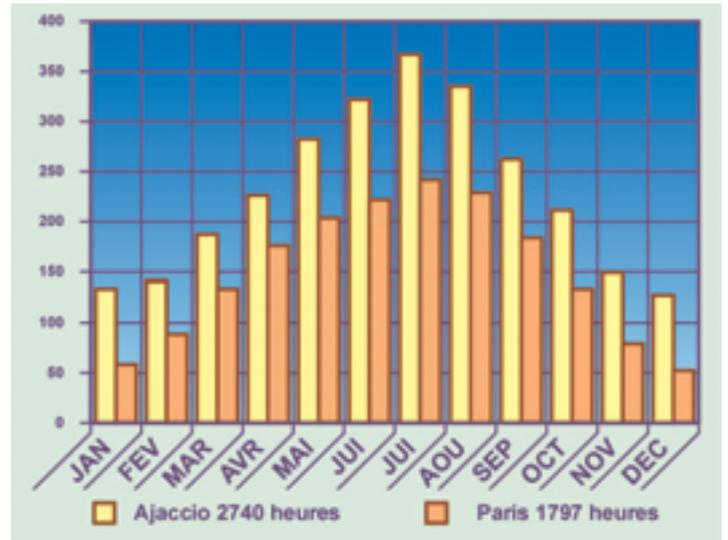
CE QUE JE DOIS RETENIR

La pente est l'élément dominant du relief de la Corse et a toujours nécessité un travail d'aménagement important (terrasses...). L'altitude moyenne élevée de l'île prouve l'importance des montagnes et des collines. Les plaines littorales sont de petite taille. La plaine orientale, une plaine de piémont, se développe largement sur plus de 80 kilomètres de long avec une largeur pouvant atteindre une dizaine de kilomètres.

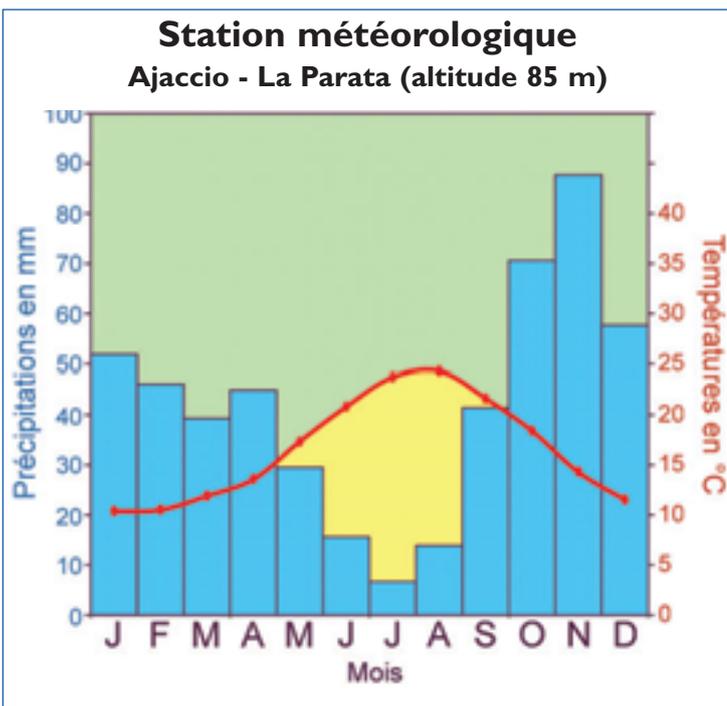
7 UNE ÎLE AU CLIMAT MÉDITERRANÉEN ?



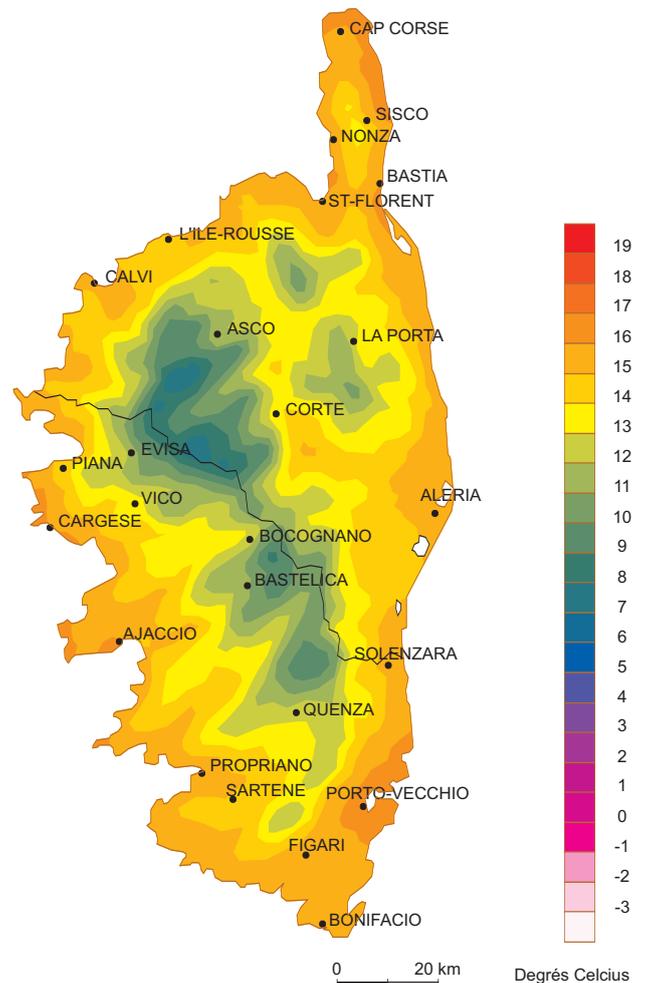
Doc.1 Précipitations annuelles moyennes. (1961-1990)



Doc. 2 Nombre d'heures d'ensoleillement par an, à Ajaccio et à Paris.



Doc. 3 Diagramme ombrothermique d'Ajaccio.



Doc. 4 Températures annuelles moyennes. (1961-1990)



Diagramme ombrothermique : graphique qui fait apparaître le total mensuel moyen des précipitations par une colonne et la moyenne mensuelle des températures par une courbe. Un mois est dit "sec" quand sa courbe de température passe au-dessus de sa colonne de précipitations.

Ensoleillement : durée pendant laquelle, dans un lieu, le soleil a brillé dans un ciel pratiquement dépourvu de nuages.

Précipitations : ensemble des formes sous lesquelles l'eau tombe du ciel (pluie, neige, grêle, brouillard etc.) La quantité de précipitations est mesurée en millimètres :

$$1 \text{ mm} = 1 \text{ litre d'eau/m}^2.$$

Le total annuel moyen est généralement calculé sur une longue période (30 ans).

Température : la température est toujours mesurée sous abri et à 1,50 m du sol. Elle se mesure en degrés Celsius.



Doc. 5 Bergeries du plateau d'Alzu (1650 m), face au massif du Ritondu (2622 m).



Doc. 6 Incendie dans le village de Bastelicaccia à 20 h 20 (juillet 2008).



1. A quelles formes de relief correspondent les zones où les précipitations sont les plus fortes ? (Doc. 1 et aide-toi des fiches 1 et 6)

2. Quels sont les endroits de l'île qui reçoivent le moins de précipitations ? (Doc. 1)

3. Quel est le mois le plus chaud et quel est le mois le plus pluvieux ? (Doc. 3)

4. Dans quels endroits de l'île trouve-t-on les plus fortes températures moyennes annuelles ? (Doc. 4)

5. Quels mois de l'année sont touchés par la sécheresse ? A quelles saisons appartiennent-ils ? (Doc. 3)

6. A quoi correspond la zone colorée en jaune ? (Doc. 3)

7. La photographie du massif du Ritondu a-t-elle été prise en hiver ? Explique ton raisonnement. (Doc. 5 et fiche 1)

8. La sécheresse est-elle l'unique responsable des incendies ? (Doc. 6)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Sur le littoral, la Corse jouit d'un climat méditerranéen particulièrement ensoleillé, caractérisé par une sécheresse d'été prononcée. Sur le centre très montagneux la pluie et la neige sont abondantes et font de l'île un véritable "château d'eau". C'est pourquoi, à l'exception du Cap corse et de l'extrême-sud, la Corse ne connaît pratiquement pas de pénurie d'eau malgré la très forte fréquentation estivale.

LA CORSE : LE HANDICAP



Le nouveau pont du Vechju sur la route nationale RN 193.

DE RESSOURCES LIMITÉES

LA CORSE : QUELLE POPULATION ?

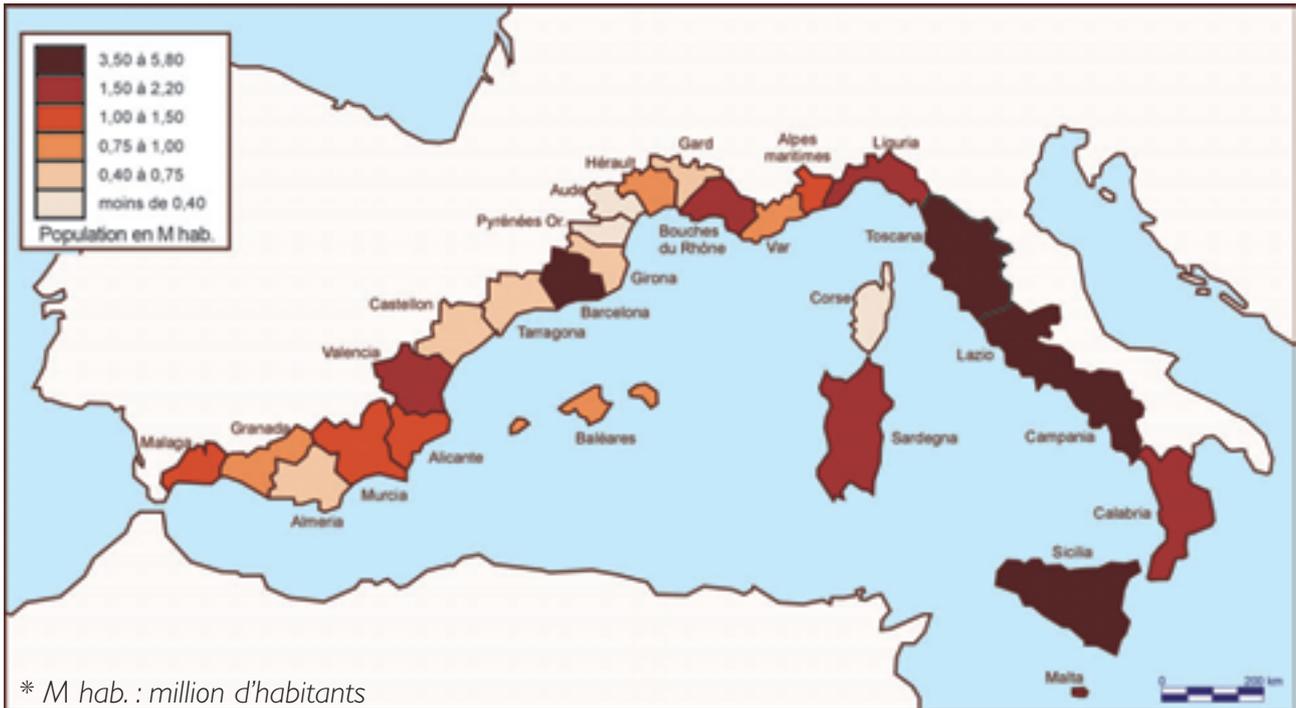
- 8** UNE ÎLE SUFFISAMMENT PEUPLÉE ?
- 9** UNE ÎLE INÉGALEMENT PEUPLÉE
- 10** UNE ÎLE DE CITADINS
- 11** UNE ÎLE À LA POPULATION VIEILLISSANTE
- 12** UNE ÎLE QUI MANQUE DE "BRAS"

DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES QUI NE COUVRENT PAS LA TOTALITÉ DES BESOINS

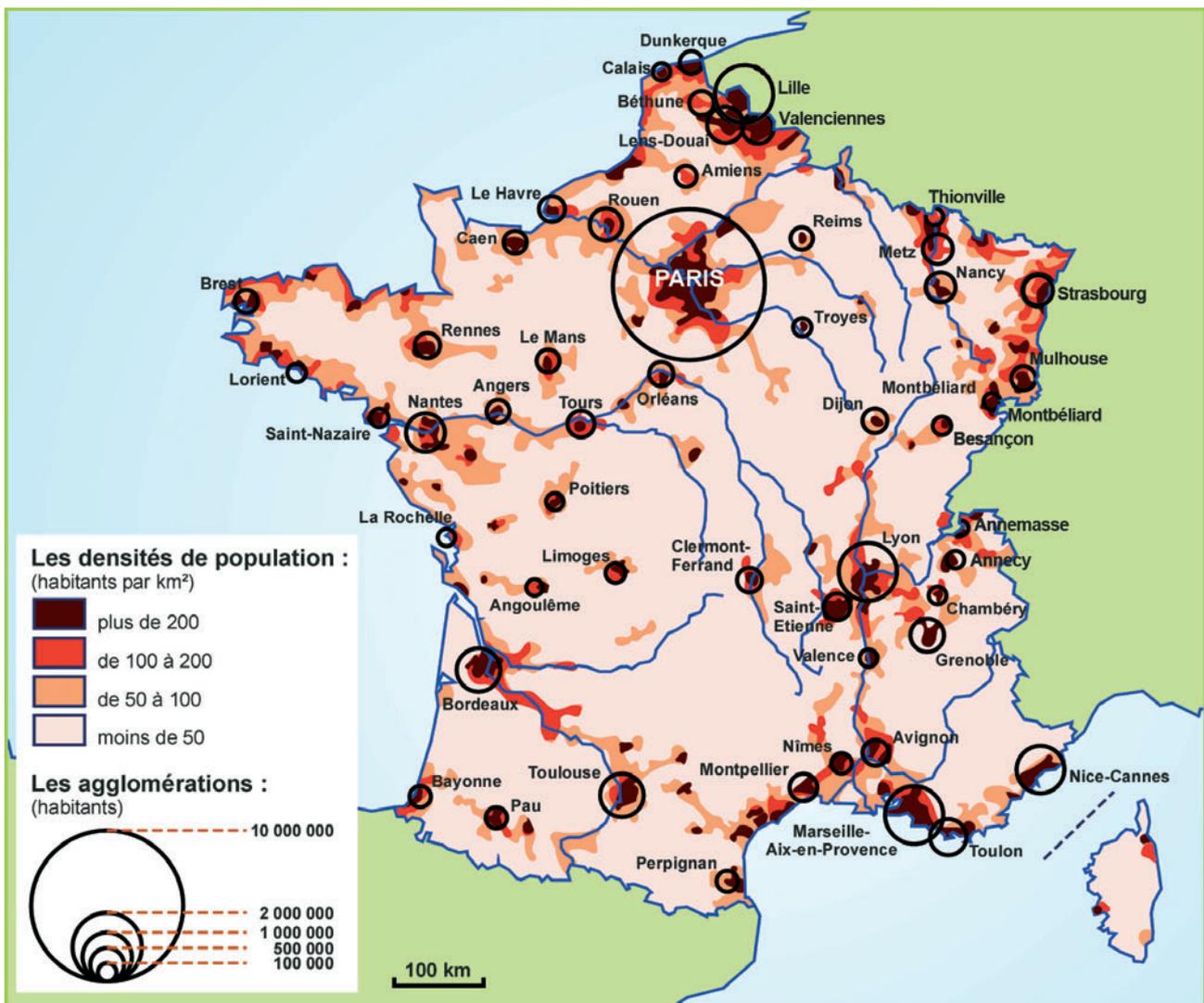
- 13** UNE ÎLE SOUS DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE
- 14** UNE ÎLE AUX RESSOURCES HYDRAULIQUES IMPORTANTES
- 15** UNE ÎLE QUI RELÈVE LE DÉFI DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

UNE CIRCULATION INTÉRIEURE ENCORE DIFFICILE MAIS QUI S'AMÉLIORE RÉGULIÈREMENT

- 16** UNE ÎLE TROP ÉQUIPÉE EN PORTS ?
- 17** UNE ÎLE AU RÉSEAU ROUTIER QUI SE MODERNISE
- 18** UNE ÎLE FACE AU DÉFI FERROVIAIRE



Doc. 1 Population de la rive nord du bassin occidental de la Méditerranée, en M hab.* (2001).



Doc. 2 Répartition de la population française (2005).

Ensemble insulaire	Population en M hab.	Surface en km ²	Densité en hab./km ²
Baléares	1,10	4 974	221
Sardaigne	1,65	24 090	68,5
Sicile	5,10	25 708	198,4
Crète	0,62	8 336	74,4
Archipels grecs	0,98	9 122	107,4
Chypre	0,80	9 251	86,4
Malte	0,41	316	1 297,4
Corse	0,294	8 680	?

Doc. 3 Population et densité des îles de la Méditerranée (2005-2008).



Densité de population : elle s'obtient en divisant le nombre d'habitants d'un territoire par la surface de ce territoire. Elle s'exprime en habitants par kilomètre carré (hab./km²).

France métropolitaine : cette expression désigne l'ensemble du territoire français à l'exclusion des Départements et des Collectivités d'Outre-Mer (Dom-Com). Elle regroupe les 21 régions de la France continentale plus la région Corse.

	Région	Population	Région	Population	Région	Population
	Alsace	1,81	Franche-Comté	1,15	Basse-Normand.	1,45
	Aquitaine	3,12	Ile-de-France	11,53	Haute-Normand.	1,81
	Auvergne	1,33	Lang.-Rouss.	2,53	Pays de Loire	3,45
	Bourgogne	1,63	Limousin	0,73	Picardie	1,89
	Bretagne	3,10	Lorraine	2,33	Poitou-Char.	1,72
	Centre	2,52	Midi-Pyrénées	2,77	P.A.C.A.	4,81
	Champ.-Ard.	1,34	Nord-Pas-de-C.	4,02	Rhône-Alpes	6,02

Doc. 4 Population des régions de la France métropolitaine en 2006 (en M hab.).

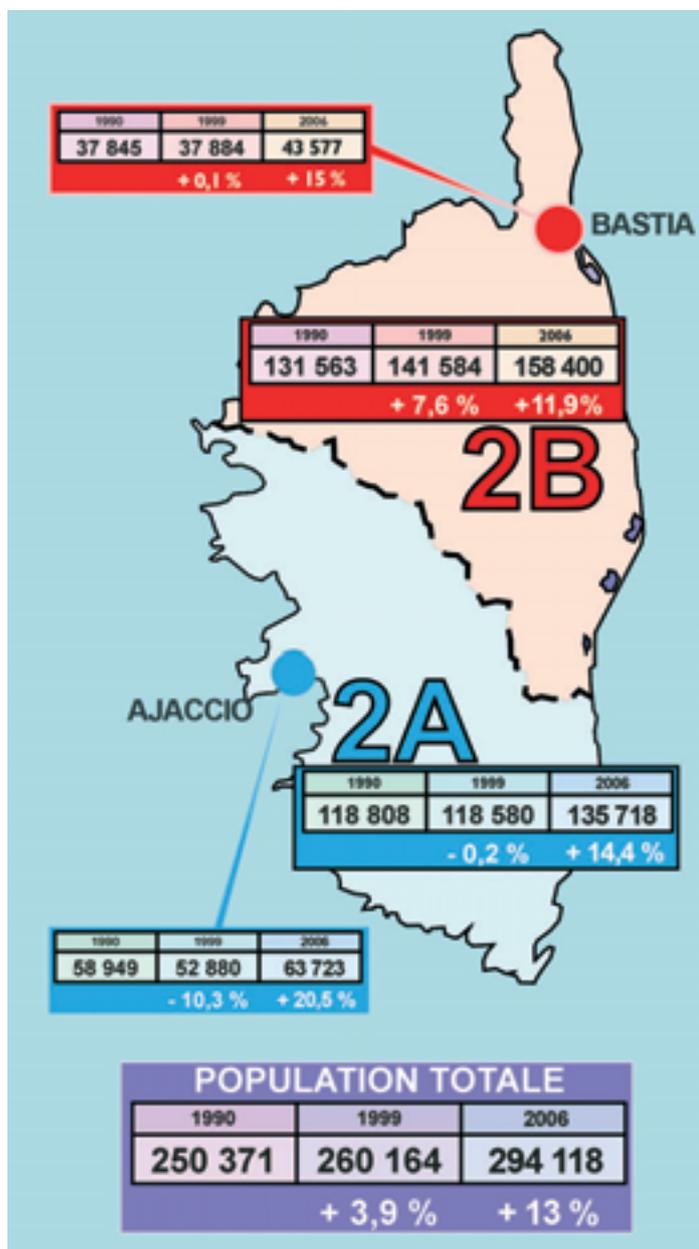
Au premier janvier 2006, le chiffre de la population totale de la France s'élevait à 63,23 millions d'habitants.



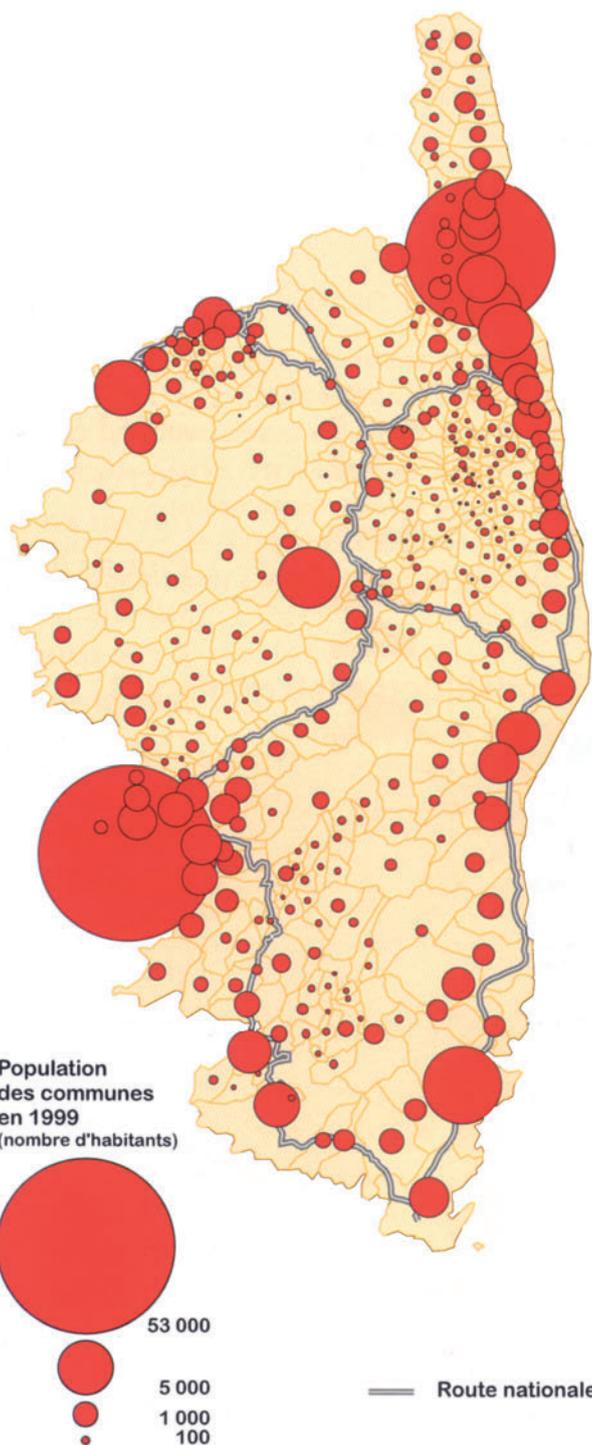
1. Quelle remarque peux-tu faire sur l'importance de la population de la Corse par rapport à celles des territoires de la rive nord du bassin occidental de la Méditerranée ? (Doc. 1)
2. Où s'observent les plus fortes densités de population en Corse et en France continentale ? (Doc. 2)
3. Recherche, en t'aidant de ta calculatrice, la densité de population de la Corse. Compare-la à celles des autres îles de la Méditerranée. Quelles conclusions peux-tu tirer ? (Doc. 3)
4. Compare la Corse et la Crète. Quelles remarques peux-tu faire ? (Doc. 3)
5. Additionne la population des 22 régions de la France métropolitaine. Compare-la à la population totale de la France. À quoi correspond la différence ? (Doc. 4)
6. Compare la population de la Corse et celle du Limousin à celles des autres régions de la France métropolitaine. Quel est le point commun à ces deux régions ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

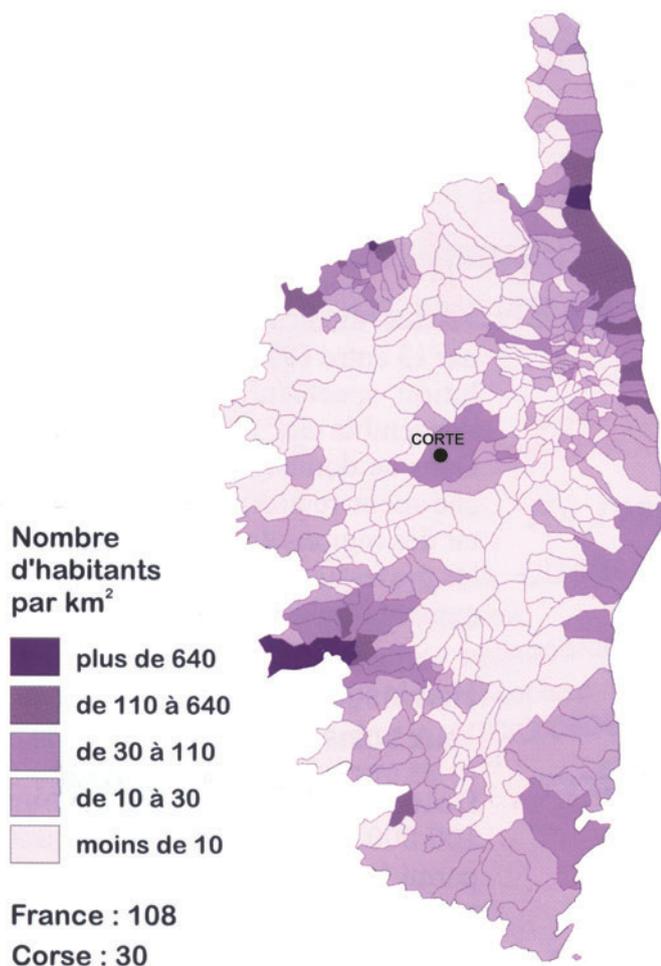
La Corse est une île faiblement peuplée. C'est la moins habitée des îles méditerranéennes tant en quantité qu'en densité de population. Elle apparaît particulièrement vide par rapport au littoral nord du bassin occidental de la Méditerranée. C'est la moins peuplée des 22 régions de la France métropolitaine.



Doc. 1 Évolution de la population en Corse, 1990 - 1999 - 2006.



Doc. 2 Population communale de la Corse, 1999.



Doc. 3 Répartition de la densité de population par communes, 1999.



Démographique : qui concerne la population.

Représentation de la densité de population : aucun procédé ne permet de représenter l'exacte réalité de la répartition d'une population mais deux techniques sont couramment employées : le point ou l'aplat de couleurs.

- **Carte par points** : sur la carte, le point est situé à l'emplacement de chaque ville ou village. Chaque point est figuré par un cercle dont la taille indique l'importance de la population communale.

- **Carte par aplat de couleurs** : sur cette carte, l'unité territoriale retenue est la commune. La densité de population de chaque commune est représentée par une couleur qui couvre la totalité du territoire communal. Cinq niveaux d'une même couleur permettent de distinguer 5 catégories.



1. Les deux départements de la Corse sont-ils également peuplés ? Quelle est l'importance de la population de chacun des départements par rapport à la région en 2006 ? (Doc. 1)
2. Quelles remarques peux-tu faire sur l'évolution de la population totale de la Corse entre 1990 et 2006 ? (Doc. 1)
3. Dans quel endroit trouve-t-on pratiquement la moitié de la population de Corse-du-Sud ? (Doc. 1, 2)
4. Trouve-t-on la même situation en Haute-Corse ? (Doc. 1, 2)
5. Quelles sont les zones où l'occupation humaine est la plus forte ? Cherche les explications possibles à cette forte occupation. (Doc. 2, 3)
6. Les vides démographiques (moins de 10 hab./km²) correspondent-ils toujours à des zones de montagne ? Quelles explications peut-on fournir pour la zone de Corte ? (Doc. 3 et carte physique en annexe).

CE QUE JE DOIS RETENIR

La Corse est très inégalement habitée. L'essentiel de la population se regroupe sur quelques points du littoral (golfe d'Ajaccio, Bastia, plaine orientale, golfe du Valinco, Balagne et golfe de Porto-Vecchio). L'intérieur de l'île est pratiquement vide, à l'exception de rares endroits où un axe de communication a fixé une population et de Corte avec l'Université.

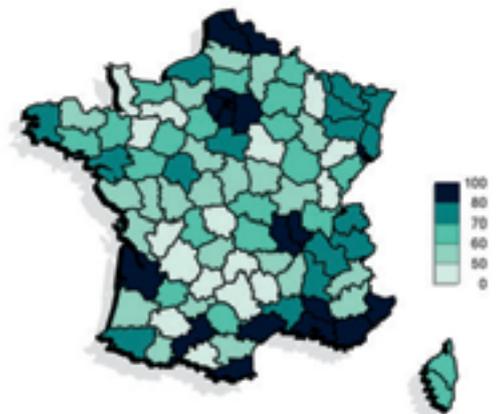


Doc. 1 L'urbanisation dans les quartiers est (Cannes, Salines) de la ville d'Ajaccio.

Ces deux quartiers se sont développés à partir des années soixante, à la suite de l'exode rural qu'a connu la Corse. En 1999, ils comptaient 12 600 habitants.



Doc. 2 Hameau en Castagniccia.



Doc. 3 Taux d'urbanisation par département (année 1999).

Agglomération multicommunale : unité urbaine qui s'étend sur plusieurs communes l'une étant, par sa taille, "ville-centre" et les autres étant assimilées à une banlieue.

Désertification : résultat de l'abandon d'un lieu par ses occupants.

Espace périurbain : espace composé des communes sous influence urbaine du fait des déplacements domicile/travail de ses habitants.

Exode rural : mouvement d'une population quittant la campagne pour aller s'installer en ville.

Linéaire : qui se présente sous la forme d'un alignement.

Ponctuel : qui se présente sous la forme d'un regroupement.

Taux d'urbanisation : en pourcentage, nombre de citadins par rapport à la population totale.



Doc. 4 Corse urbaine et Corse rurale (année 2006).

* L'agglomération multicommunale comprend Bastia, Santa Maria di Lota, San Martinu di Lota, Ville de Petrabugnu, Furiani, Biguglia.



1. Quels sont les éléments caractéristiques du paysage urbain de ces quartiers ? (Doc. 1)

2. Compare le nombre d'habitants de ces quartiers d'Ajaccio à la population de Porto-Vecchio et de Corte. Que remarques-tu ? (Doc. 1, 4)

3. Quels éléments du paysage montrent la désertification de ce hameau ? Justifie ta réponse (Doc. 2).

4. Les deux départements de la Corse font-ils partie des départements les plus ruraux de France ? Justifie ta réponse. (Doc. 3)

5. La forme de l'urbanisation du littoral nord-est de la Corse est-elle linéaire ou ponctuelle ?

6. Calcule le nombre total de citadins des deux départements de la Corse. Compare ce résultat avec la population de la Corse qui est de 294 000 habitants. Cela explique-t-il le titre de la fiche ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La population de la Corse est de plus en plus urbaine. De moins en moins de personnes habitent les zones rurales marquées par une désertification importante. Les communes voisines des unités urbaines connaissent la croissance la plus rapide.

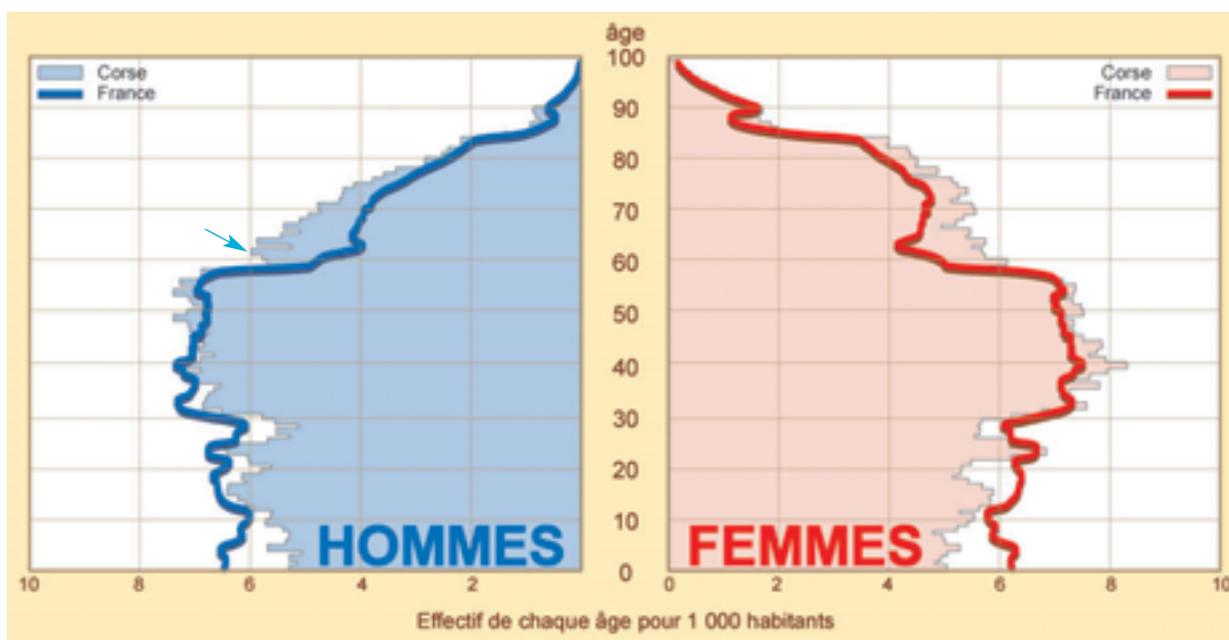
11 UNE ÎLE À LA POPULATION VIEILLISSANTE



**65 000 Corses
ont plus de 60 ans**

Doc. 1 Couverture de la revue *Économie corse* n° 95-avril 2001.

En 2008, 76 787 Corses ont plus de 60 ans.



Doc. 2 Pyramides des âges de la Corse et de la France (1^{er} janvier 2006).

Lecture : en Corse sur 1 000 habitants, 6 (→) sont des hommes âgés de 62 ans.

	CORSE	FRANCE		CORSE	FRANCE
Natalité ‰	9,5	13,04	Moins de 20 ans	21,2 %	25 %
Mortalité ‰	9,3	8,5	Plus de 60 ans	25,7 %	20,7 %
Solde naturel ‰	0,2	4,54	Âge moyen	41,5 ans	39,5 ans

Doc. 3 Quelques indicateurs de la population en 2008.



Âge moyen : âge obtenu en faisant la moyenne des âges de chaque habitant d'un territoire. Plus cet âge est faible, plus le territoire est jeune ; plus cet âge est élevé, plus le territoire est vieux.

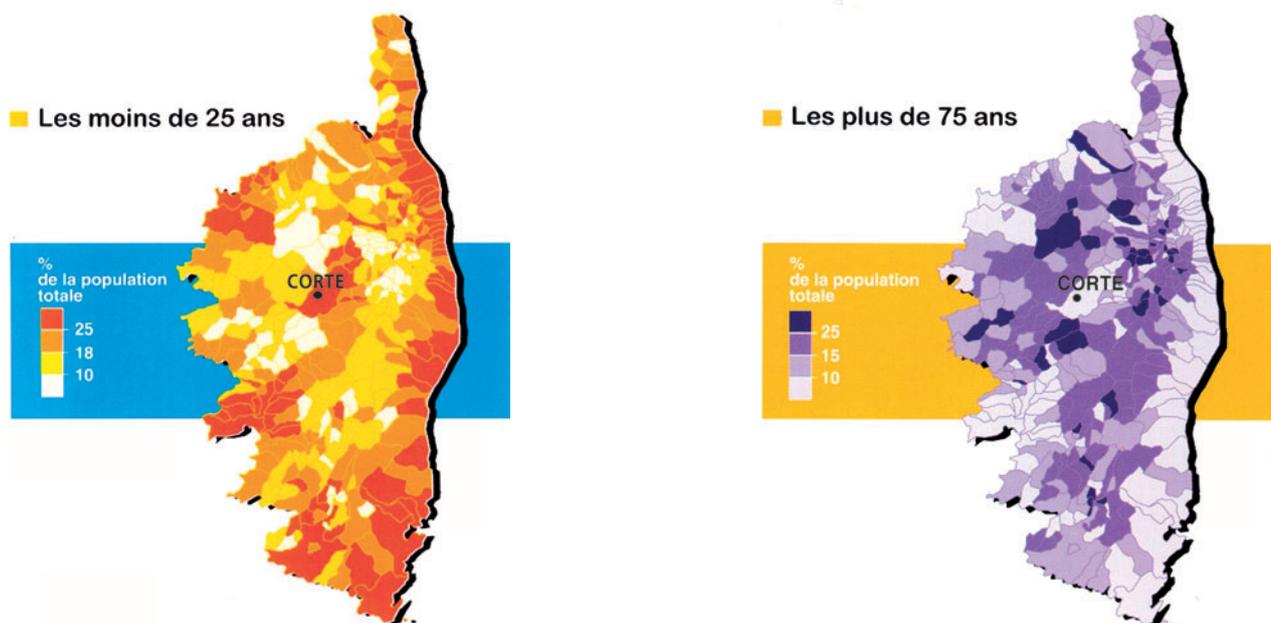
Espérance de vie : âge moyen qu'une personne peut espérer atteindre au moment de sa naissance.

Pyramide des âges : graphique qui représente, à un moment donné, la composition par âges et par sexe d'une population sur un territoire donné.

Solde naturel : différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité. Quand elle est positive on parle de croissance naturelle ; quand elle est négative on parle de déficit naturel.

Taux de natalité : nombre de naissances enregistrées en 1 an pour 1000 personnes.

Taux de mortalité : nombre de décès enregistrés en 1 an pour 1000 personnes.



Doc. 4 Répartition comparée des moins de 25 ans et des plus de 75 ans.



1. Observe la pyramide entre 0 et 30 ans aussi bien du côté des hommes que des femmes. Que remarques-tu si tu compares la situation de la Corse à celle de la France ? (Doc. 2)

2. Observe la pyramide à partir de 55 ans aussi bien du côté des hommes que des femmes.

Que remarques-tu si tu compares la situation de la Corse à celle de la France ? (Doc. 2)

3. Quelle est la situation particulière des femmes de Corse ayant entre 55 ans à 85 ans par rapport aux Françaises de la même tranche d'âge ? Et par rapport aux hommes de Corse ? (Doc. 2)

4. En fonction de ta réponse à la question 3, quelle remarque critique peux-tu faire sur le choix de l'illustration destinée à montrer le vieillissement de la population de la Corse ? (Doc. 1)

5. Où se situent surtout les jeunes de moins de 25 ans en Corse ? Et les plus de 75 ans ? Quelle est la situation particulière de Corte ? Comment peut-on l'expliquer ? (Doc. 4)

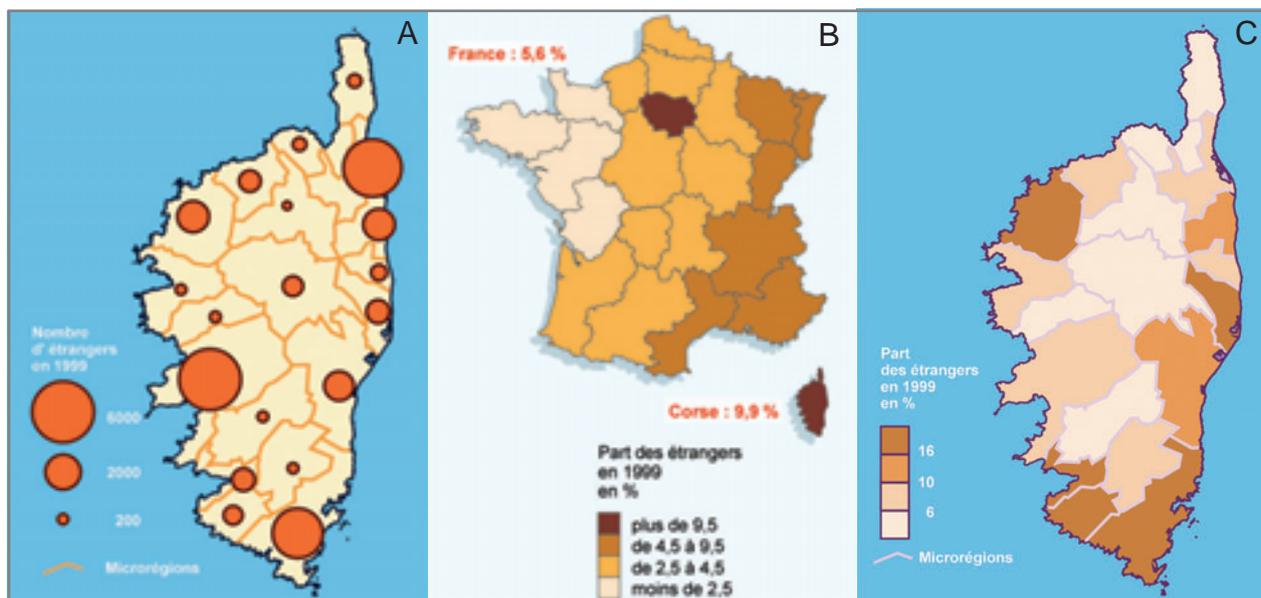
6. Quels sont les éléments qui montrent que la population de la Corse est plus vieille que celle de la France ? (Doc. 3)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La Corse a une population vieillissante. A une espérance de vie qui s'allonge régulièrement, vient s'ajouter le retour au pays des retraités. A l'exception de Corte, grâce à son université, l'intérieur de l'île concentre les plus de 75 ans. Les moins de 25 ans vivent surtout sur le littoral urbanisé.



Doc. 1 Récolte des clémentines par des ouvriers agricoles originaires du Maghreb. Région d'Aleria (Plaine orientale).



Doc. 2 Les étrangers en Corse et en France continentale : nombre (A) et répartition (C). (Recensement de 1999).



Doc. 3 Dans les cuisines d'Atlas Insertion.

Cette association d'insertion a pour mission de lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle en organisant des activités de cuisine et des échanges de savoirs.

Nationalité	1990	1999	% Évolution	% Nationalité
Marocains	12 958	13 735	+ 6,0 %	53,5
Portugais	3 109	3 730	+ 20,0 %	14,5
Italiens	3 116	2 523	- 19,0 %	9,8
Tunisiens	2 284	2 136	- 6,5 %	8,3
Algériens	684	604	- 11,7 %	2,4
Allemands	508	525	+ 3,3 %	2,0
Espagnols	428	321	- 2,5 %	1,3
Autres	1 760	2 099	+ 19,3 %	8,2
TOTAL	24 847	25 673	+ 3,3 %	100,00



Emigrer : action de quitter son pays pour s'installer durablement dans un pays étranger.

Étranger : personne qui réside en France mais ne possède pas la nationalité française.

Immigré : personne étrangère ou naturalisée qui séjourne durablement dans un pays autre que son pays de naissance.

Insertion : action par laquelle une personne ou un groupe s'incorpore à une collectivité, à une société.

Maghreb : ensemble des pays africains qui sont situés au nord du Sahara.

Naturalisation : acte officiel par lequel un étranger acquiert une nouvelle nationalité.

Doc. 4 Les étrangers en Corse : 1990-1999.



1. Dans quelle activité économique retrouve-t-on, en Corse, un grand nombre de travailleurs immigrés ? (Doc. 1)
2. La Corse tient-elle une place particulière en France métropolitaine en ce qui concerne la population étrangère ? Précise laquelle. (Doc. 2B)
3. Dans quelles microrégions la part des étrangers est-elle la plus élevée ? As-tu une explication ? (Doc 2C)
4. D'après la cuisine réalisée, quelle peut être l'origine des employées d'Atlas Insertion ? Quel est le rôle de cette association ? (Doc. 3)
5. Quelle difficulté majeure rencontre la plupart des gens s'installant dans un pays étranger ? (Doc. 3)
6. Quelles sont les trois nationalités étrangères les plus représentées en Corse en 1999 ? Présentent-elles la même évolution entre 1990 et 1999 ? (Doc. 4)
7. Quel mot désigne le fait de changer de nationalité ?

CE QUE JE DOIS RETENIR

Il y a en Corse une forte proportion de travailleurs immigrés. Ils viennent principalement du Maroc, du Portugal et de Tunisie. On les retrouve surtout dans les métiers de l'agriculture et du bâtiment. L'immigration italienne est aujourd'hui pratiquement stoppée ; elle est plus ancienne et beaucoup d'immigrés italiens ont obtenu leur naturalisation.



Doc. 1 Le pétrolier FS SOLÈNE en cours de déchargement à Ajaccio.

Ce pétrolier livre trois fois par mois 5000 m³ de fioul lourd destinés à alimenter les moteurs de la centrale thermique du Vazzio. En arrière-plan, sur l'horizon, le méthanier Philippine repart vers le port de Lavéra après avoir livré 3000 m³ de gaz.

ELECTRICITE			AUTRES
Ressource insulaire	Produit pétrolier importé et transformé sur place	Électricité importée d'Italie	Produits pétroliers importés
Hydraulique EDF Microcentrales Éolien	Fioul lourd	Câble Sardaigne-Corse-Italie	GPL Essences Gazole Fioul domestique
5.3 %	33.6 %	5.1 %	56.0 %

Doc. 2 Bilan énergétique en TEP en 2005 (614 000 TEP).

	CORSE	FRANCE
Usage domestique + tertiaire	50 %	43 %
Transport aérien	46 %	25 %
Agriculture	3 %	2 %
Industrie	1 %	30 %

Doc. 3 Consommation d'énergie par secteur en 2005.



Doc. 4 Les centrales thermiques en Corse.



Câble "Sarco" : liaison électrique fournissant du courant depuis la Sardaigne vers la Corse.

Fioul lourd : résidu de la distillation du pétrole, utilisé dans les centrales thermiques.

Méthanier : navire spécialisé dans le transport du gaz liquéfié.

Oléoduc : canalisation dans laquelle on fait circuler, sous pression, des produits pétroliers.

Pénurie : manque de ce qui est nécessaire.

Tonne Equivalent Pétrole (TEP) : unité d'énergie thermique correspondant à l'énergie fournie par une tonne de pétrole.



Doc. 5 Pose du câble "Sarco" (Sardaigne-Corse) dans le sud de la Corse en 2005.



Doc. 6 Centrale thermique du Vazzio à Ajaccio.



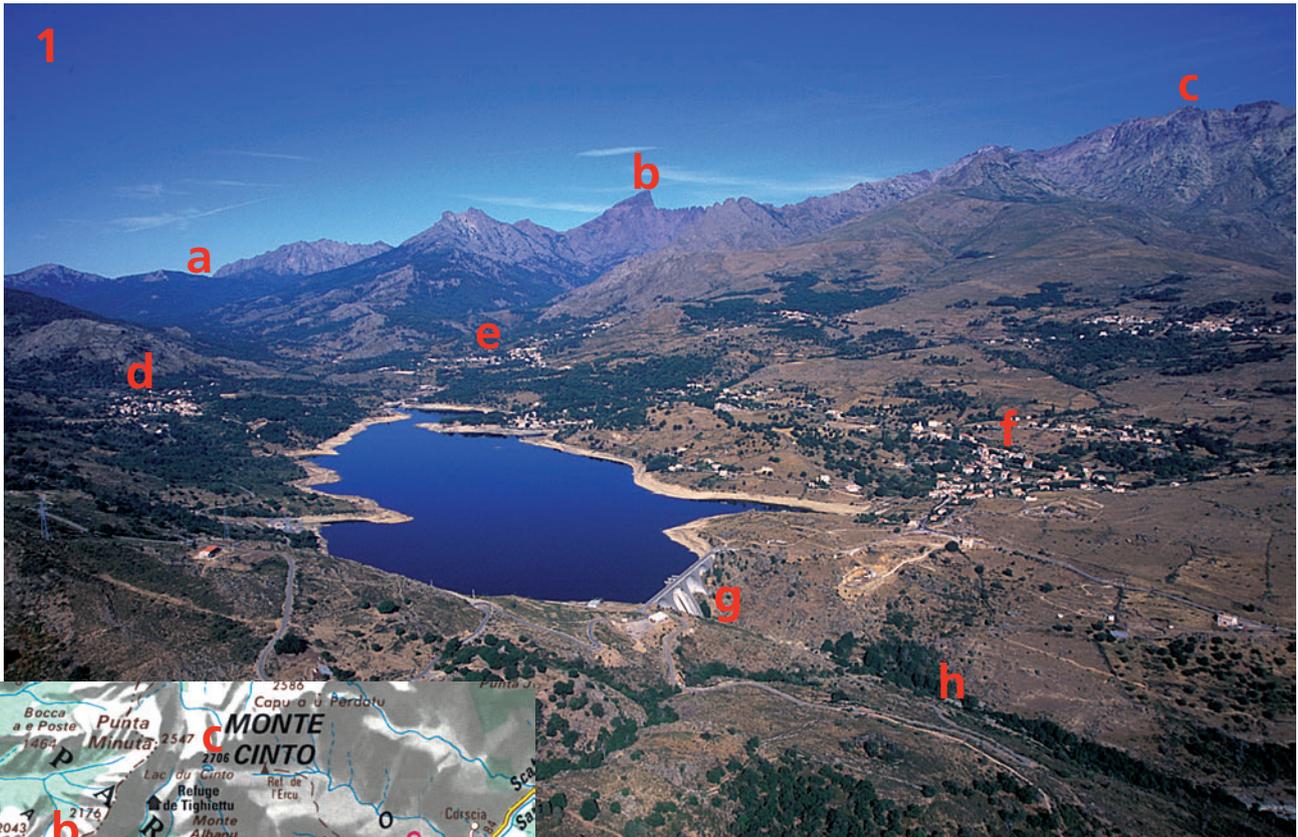
Doc. 7 Cuves de stockage du gaz à Ajaccio.



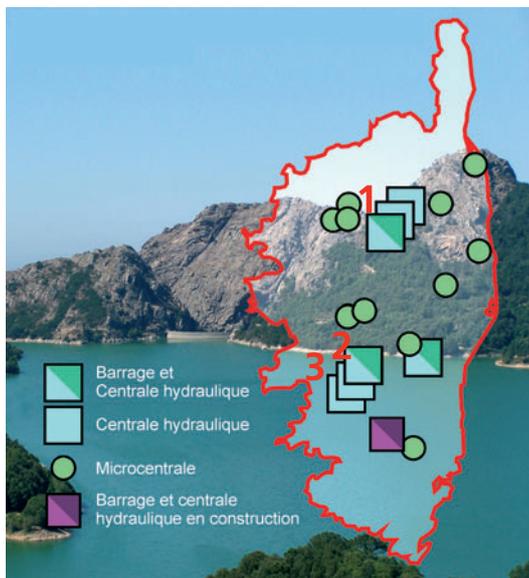
1. Quel élément de la photographie permet de comprendre comment le fioul lourd parvient à la centrale thermique du Vazzio ? (Doc. 1)
2. À quoi peuvent servir les longs tuyaux coudés et verticaux à l'aplomb de la grosse canalisation sur la partie gauche du quai ? (Doc. 1)
3. Quelle est, en pourcentage, la part de la consommation de l'électricité par rapport à la consommation totale d'énergie en Corse ? (Doc. 2)
4. Quel pourcentage d'énergie la Corse produit-elle à partir de ses ressources naturelles ? En quoi cela justifie-t-il le titre de la fiche ? (Doc. 2)
5. Quelles sont les différences entre Corse et France continentale dans la consommation d'énergie par secteur ? (Doc. 3)
6. Le câble offre-t-il une solution aux coupures d'électricité pouvant affecter la Corse en hiver ? (Doc. 5)
7. Quels sont les éléments caractéristiques d'une usine comme celle du Vazzio ? (Doc. 4, 6)
8. Quel problème pose la présence des cuves stockage de gaz proches des habitations ? (Doc. 7)

CE QUE JE DOIS RETENIR

L'énergie consommée en Corse provient surtout des produits pétroliers importés. L'essentiel de la demande vient des usagers domestiques et des transporteurs. À la dépendance économique s'ajoutent des risques de pollution et d'explosion. Le plan énergétique régional, avec le câble "Sarco" et le projet de dérivation par la Corse du gazoduc Algérie-Sardaigne-Italie, devrait faire disparaître le risque de pénurie.



Doc. 1 Barrage et lac artificiel de Calacuccia.



Doc. 2 L'équipement hydroélectrique de la Corse.

Doc. 3 Barrage et lac artificiel de Tolla, 571 m. (2) et usine hydroélectrique d'Ocana, 220 m. (3).



Barrage : ouvrage barrant un cours d'eau pour constituer une réserve d'eau destinée à la production d'électricité et/ou à l'irrigation.

Hydroélectricité : énergie produite par un appareil qui transforme la force de l'eau en énergie électrique.

Microcentrale : aménagement de faible taille utilisant la force du cours d'eau sur lequel il est construit pour produire de l'électricité.

■ équipement hydroélectrique

Un barrage de 1300 000 m³ pour alimenter l'Alta-Rocca



Doc. 4 La construction du barrage du Rizzanese : une décision controversée. Extrait du journal *Corse-Matin* (avril 2002).



1. Identifie grâce à la carte les lieux qui correspondent aux lettres a, b, c. (Doc. 1)
2. Identifie grâce à la carte le fleuve qui coule dans la vallée et qui correspond à la lettre h. À quoi correspond la lettre g ? (Doc. 1)

3. Identifie grâce à la carte les villages qui correspondent aux lettres d, e, f. (Doc. 1)
4. Une microcentrale peut-elle fournir la même quantité de courant tout au long de l'année ? (Doc. 2)
5. Sur quel cours d'eau est construit le barrage de Tolla (Doc. 2, 3 et carte physique en annexe)
6. Quel est l'intérêt d'installer trois centrales hydroélectriques, à des altitudes différentes, sur un même cours d'eau ? (Doc. 2, 3)
7. Sur quel fleuve la construction d'un nouveau barrage est-elle programmée ? Quelle microrégion pourra être prioritairement alimentée par l'usine hydroélectrique ? (Doc. 4 et carte physique)
8. La décision de construire ce barrage fait-elle l'unanimité ? À ton avis, pourquoi certains sont-ils favorables au projet et d'autres opposés ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Grâce à ses reliefs très arrosés, la Corse possède d'importantes ressources en hydroélectricité. Celles-ci sont mises en valeur par un équipement qui est aujourd'hui pratiquement arrivé à saturation des sites équipables. Mais cette production est très dépendante des aléas climatiques et sert surtout à faire face aux périodes de pointe journalières et saisonnières que connaît la consommation de l'île.



Doc. 1 Ferme éolienne à Calenzana en Balagne.

Vent de colère à Rogliano

Pour de multiples raisons que décline le maire Pierette Tomasi, les sept éoliennes qui se dressent sur les hauteurs de Rogliano ne sont pas appréciées : elles gâchent le paysage dans un site où le paysage est beau à la fois par sa nature et par ses monuments historiques ; elles font du bruit qui incommodent la population et, en plus, elles ne rapportent pas grand-chose à la commune : moins de 17 000 € par an.

Doc. 2 Extrait de *Corse-Matin* (février 2005).

Doc. 3 Capteurs solaires au Centre régional d'éducation populaire et sportive (CREPS) de Corse.





ADEC : Agence de Développement Économique de la Corse (voir fiche 25).

Assises : réunion pour discuter, échanger des idées sur un sujet ; synonyme de congrès.

Capteurs solaires : éléments captant l'énergie thermique du soleil pour chauffer un liquide qui transmettra sa chaleur à l'eau domestique.

Energie renouvelable : source d'énergie produite par la nature (vent, rayonnement solaire...).

Eolienne : appareil composé d'un pylône, d'un rotor à trois pales et d'un générateur. Le générateur transforme l'énergie rotative en courant électrique.

Ferme éolienne : espace sur lequel un grand nombre d'éoliennes est installé.

Photopile : élément qui capte l'énergie lumineuse du soleil pour la transformer en électricité stockable dans des batteries.



Doc. 4 Affiche présentant l'organisation des Assises des énergies renouvelables de la Corse.



Doc. 5 Panneau clignotant de signalisation alimenté par photopiles



1. Pour quelle raison les éoliennes sont-elles pratiquement alignées ? (Doc. 1)
2. Quels travaux ont été effectués pour accéder au site d'installation des éoliennes ? (Doc. 1)
3. Quel est l'un des reproches majeurs que font certaines associations de défense et de protection vis-à-vis de l'installation d'éoliennes sur leur commune ? (Doc. 2)
4. Les capteurs solaires sont-ils utilisés uniquement par les habitations particulières ? (Doc. 3)
5. Quelle institution est à l'origine des Assises des énergies renouvelables de la Corse ? Pour quelles raisons les a-t-elle organisées ? (Doc. 4)
6. À ton avis, quelle est la particularité de ce panneau clignotant ? (Doc. 5)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Pour réduire sa dépendance énergétique, la Corse s'oriente vers la mise en œuvre d'énergies renouvelables dont elle dispose, parfois abondamment : solaire, éolienne etc. Mais dans l'état actuel des techniques, ces énergies restent d'appoint et causent parfois des nuisances.

CORSE ACTUALITES

1213 - Lundi 31 Mars 1997 - 3

Ses nouvelles installations prochainement inaugurées

La mue du port de commerce de Porto-Vecchio



Doc. 1 Le port de commerce de Porto-Vecchio en 2008.

Pour l'année 2008, 115 000 passagers ont été accueillis par le port de Porto-Vecchio.

PORTS	1993	2004	2002	2006
BASTIA	764 000 t	874 228 t	764 956 ml	921 149 ml
AJACCIO	546 000 t	512 230 t	472 681 ml	536 147 ml
Porto-Vecchio	88 000 t	116 514 t	115 938 ml	123 581 ml
Propriano	29 000 t	66 255 t	49 660 ml	67 287 ml
L'Île-Rousse	26 000 t	44 041 t	44 511 ml	66 243 ml
Calvi	24 000 t	10 518 t	5 270 ml	2 109 ml
Bonifacio	16 000 t	20 320 t	-	-

t = tonne ml = mètre linéaire



Doc. 2 Évolution du trafic du fret maritime.

Doc. 3 Les ports de commerce.



Doc. 4 Le port de commerce de Bonifacio en 2008.



Arrière-pays : désigne la zone directement approvisionnée par un port.

Desserte maritime : accès à un territoire par un port.

Mètre-linéaire (ml) : depuis 2002, en Corse, le fret n'est plus mesuré en tonnes mais en longueur totale des camions et semi-remorques (le "roll").

Mue : transformation importante.

Port de commerce : port de marchandises et de passagers.

Port secondaire : port de moins grande importance, appelé aussi port départemental.



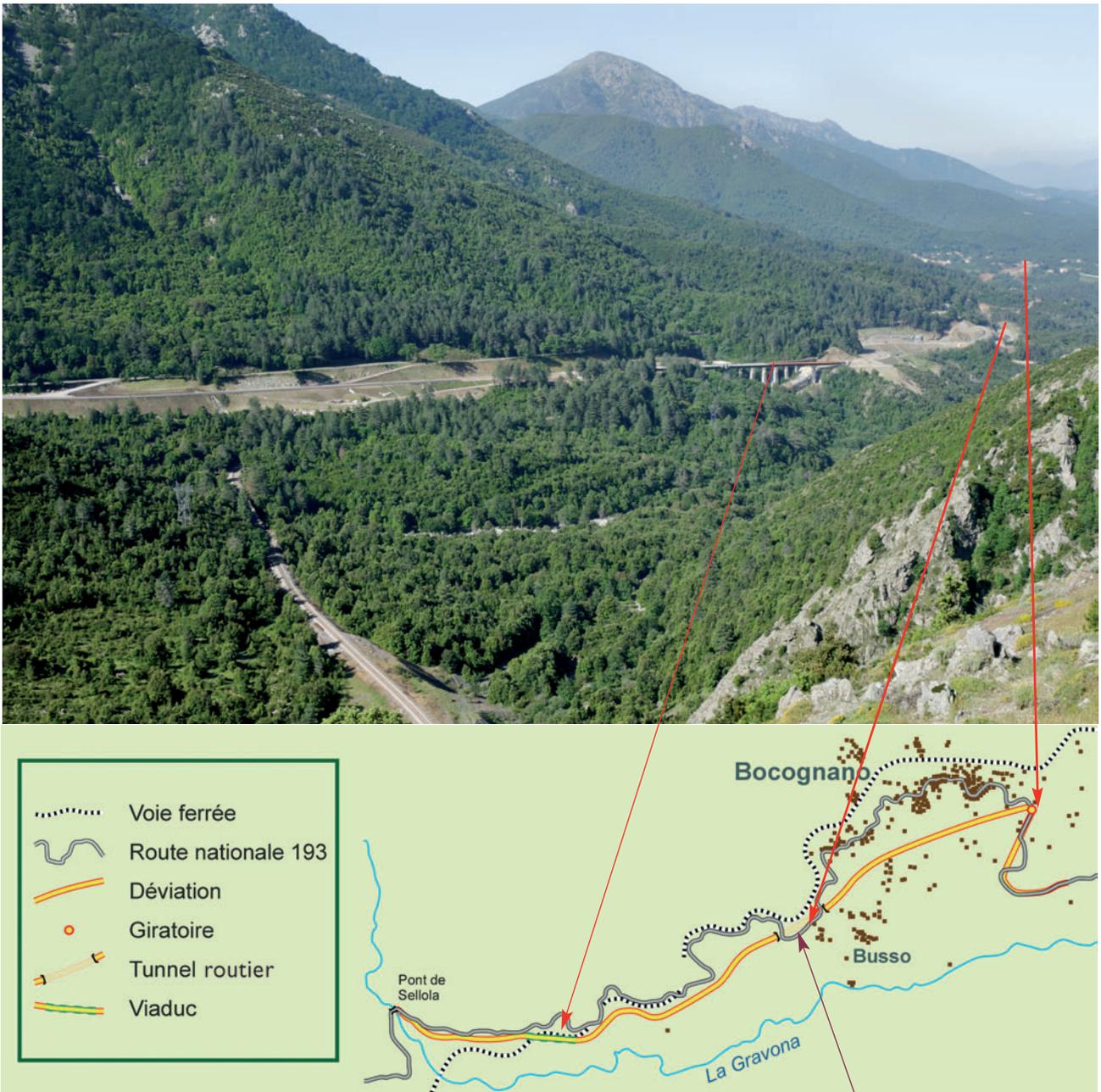
Doc. 5 Les ports de plaisance et de commerce de Calvi en 2008.



1. Combien de bateaux le port de commerce de Porto-Vecchio peut-il accueillir ? (Doc. 1 et fiche 47 doc. 1)
2. Que peux-tu dire de la taille des installations des ports de commerce de Porto-Vecchio, Bonifacio et Calvi ? Compare avec celle du port d'Ajaccio. (Doc. 1, 4, 5 et fiche 4 doc. 1)
3. Quelle est l'importance du fret du port de Porto-Vecchio par rapport à celle des autres ports secondaires ? (Doc. 2)
4. Comment peut-on expliquer qu'il y ait autant de ports de commerce sur le littoral de la Corse ? (Doc. 3)
5. Quel est le port secondaire dont l'évolution du trafic peut faire craindre pour son avenir ? (Doc. 2)
6. Quel est l'intérêt d'une desserte maritime par Bonifacio ? (Doc. 2, 4 et fiche 4 doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Pendant longtemps les ports secondaires ont compensé la très grande insuffisance des liaisons terrestres intérieures. Aujourd'hui, leur rentabilité est plus discutable mais ils restent un élément important de l'économie des microrégions.



Doc. 1 La déviation de Bocognano.



Doc. 2 Les partenaires financiers.



Doc. 3 Percement du tunnel routier.



Déviation : aménagement d'un nouveau tracé routier permettant d'éviter une agglomération.

Giratoire : rond-point à l'intersection de deux ou plusieurs routes.

Ouvrage d'art : constructions (ponts, tranchées, tunnels, viaducs) sur une voie de communication.

Réseau routier : ensemble des routes d'une région.

Rocade : déviation routière qui permet de contourner un centre-ville.

Route départementale : route secondaire dont l'entretien relève du Conseil général (Département).

Route nationale : route principale entretenue par l'État (en Corse par la Collectivité territoriale).

Viaduc : pont de grande taille.

Le dossier de la semaine

LE PROJET DE TUNNEL ROUTIER EST RELANÇÉ

Vizzavona : va-t-on percer la grande montagne ?

Doc. 4 Une question difficile.
La Corse votre hebdo 07/03/2003.

Vizzavona ouvre son hiver blanc



L'offensive du froid a eu lieu, hier, au col de Vizzavona où les chutes de neige ont perturbé le réseau routier. Un autocar en travers de la chaussée a entravé la circulation pendant 1h30.

Doc. 5 Chasse-neige à Vizzavona. *Corse-Matin* 25/11/2008.



1. Compare le tracé de la RN 193 et celui de la déviation : quels avantages apportera la déviation sur la circulation routière ? (Doc. 1)
2. L'ancien tracé de la RN 193 sera interdit aux poids lourds et aux véhicules encombrants : quels avantages les habitants de Bocognano vont-ils en retirer ? (Doc. 1)
3. Quels effets de la déviation les commerçants de Bocognano peuvent-ils craindre ? (Doc. 1)
4. La Collectivité territoriale de Corse finance-t-elle la totalité des travaux ? Justifie ta réponse. (Doc. 2)
5. Quel peut être l'usage de cet énorme tuyau qui sort du tunnel en construction ? (Doc. 3)
6. Par rapport au tracé actuel, quel serait l'intérêt de percer un tunnel routier sous le col de Vizzavona ? (Doc. 4, 5 et carte physique en annexe)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Depuis une dizaine d'années les grands axes routiers ont été modernisés : rocales, déviations, giratoires, ouvrages d'art... Les routes départementales font également l'objet d'importants travaux même s'ils sont moins spectaculaires. Mais la modernisation du réseau, long de 8000 km dont 576 km de routes nationales, n'est pas encore achevée.



Doc. 1 Le viaduc du Vecchio (L : 1,42 m ; H : 94 m) et le tunnel de Vizzavona (L : 3916 m).



Doc. 2 Carte et caractéristiques du réseau ferré.

	1992	2000	2006	2007
Lignes	20 500	24 500	15 400	20 000
Tramway de Balagne	2 500	2 800	3 300	3 500
Méto bastiais	676	2 100	4 200	6 200
TOTAL	23 676	29 400	22 900	29 700

Doc. 3 Trafic ferroviaire (en milliers de voyageurs/km).

Voyageur/km : correspond au transport d'un voyageur sur 1 km,
ex : 10 voyageurs Ajaccio/Bastia (158 km) = 10x158 = 1580 voyageurs/km.



Desserte ferroviaire : ensemble des liaisons ferroviaires donnant accès à un territoire.

Ferroviaire : qui se rapporte aux chemins de fer.

“Métro bastiais” ou suburbain : navettes (allers-retours) entre Casamozza et Bastia fonctionnant dans l'intervalle des passages de la ligne Ajaccio-Bastia.

SNCF : société nationale des chemins de fer français

Tramway de Balagne ou tramway des plages : navettes entre Calvi et l'Île-Rousse, fonctionnant dans l'intervalle des passages de la ligne Ponte-Leccia-Calvi.

Voie métrique : voie étroite où l'écartement des rails est de un mètre.

Voie unique : une seule voie, utilisée alternativement dans un sens et dans l'autre.



Doc. 4 Évolution du matériel roulant.

1. Autorail Renault (1948) “Trinnichellu”, actuellement tramway de Balagne.

2. Autorail Soulé (1989) en gare de Corte.



3. Modernisation de la voie ferrée pour recevoir les nouveaux autorails (2004 à 2006).

4. Livraison des nouveaux autorails AMG-800 ; mise en service prévue en 2009.



1. Quelles solutions ont été trouvées pour vaincre les obstacle du relief ? (Doc. 1)

2. Quel type de relief oblige les ingénieurs à employer la technique du tunnel ? (Doc. 1)

3. Avant d'utiliser l'autorail à moteur diesel, comment fonctionnaient les locomotives ? Quel élément du paysage le rappelle ? Justifie ta réponse. (doc 4-2)

4. Comment est-on parvenu à diminuer la durée du trajet sur le réseau ferré ? (Doc. 4)

5. Comment le trafic total des passagers a-t-il évolué entre 1992 et 2000 ? (Doc. 3)

6. Quels trafics ont augmenté entre 1992 et 2007 ? Que dire de celui du “Métro bastiais” ? (Doc. 3)

7. Peux-tu expliquer la baisse du trafic total en 2006 ? (Doc. 3 et Doc. 4-3)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Le train connaît un succès grandissant. La voie unique constitue un frein à son développement mais la Collectivité territoriale de Corse poursuit, avec la SNCF, un programme important de modernisation du matériel et de remise en état des voies. La desserte a été augmentée et diversifiée pour répondre à la clientèle des étudiants et des salariés pendant l'année et à celle des touristes pendant la saison estivale.

LA CORSE, UNE

UNE STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE PARTICULIERE

19 UNE ÎLE "TERTIARISÉE"

LA "CHANCE" DU TOURISME : UN POTENTIEL A EXPLOITER

20 L'ATTRAIT DE LA MER : " L'OR BLEU"

21 VALORISER LE TOURISME DE L'INTÉRIEUR

22 UNE SAISON TOURISTIQUE À ÉTALER

23 UNE ACTIVITÉ DE RAPPORT

24 EXPLOITER TOUT EN PRÉSERVANT : UN DÉFI

AIDER AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

25 FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

DENSIFIER LE "TISSU" INDUSTRIEL

26 L'ABSENCE D'UNE CULTURE INDUSTRIELLE ?

27 QUELQUES RÉUSSITES INDUSTRIELLES

28 LE SUCCÈS DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

ECONOMIE DESEQUILIBREE

ORIENTER L'AGRICULTURE SUR LA QUALITE

- 29** RESTRUCTURER LE VIGNOBLE
- 30** RÉNOVER L'OLIVERAIE
- 31** SAUVER LA CHÂTAIGNERAIE
- 32** DIVERSIFIER LES VERGERS
- 33** DÉVELOPPER L'APICULTURE
- 34** IMPORTER OU PRODUIRE ?
- 35** DES PRODUITS LAITIERS RECONNUS
- 36** POUR UNE VIANDE LABELLISÉE

EXPLOITER LES PRODUITS DE LA MER

- 37** LA PÊCHE : UN SECTEUR EN DIFFICULTÉ
- 38** L'AQUACULTURE : UN PARI À GAGNER



Doc. 1 Le Centre hospitalier de Falcunaghja à Bastia.

Cet hôpital emploie 1480 personnes dont 150 médecins.



Doc. 2 Un hypermarché à Ajaccio.



Doc. 3 Un collège à Ajaccio.

Ce collège emploie 118 fonctionnaires pour accueillir 820 élèves.

Fonction publique : ensemble des personnels employés sous contrat par l'Etat, les collectivités territoriales (commune, département, région) et les hôpitaux.

Secteur primaire (I) : activités agricoles et minières.

Secteur secondaire (II) : activités industrielle et du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Secteur tertiaire (III) : activités des services.

Services : activité ne conduisant pas à la production d'un objet ou d'un produit : une consultation, un enseignement, une vente sont des services.

Services aux entreprises : activité de conseil, assistance, recherche, sécurité...

Services aux particuliers : commerces, réparations, soins à domicile, restauration...

	1994	2005
d'État	16 814	11 000
territoriale	6 402	10 600
hospitalière	3 188	4 100
Total	26 404	25 700

Doc. 4 La Fonction publique en Corse.

	FRANCE		CORSE		
	2005	1995	1995	2005	
Secteur I	3,8%	843 756	6,6%	4,0%	4 093
Secteur II	23,0%	5 524 463	16,8%	16,5%	16 583
Secteur III	73,2%	18 527 868	76,6%	79,5 %	80 049
Total		24 996 087			100 725

Doc. 5 Répartition des emplois par secteur d'activité.

Activité	Emplois	Activité	Emplois
Financière	1 603	Éducation, santé, action sociale, administration	34 554
Immobilière	796		
Transport	4 395	Services aux entreprises	7 585
Commerce	13 154	Services aux particuliers	7 773

Doc. 6 Les grandes catégories d'emplois du secteur tertiaire.



1. Quelles catégories d'emplois du tertiaire sont illustrées sur cette fiche ? (Doc. 1, 2, 3, 6 et 7)

2. Pourquoi peut-on dire que la Corse est "tertiairisée" ? (Doc. 5, 6)

3. Est-ce-que cette situation évolue ? (Doc. 4, 5)

4. En 2005 et en Corse, quelle est l'importance de la Fonction publique par rapport au total des emplois tertiaires ? (Doc. 4, 6)

5. Que peux-tu dire de l'évolution de la Fonction publique d'État entre 1994 et 2005 ?

Compare avec la Fonction publique territoriale.

Que remarques-tu ? (Doc. 4)



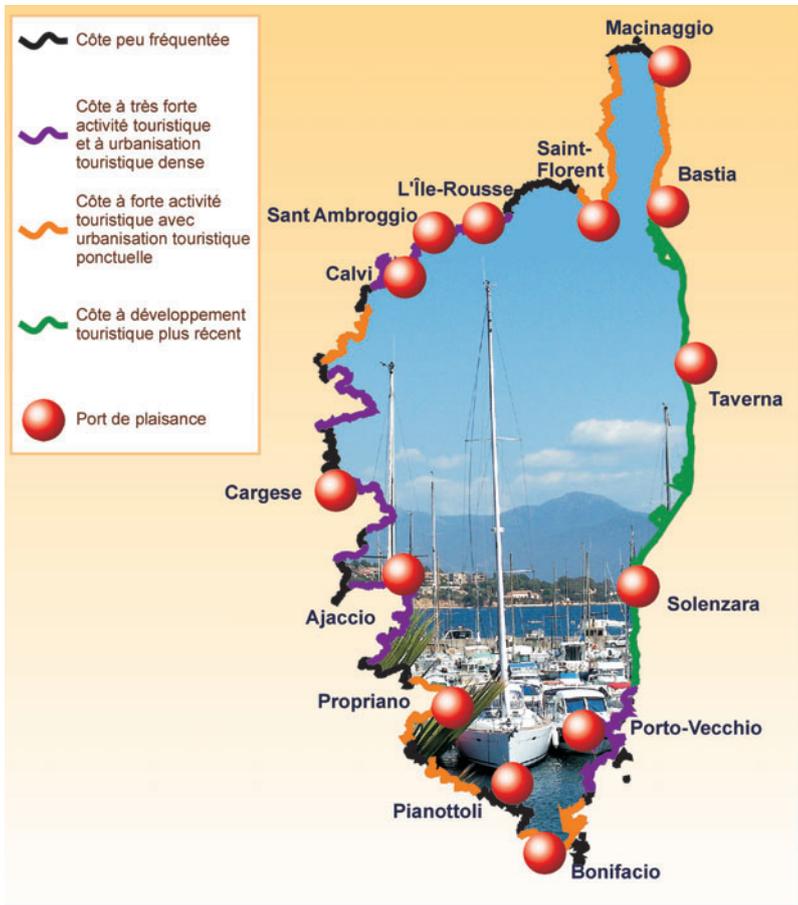
Doc. 7 Une agence bancaire à Ajaccio.

CE QUE JE DOIS RETENIR

La population active en Corse est très majoritairement tertiaire. Les agriculteurs et éleveurs sont encore assez nombreux et l'industrie emploie peu d'actifs. Les fonctions administratives, éducatives et commerciales arrivent en tête par leurs effectifs. La Fonction publique apparaît comme le "pilier de l'emploi régional".



Doc. 1 L'urbanisation du littoral à Porticcio (rive sud du golfe d'Ajaccio).



Doc. 2 Réseau des ports de plaisance en Corse.



Doc. 3 Port de plaisance. Ajaccio-Amirauté (803 anneaux).



Doc. 4 Championnat de France de Jet-ski au large de Solenzara (avril 2008).



Doc. 5 La plage de Roccapina, dominée par son célèbre "Lion".



Anneau : place d'amarrage dans un port.

Balnéaire : relatif aux bains de mer. Ensemble des activités qui se déroulent sur la plage et ses abords.

Nautique : relatif à la navigation de plaisance et aux sports de l'eau.

"Or bleu" : la mer, considérée comme source de profit grâce aux activités qu'elle peut offrir.

Plaisance : activité nautique de promenades sur l'eau au moyen d'un bateau personnel ou loué.

Site : endroit remarquable pour les avantages qu'il offre : beauté des lieux, facilité d'accès, ensoleillement...



Doc. 6 Mérout, une espèce protégée, dans les Bouches de Bonifacio.



1. Donne un titre (espace commercial, camps de vacances, résidences secondaires) correspondant à chacun des numéros. (Doc. 1)

2. Trace une ligne de Bonifacio à Saint-Florent : que peux-tu dire de la répartition des ports de plaisance en Corse ? (Doc. 2)

3. Quels sont les deux catégories de bateaux de plaisance que l'on observe ? (Doc. 3)

4. Liste les différentes activités balnéaires et nautiques illustrées sur cette fiche. (Doc. 1, 3, 4, 5 et 6)

5. Qu'est-ce qui peut attirer les touristes sur un site comme celui de Roccapina ? (Doc. 5)

6. Comment expliquer que ce mérout soit si peu farouche ? (Doc. 6)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Une mer tiède, voire chaude, durablement ensoleillée et encore peu polluée, baigne 1047 km de côtes variées avec des sites grandioses et des plages de sable fin. Toutes les conditions sont réunies pour que le tourisme balnéaire et la plaisance soient le moteur principal de l'activité touristique en Corse.



Doc. 1 Refuge de Petra Piana sur le GR20 (altitude 1800 m).

Les installations disposent d'eau chaude et d'électricité.

Le GR20

Quelques dates

- 1952 : Jean Loiseau publie « Itinéraires de Corse »
- 1960 : Guy Degos réalise une étude pour un tracé qui « colle à la ligne de partage des eaux »
- 1970 : La Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) propose un premier tracé
- 1972 : Michel Fabrikant trace le GR20 actuel

Quinze étapes

- De Calenzana à Conca : 200 kilomètres
- La plus courte : 4 heures
- La plus longue : 7 heures
- La plus rude : la 4^e : Ascu Stagnu - Tighjettu

Impact économique

- 20 000 visiteurs/an
- 400 000 nuitées en refuge
- 13 refuges
- Record des ventes de topo-guides (9 000/an)
- Dépense moyenne : 305 €/visiteur



Doc. 2 Les sentiers de randonnée du PNRC.



Doc. 3 Via ferrata de Chisà.



Tourisme "vert" : ensemble des offres touristiques que des agriculteurs ou des ruraux proposent au visiteur éventuel : ferme-auberge, camping à la ferme, ferme équestre, gîte rural, table d'hôte ou chambre d'hôte.

Via ferrata : littéralement "voie ferrée". Equipement d'une voie d'escalade pour qu'elle puisse être parcourue sans aucun danger par un non spécialiste.



Doc. 4 Chapelle romane médiévale de Cambia en Haute-Corse, et détail de la façade.



1. Quel élément te permet de dire que ce refuge dispose de l'électricité ? (Doc. 1)
2. Pourquoi peut-on dire que ce refuge dispose de l'eau chaude ? (Doc. 1)
3. Quelle est la technique moderne de ravitaillement des refuges de montagne (les cailloux disposés en cercle au premier plan sur la photographie peuvent te donner un indice) ? (Doc. 1)
4. Que signifie « GR 20 » ? Est-ce le seul sentier de randonnée de Corse ? (Doc. 2)
5. Quels détails de leur équipement montrent que ces personnes ne sont pas des spécialistes de l'escalade ? (Doc. 3)
6. Qu'est-ce qui peut amener les touristes à visiter le site de Cambia ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La découverte d'une culture particulière et l'attrait de nombreuses activités physiques et sportives sont à la base de la valorisation du tourisme de l'intérieur. Ce tourisme "vert", actif et curieux, attire une clientèle urbaine en quête de véritable dépaysement et de retour aux sources.

Soufflez, vous avez 1000 km de côtes pour lézarder...



Doc. 1 Campagne de communication 2006. Affiches de l'ATC.



Doc. 2 Le palais des congrès à Ajaccio.

Ce centre de congrès et de salons professionnels dispose d'un grand hall d'exposition, de salles de conférence, d'un auditorium et d'un espace de réception. Il fonctionne toute l'année.



Doc. 3 Affiche du "Festiventu".



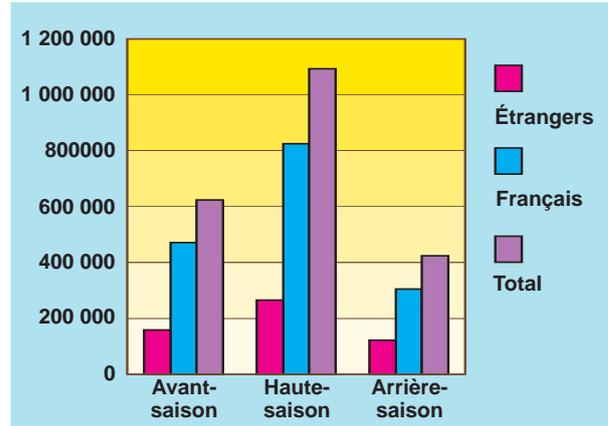
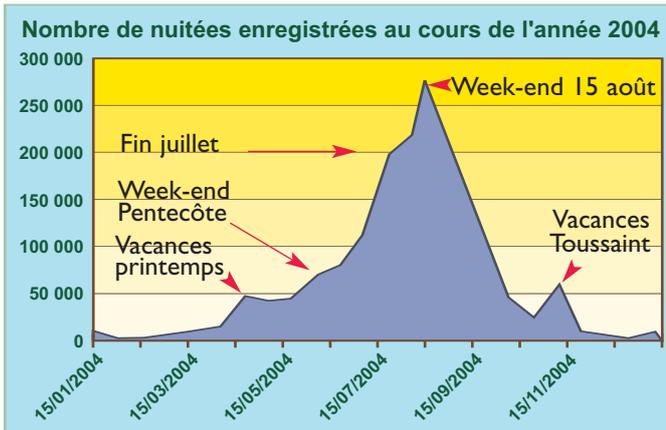
Agence du tourisme de la Corse (ATC) : organisme de la Collectivité territoriale de Corse. Principale mission : mettre en œuvre la politique touristique de la Collectivité Territoriale.

Croisiériste : passager d'un paquebot de croisière qui débarque pour la journée.

Festival : manifestation culturelle de durée limitée.

Nuitée : séjour à but touristique qui implique de passer au moins une nuit dans un type d'hébergement. Exemple : un couple qui passe 10 nuits en Corse est compté pour 20 nuitées.

Saison (touristique) : moment de l'année fréquenté par les touristes. Pour l'ATC, avant-saison : avril et mai, haute saison : de juin à août, arrière-saison : septembre et octobre.



Doc. 4 Courbe de fréquentation touristique et répartition saisonnière des visiteurs (2004).



Doc. 5 Navires de croisière à Ajaccio.

1992	25 000
1995	160 000
2000	280 000
2004	370 000
2006	420 000
2007	445 600

Doc. 6 Nombre de croisiéristes.



1. Quel est le message essentiel de l'affiche de l'ATC ? (Doc. 1)
2. Quel est l'intérêt de faire figurer une adresse internet sur les affiches ? (Doc. 1)
3. Quelle est la date de fréquentation touristique maximum ("pic de fréquentation") ? (Doc. 4)
4. Que peux-tu dire sur l'origine géographique des touristes venus en Corse en 2004 ? (Doc. 4)
5. Quelle forme de tourisme s'est particulièrement développée sur les 15 dernières années ? (Doc. 6)
6. Quels documents de cette fiche illustrent le souci d'étaler la saison ? Fais-en la liste et justifie-la.

CE QUE JE DOIS RETENIR

En Corse, l'activité touristique souffre du trop grand resserrement de la fréquentation sur les deux mois de l'été. Etaler la saison nécessite une diversification de l'offre touristique comme les escales de croisières, les festivals, les congrès...

23 LE TOURISME : UNE ACTIVITÉ DE RAPPORT



Doc. 1 Touristes attablés dans les cafés et restaurants du port d'Ajaccio en octobre 2008.



Doc. 2 Autocars attendant le débarquement des croisiéristes partant en excursions.

Chiffre d'affaires : valeur totale des recettes produites par l'activité d'une entreprise.

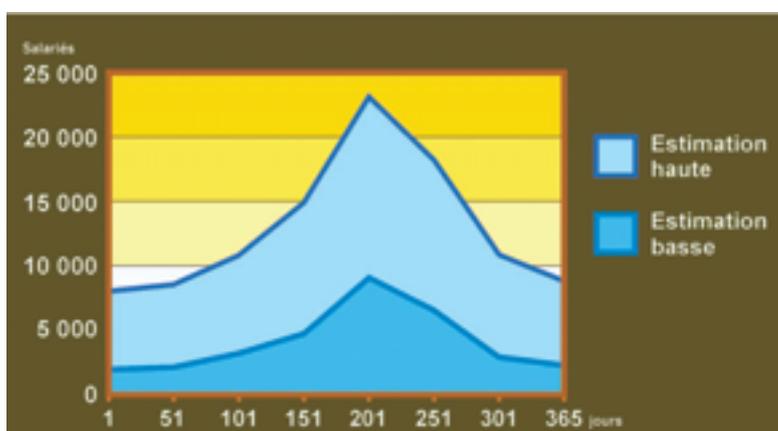
Emploi salarié induit : tout emploi créé ou maintenu grâce aux retombées d'une activité économique.

Estimation basse : ensemble de tous les emplois générés de façon certaine par le tourisme.

Estimation haute : ensemble de tous les emplois générés de façon certaine par le tourisme et de certains emplois permanents dont une partie est vraisemblablement liée au tourisme comme la location d'automobiles par exemple.

Nuitée : voir fiche 22.

Produit Intérieur Brut (PIB) : valeur totale des biens et services produits par an sur un territoire.



Doc. 3 L'emploi salarié induit par le tourisme en Corse en 2001.

2 140 000 touristes
23 254 800 nuitées
74% de Français
26% d'étrangers
1 milliard € de chiffre d'affaires
44 € de dépense moyenne par jour et par personne
3000 emplois en moyenne annuelle
10% du PIB de la Corse

Doc. 4 Chiffres-clés du tourisme en Corse en 2004.



1. Établis une liste des emplois salariés induits par l'activité touristique représentée sur la photographie. (Doc. 1)

2. Quels emplois salariés induits par l'activité touristique sont suggérés par le navire de croisière ? Et par les autocars ? (Doc. 2)

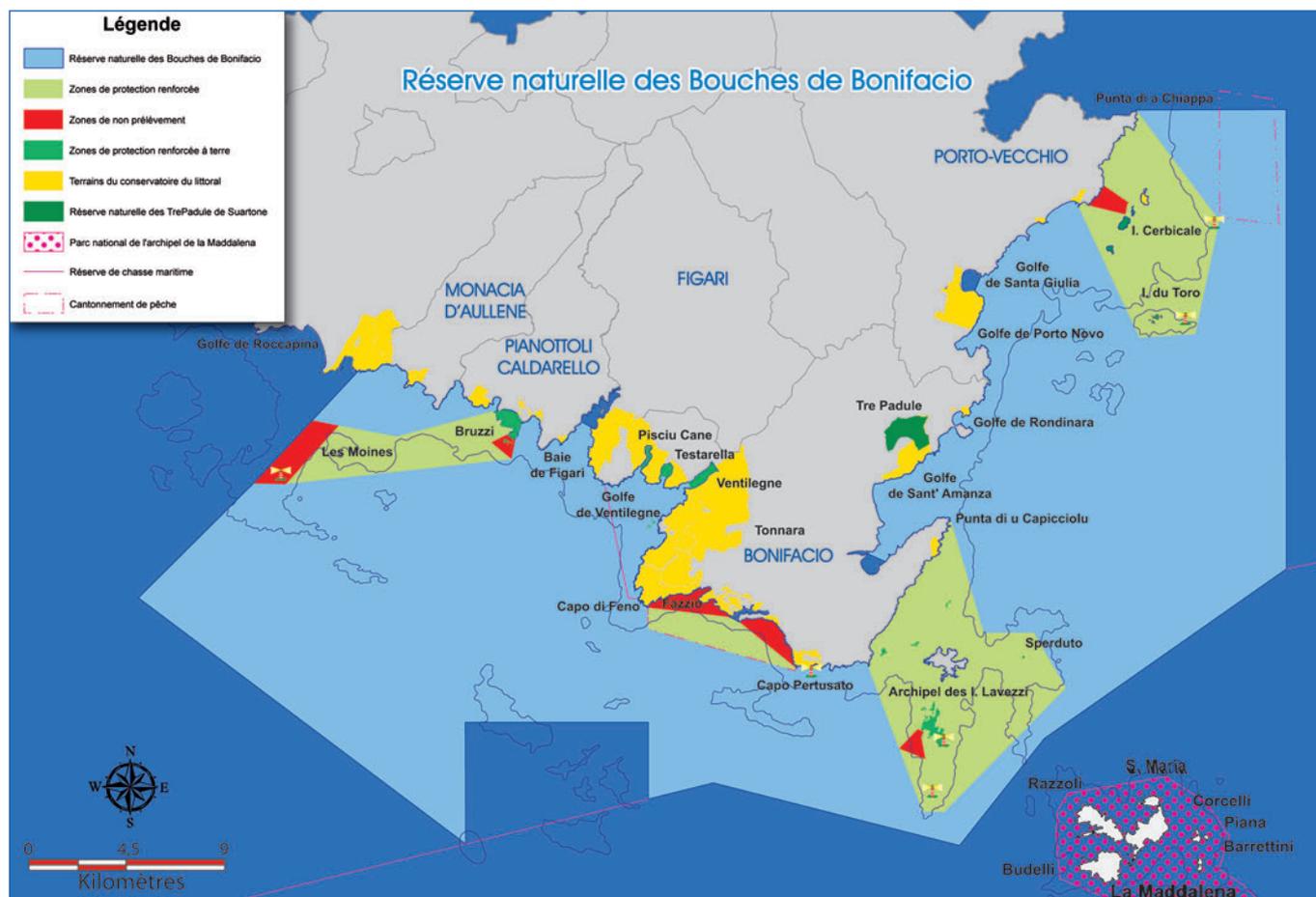
3. Quelle unité a été utilisée pour graduer l'échelle horizontale du graphique des emplois salariés induits ? Quels numéros portent les jours de l'année pendant lesquels l'activité touristique est la plus forte ? À quels mois correspondent-ils ? (Doc. 3)

4. Pour quelle raison principale est-il difficile de déterminer le nombre d'emplois qui relèvent de l'activité touristique ? Quel mot du document confirme cette difficulté ? (Doc. 3)

5. Calcule le montant moyen des dépenses effectuées par un couple qui passe une semaine de vacances en Corse en 2004. (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

L'activité touristique est la première activité économique de la Corse. Par ses emplois directs et induits, elle anime le développement de l'île. Mais cette activité reste très sensible aux variations de fréquentation difficilement maîtrisables d'une année sur l'autre.



Doc. 1 Organisation des activités de gestion dans la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio.
La réserve est gérée par un office de la Collectivité territoriale de Corse : l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).



Doc. 2 Surveillance aux îles Cerbicale.

Equipés d'une embarcation rapide, ces agents de la réserve naturelle exercent une double mission : faire respecter les règles de fréquentation de la réserve et en observer scientifiquement la faune et la flore.



Doc. 3 Information des visiteurs aux îles Lavezzi par un agent de la réserve.

"Vous êtes sur un site protégé. Nous vous demandons de rester sur les sentiers et d'éviter le piétinement... Ne grimpez pas sur les chaos rocheux et n'effectuez aucun prélèvement de plantes, d'insectes ou de coquillages... Ramenez vos déchets. Merci."



Casa : centre de séjour pédagogique accueillant des classes ou des groupes de jeunes.

Conservatoire du littoral : organisme public chargé d'acheter des terrains dans le but d'une protection définitive d'une partie des rivages maritimes et lacustres du pays.

Parc marin international : structure internationale en cours de formation destinée à protéger une aire maritime commune située entre la Corse et la Sardaigne.

Parc naturel régional : territoire classé à dominante rurale et à l'équilibre fragile dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité.

Réserve naturelle : territoire constitué par un espace naturel remarquable protégé par un règlement adapté.



30 ans de protection du littoral corse

Doc. 4 Une action du Conservatoire du littoral : protection de la dune du Ricanto (golfe d'Ajaccio) par pose de palissades (ganivelles).

Doc. 5 Parc Naturel Régional de Corse

Revitaliser l'espace rural
Préserver et valoriser le patrimoine naturel et culturel
Informier et sensibiliser



1. Délimite la portion du littoral sur lequel s'étend la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. N'y protège-t-on que des espaces marins ? Justifie ta réponse. (Doc. 1)

2. Par quel dispositif protège-t-on les espèces de la flore et de la faune marines ? (Doc. 1)

3. Peut-on venir facilement passer la journée sur l'archipel des Lavezzi ? De quelle manière a-t-on choisi de sensibiliser les visiteurs ? (Doc. 3)

4. Des trois éléments du littoral (plage, avant-dune et dune) lequel est particulièrement protégé ? Comment peut-on alors accéder à la plage ? (Doc. 4)

5. Quelle structure mise en place par le Parc naturel régional de la Corse peut permettre à ta classe de faire un séjour pédagogique centré sur la connaissance et la protection de la forêt ? (Doc. 5)

6. Classe par ordre d'importance les missions du Parc naturel régional et justifie ton choix. (Doc. 5)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Développer tout en préservant : c'est le défi des régions touristiques. La surfréquentation et les pollutions qui découlent de l'exploitation touristique doivent être maîtrisées. La Corse dispose de différents moyens : OEC, Parc naturel régional, Conservatoire du littoral, réserves...



Doc. 1 L'incubateur technologique territorial de Corse (ITTC ou I2TC), route de l'aéroport à Ajaccio.

L'incubateur territorial, soutenu par l'ADEC et financé par la Collectivité territoriale et l'État, est organisé sur deux sites, à Ajaccio et Bastia.

Il a pour mission de soutenir des projets innovants.

Il propose aux créateurs d'entreprises :

- une évaluation de leurs projets ;
- un appui en matière de formation ;
- des conseils dans les domaines juridique, financier et industriel ;
- une recherche de financement et de partenaires.

L'objectif est d'accompagner 20 entreprises en 4 ans.

Doc. 2 Le projet PERI (Production d'Énergie Renouvelable Intégrée).

Il s'agit d'un chauffe-air solaire intégré dans les volets. Ce projet a reçu le soutien de l'incubateur technologique territorial de Corse.



Aéronautique : voir fiche 27.

Biotechnologies : techniques utilisant des organismes microscopiques vivants pour fabriquer des produits, notamment alimentaires ou pharmaceutiques.

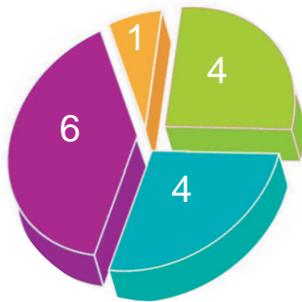
Incubateur : dispositif qui assure les premiers pas d'une entreprise nouvellement créée.

Innovation : recherche et mise en œuvre de techniques nouvelles.

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : techniques faisant largement appel à l'informatique.

Les projets innovants soutenus par l'I2TC doivent s'inscrire dans les domaines suivants :

- ▶ Environnement et énergies renouvelables ;
- ▶ Agroalimentaire et biotechnologies ;
- ▶ Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- ▶ Aéronautique et nouveaux matériaux.



Doc. 3 Projets soutenus par l'I2TC en 2008.

Quinze projets se répartissent sur quatre domaines d'activités.



Doc. 4 Affiche éditée par l'ADEC (Agence de Développement Économique de la Corse).

Cette agence de la Collectivité territoriale de Corse a pour mission d'aider à la création d'entreprises (aide financière directe, prêt, soutien à l'exportation etc.).



1. Quelles informations attend un créateur d'entreprise quand l'ITTC lui propose une évaluation de son projet ? (Doc. 1)

2. De quelle manière l'ITTC peut-il aider un créateur d'entreprise à rompre son isolement ? (Doc. 1)

3. Pourquoi cet organisme est-il nommé « incubateur » ? Quel autre mot aurait pu être choisi ? (Doc. 1)

4. Pourquoi le projet PERI est-il considéré comme innovant ? (Doc. 2)

5. Dans quel domaine d'activités le projet PERI s'inscrit-il ? (Doc. 2, 3)

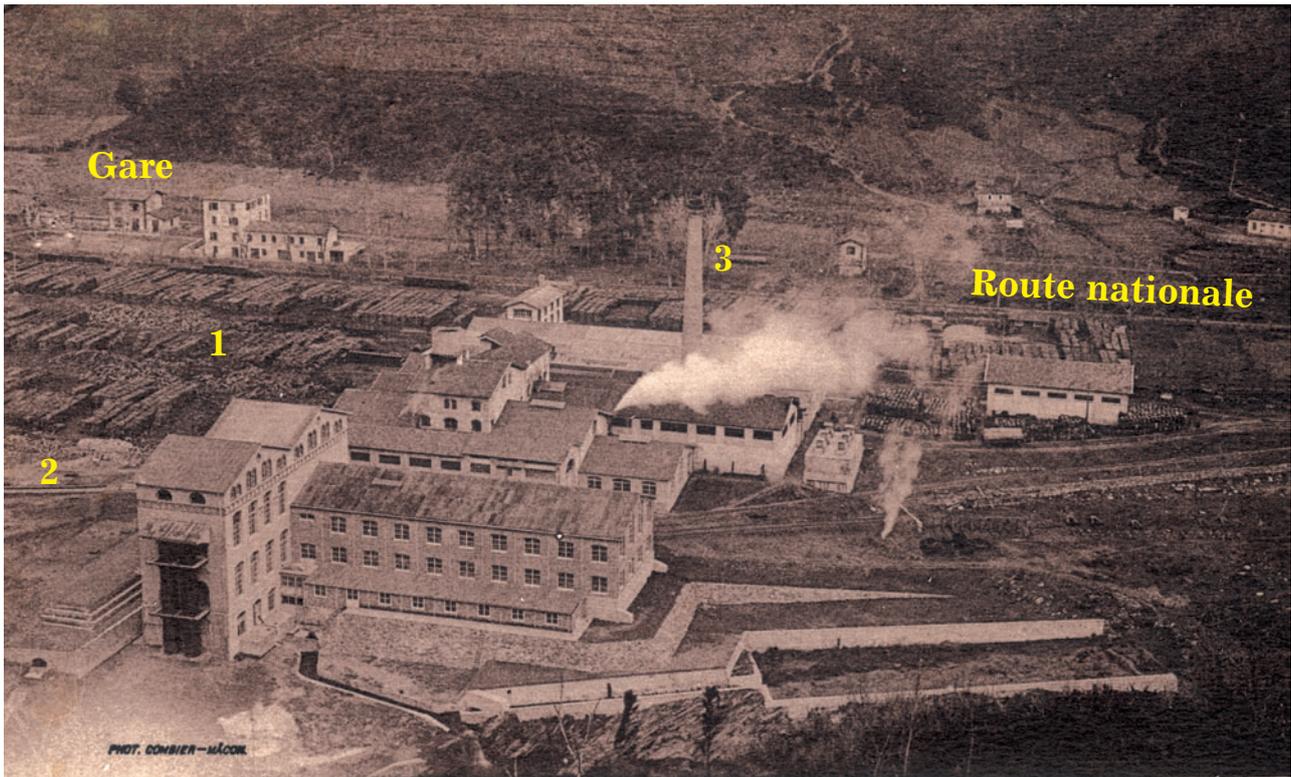
6. Quel point commun rassemble les quatre domaines d'activités que soutient l'ITTC ? (Doc. 3)

7. A ton avis, quelles idées l'ADEC a-t-elle voulu illustrer en choisissant l'image du puzzle pour illustrer son affiche ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Les nouvelles technologies favorisent l'esprit d'entreprise et la créativité, facteurs importants du développement économique. Plusieurs organismes les encouragent et soutiennent activement la création d'entreprises.

26 L'ABSENCE D'UNE CULTURE INDUSTRIELLE ?



Doc. 1 Usine de tanin de Barchetta (1899-1963).

À proximité de la Castagniccia, le site de Barchetta, sur la rive du Golu, renfermait trois unités de production : la scierie, l'usine de tanin et l'usine à papier. L'usine de tanin était équipée de deux raboteuses qui servaient à réduire le bois de châtaignier (1) en copeaux et d'une série d'autoclaves permettant d'assurer la production de tanin. L'eau nécessaire arrivait par un canal (2) depuis le Golu. L'usine a été fermée en 1963. La cheminée en briques rouges (3), le plus bel exemple industriel de l'île, a été restaurée en 1999.



Doc. 2 Usine d'amiante de Canari dans le Cap corse.

Amorcée à la fin des années 20, l'exploitation du site de Canari ne commencera vraiment qu'à partir de 1947. Jusqu'à sa fermeture, en 1965, 300 000 tonnes d'amiante seront produites par cette usine qui a employé jusqu'à 300 ouvriers.



Doc. 3 Catalogue de l'exposition consacrée à la Corse industrielle par le musée de la Corse.



- Artisanat** : fabrication manuelle d'objets ou de produits individualisés et obtenus en petit nombre.
- Arts du feu** : cette expression rassemble les métiers artistiques qui ont un rapport direct avec le feu: forge, métallurgie, verre et céramique.
- Autoclave** : récipient hermétique à parois épaisses pour réaliser un chauffage sous pression.
- Culture industrielle** : ensemble des pratiques et des savoirs industriels acquis au cours des siècles passés et sur lesquels pourraient s'appuyer la création de nouvelles industries.
- Friche industrielle** : terrain qui était occupé autrefois par des bâtiments industriels et leurs annexes et qui sont aujourd'hui à l'abandon.
- Industrie** : fabrication mécanisée et souvent automatisée d'objets ou de produits normalisés et obtenus en très grande quantité
- Tanin** : substance extraite du châtaignier et utilisée pour protéger les peaux de la décomposition.



Doc. 4 Francardo :
réhabilitation d'une
friche industrielle, le
projet PRUMITEI. Au
premier plan, aires de
jeux entourées de
gros galets peints.

Ce projet s'appuie sur la restauration de l'ancienne briqueterie de Francardo définitivement abandonnée en 1979. Un ensemble d'ateliers consacrés aux arts du feu y a été installé.



1. Quel arbre fournissait le bois nécessaire à l'usine de Barchetta ? (Doc. 1)
2. Quels avantages y-a-t-il eu à implanter cette usine de tanin à Barchetta ? Par l'observation de la photographie et la lecture du texte, tu peux en trouver quatre. (Doc. 1)
3. Le site d'implantation de l'usine de Canari était-il particulièrement favorable ? Pourquoi ? (Doc. 2)
4. Le catalogue apporte-t-il une réponse à la question du titre de la fiche ? Laquelle ? (Doc. 3)
5. Que fabriquait-on à Francardo ? Quel mot, plutôt que le mot « industrie », conviendrait pour désigner les nouvelles activités qui se sont installées sur ce site ? (Doc. 4)
6. À quoi reconnaît-on l'ancienne briqueterie de Francardo ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La Corse a un passé industriel intéressant. De 1830 à 1960 de nombreuses industries ont exploité des ressources naturelles locales. Celles-ci sont épuisées et beaucoup n'ont pu être rentables. Aujourd'hui, l'industrie est le secteur d'activité le moins développé en Corse.



Doc. 1 Entreprise "cca" (corse composites aéronautiques).

1 : salle de moulage assisté par laser.
2 : contrôle par scanner des pièces fabriquées.

"Corse composites aéronautiques" est la plus importante firme industrielle de l'île et a contribué à la construction de l'Airbus A380. Elle emploie 180 salariés et son chiffre d'affaires a presque doublé en deux ans.



J. L. Dirigeant d'une PME du PIAC : "Sept PME du secteur des industries aéronautiques se sont unies pour constituer le PIAC. Elles forment un pôle qui regroupe 300 salariés qualifiés et en prévoient 400 en 2010. L'objectif est de mieux faire face à la concurrence internationale par la mise en commun de certains équipements et de moyens de formation du personnel [...]."

Doc. 2 Le PIAC : pôle des industries aéronautiques corses.



Aéronautique : industrie concernant l'ensemble des activités de construction des avions.

BTP : ensemble des activités de construction des bâtiments, immeubles et ouvrages d'art.

Chiffre d'affaires : montant des ventes d'une entreprise.

Composite : matériau résistant en résine plastique renforcée par des fibres de verre ou de carbone.

Haute technologie : techniques industrielles basées sur l'informatique, l'automatisation et un haut degré de précision.

Petite et Moyenne Entreprise (PME) : entreprise qui compte entre 10 et 499 salariés.

Pôle : regroupement d'entreprises développant la même activité.



Doc. 4 Chantier du BTP à Ajaccio.

Industrie	6609	38%
BTP	10913	62%
Total	17522	100%

Doc. 3 L'emploi dans le secteur secondaire en Corse (2005).

Années	Logements	Locaux	TOTAL
2001	300 000	100 000	400 000
2004	430 000	150 000	580 000
2006	500 000	160 000	660 000

Doc. 5 Surfaces construites en Corse (en m²).



1. Quelles remarques peux-tu faire sur l'organisation de la salle de moulage ? (Doc. 1)
2. Qu'est-ce qui permet de dire que l'entreprise CCA fabrique des pièces de haute technologie (Doc 1, 2)
3. Quelles informations permettent de constater les bons résultats de cette entreprise ? (Doc. 1)
4. De quelle manière les PME de l'industrie aéronautique en Corse font-elles face à la forte concurrence qui anime ce secteur ? (Doc. 2)
5. Quels indices sur le logo montrent que le PIAC fabrique des pièces de haute technologie ? (Doc. 2)
6. En terme d'emplois, quelle est la place du BTP dans le secteur secondaire en Corse ? (Doc. 3, 5)
7. Que peux-tu dire de la situation économique du secteur du bâtiment depuis quelques années ? (Doc. 4, 5)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Les succès remportés par les entreprises aéronautiques montrent qu'il y a la place pour une activité industrielle à haute technologie et peu polluante. Cependant le BTP représente l'essentiel des activités industrielles de la Corse.



Doc. 1 La fromagerie industrielle de Lucciana, au sud de Bastia. À gauche, les tanks (cuves réfrigérées).

Cette entreprise emploie 40 salariés. Elle réalise 35 % de la collecte de lait de brebis insulaire, auprès de 100 éleveurs locaux. Sa production annuelle est de 750 tonnes de fromage et de 75 tonnes de brocciu dont 65 % sont commercialisées en France continentale et 5 % à l'étranger.



Doc. 2 Élevage de poules pondeuses sur la commune d'Alata.

1. Bâtiments de ponte ; 2. Silos à nourriture ; 3. Garage des véhicules de livraison ; 4. Bâtiment de conditionnement des œufs ; 5. Terrain de parcours des poules.

Automatisation : utilisation de machines pour la réalisation d'un programme de travail, l'intervention humaine étant réduite à l'établissement du programme.

Création pure : création d'une entreprise jusqu'alors inexistante.

Eau de source : eau potable qui provient de nappes souterraines profondes non polluées.

Industries Agroalimentaires (IAA) : industries de première transformation des produits agricoles et de la pêche. Il s'agit des industries des viandes, des industries laitières, des autres industries alimentaires, des industries des boissons.

Réactivation : cas d'une entreprise qui avait cessé toute activité et qui la reprend.

Reprise : cas dans lequel une entreprise reprend une partie ou la totalité de l'activité d'une autre entreprise.

Silo : réservoir fermé, de grande taille, où est entreposé un produit agricole ou industriel.

Travail à la chaîne : installation formée de postes successifs de travail devant lesquels est automatiquement présenté le produit à transformer.



Doc. 3 Atelier d'embouteillage dans l'usine d'eau de source à Cauro.

Cette usine emploie 25 salariés et produit 17 millions de bouteilles par an.

Année	Créations pures	Réactivations	Reprises	TOTAL
2001	30	10	10	50
2002	23	12	11	46
2003	38	10	10	58
2004	37	14	17	68
2005	47	13	7	67

Doc. 4 Créations d'entreprises agroalimentaires en Corse.



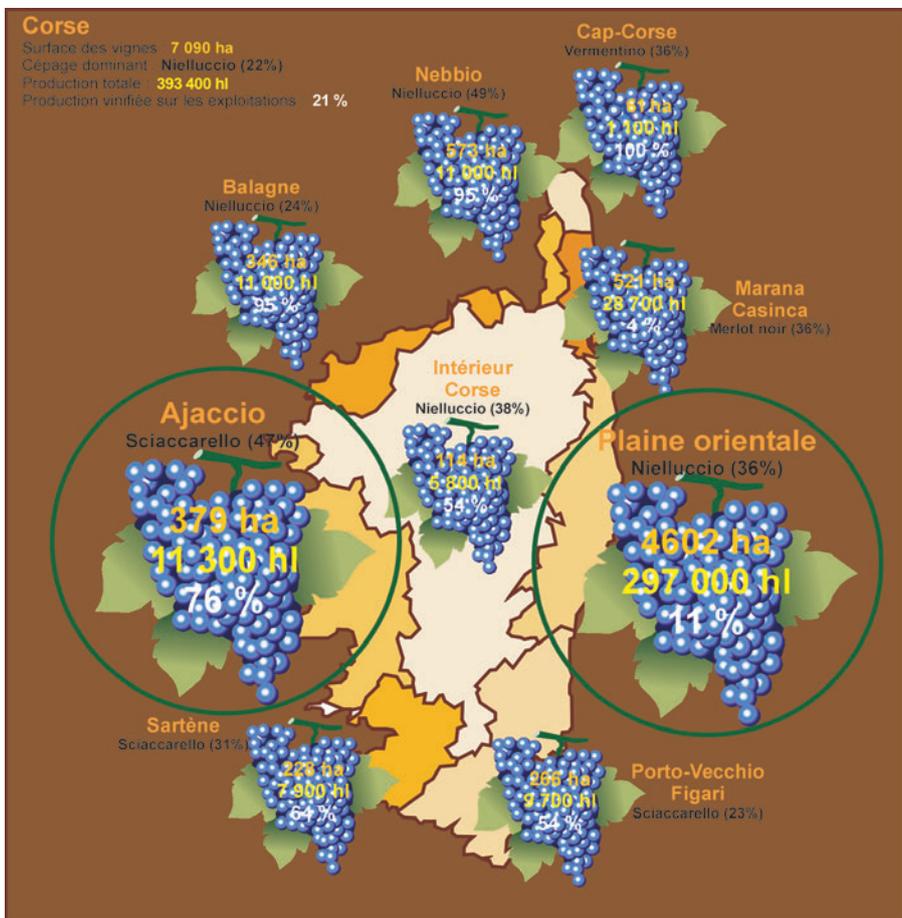
1. Que contiennent les tanks visibles sur la gauche de la photographie ? (Doc. 1)
2. Quel pourcentage de production de la fromagerie de Lucciana est commercialisé en Corse ? (Doc. 1)
3. Quels sont les éléments du paysage qui indiquent que les bâtiments portant le chiffre 1 sont les bâtiments de ponte ? (Doc. 2)
4. Qu'est-ce qui permet de reconnaître le terrain de parcours des poules ? (Doc. 2)
5. Les ouvriers sont-ils nombreux sur les postes de travail de cet atelier ? Combien en comptes-tu ? Quelle explication peux-tu donner ? (Doc. 3)
6. Explique pourquoi cet atelier illustre les deux grands principes du travail industriel : l'automatisation et le travail à la chaîne. (Doc. 3)
7. Comment le tableau confirme-t-il le titre de la fiche ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Les industries agroalimentaires ont effectué un bond qualitatif et quantitatif qui les place aujourd'hui dans les activités de production les plus performantes de l'île. Elles valorisent les ressources naturelles (eaux de table) et les ressources de l'agriculture (lait, viande, fruits...).



Doc. 1 Patrimoine, le premier vignoble (- - -) de Corse classé en AOC.



Vermentinu.

Raisin blanc, cépage à la base des vins blancs de la Corse.



Niellucciu.

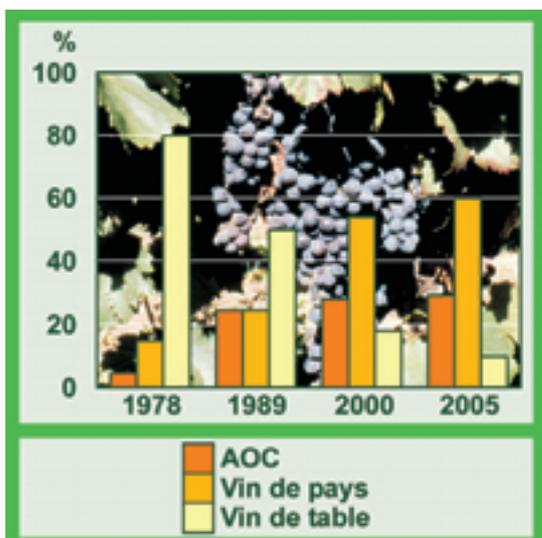
(de niellu : noir). Raisin noir donnant un vin rouge foncé.



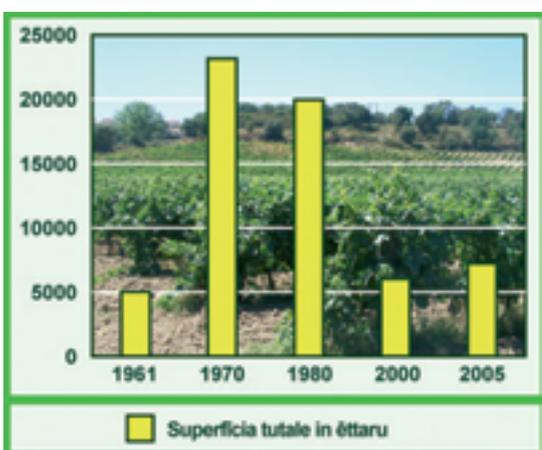
Sciaccarellu.

(de sciacca : qui craque). Raisin noir donnant un vin rouge rubis.

Doc. 2 Les neuf régions viticoles de la Corse (année 2000) et les trois principaux cépages corses.



Doc. 3 Évolution en qualité de la production vinicole.



Doc. 4 Évolution des surfaces occupées par la vigne.



AOC (Appellation d'origine contrôlée) : dénomination officielle de qualité accordée à un produit agricole qui respecte des normes de production ou de fabrication réglementées.

Cépage : variété de plant de vigne cultivée.

Hectare (ha) : unité de mesure de dix mille m².

Hectolitre (hl) : mesure de capacité valant cent litres.

Rendement : en agriculture, quantité de produit obtenue à l'hectare.

Restructurer : modifier un système pour lui donner une nouvelle organisation.

Vignoble : ensemble des plantations de vignes d'un domaine, d'une région ou d'un pays.

Vin de pays (VDP) : dénomination officielle de qualité accordée à des vins issus de cépages sélectionnés.

Vin de table : désigne tous les vins qui ne bénéficient pas d'une dénomination officielle de qualité.

Viticulture : culture de la vigne.

	AOC	Vins de pays
Vendus hors de Corse	27 %	65 %
Dont vendus à l'étranger	10 %	30 %
Destinations	Europe du Nord - USA - Canada - Japon	

Doc. 5 Commercialisation de la production vinicole.



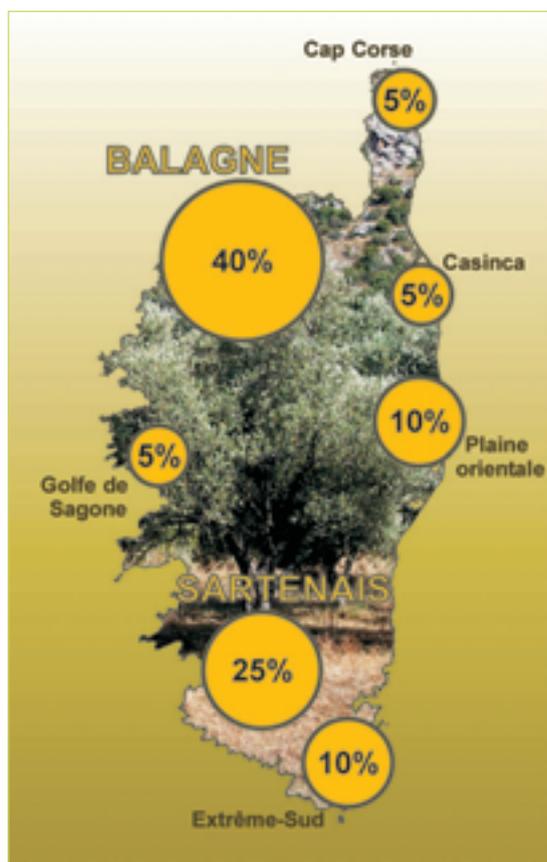
1. Que peux-tu dire sur le nombre et la superficie des parcelles qui constituent le vignoble de Patrimonio (dont on ne voit ici qu'une partie) ? (Doc. 1)
2. Quels sont les avantages naturels du site dans lequel ce vignoble a été installé ? (Doc. 1)
3. Compare la surface du vignoble corse entre 1961 et 1970. Que peux-tu dire ? (Doc. 4)
4. Compare la surface du vignoble corse entre 1980 et 2000. Que peux-tu dire ? (Doc. 4)
5. Cette évolution se poursuit-elle après 2000 ? (Doc. 4)
6. Quelle catégorie de vin a subi une très forte diminution de production entre 1978 et 2005 ? Vers quelles catégories de vin s'oriente maintenant la clientèle ? (Doc. 3, 5)
7. Calcule les rendements à l'hectare de la région d'Ajaccio et de la région de la Plaine Orientale. Comment peux-tu expliquer la différence ? (Doc. 2)
8. Quel est le pourcentage des AOC de Corse commercialisées en France continentale ? (Doc. 5)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Les viticulteurs corses ont su s'orienter vers une production de qualité aujourd'hui reconnue. Ils ont fait porter leur action sur la restructuration du vignoble, sur les techniques de vinification les plus modernes et sur une politique commerciale à l'assaut du marché national et international où règne une très forte concurrence.



Doc. 1 Jeune oliveraie en production.



Doc. 2 Principales régions oléicoles (production estimée en pourcentage).

PAYS	Production en tonnes	RANG
Espagne	1 100 000	1 ^{er}
Italie	670 000	2 ^e
Grèce	395 000	3 ^e
Syrie	180 000	4 ^e
Tunisie	144 000	5 ^e
Portugal	31 500	9 ^e
France dont Corse	4 200 250	15 ^e

Doc. 3 Principaux pays producteurs méditerranéens (production moyenne d'huile, période 2000-2006).



Décret : décision écrite fixant un règlement et signé par le Président de la République ou le Premier ministre.

Norme : caractère imposé par un règlement.

Oléiculture : culture d'oléagineux, plantes qui donnent de l'huile par leurs graines (arachide, tournesol) ou par leurs fruits (olivier, palmier).

Oliveraie : espace exclusivement planté d'oliviers.

Verger : espace planté d'arbres fruitiers.



Doc. 5 Affiche des 10 ans de la "Fête de l'huile nouvelle".

Article 1

Seules ont droit à l'appellation d'origine contrôlée « Huile d'olive de Corse » ou « Huile d'olive de Corse – Oliu di Corsica » les huiles qui répondent aux conditions définies par le présent décret.

Article 4

Les huiles proviennent d'olives des variétés suivantes : *Sabina* (également dénommée *Aliva Bianca*, *Biancaghja*), *Ghjermana*, *Capannace*, *Raspulada*, *Zinzala*, *Aliva Nera* (également dénommée *Ghjermana* du Sud), *Curtinese*.

Article 5

Densité de plantation : la distance minimale entre les arbres doit être au moins égale à 4 mètres.

Taille : la taille consiste à réduire l'arbre par élimination des vieux bois, ce qui confère une forme favorisant la fructification et la récolte.

Entretien des vergers : les vergers doivent être entretenus soit par des façons culturales, soit enherbés et fauchés, ou pâturés tous les ans.

Article 6

Le rendement des vergers ne doit pas dépasser 8 tonnes d'olives à l'hectare.

Article 8

Il ne peut pas être élaboré d'huile d'olive d'appellation d'origine contrôlée « Huile d'olive de Corse », « Huile d'olive de Corse – Oliu di Corsica » à partir d'olives ramassées à même le sol.

Fait à Paris, le 26 novembre 2004.

Doc. 4 Décret relatif à l'AOC "Huile d'olive de Corse" (extrait).



1. De quelle manière se fait la récolte des olives ? L'oléiculteur en AOC est-il obligé d'utiliser cette technique ? Quel article du décret justifie ta réponse ? (Doc. 1, 4).

2. L'oliveraie qui est présentée peut-elle bénéficier d'une appellation d'origine contrôlée ?

Justifie ta réponse à l'aide de l'article 5 du décret. (Doc. 1, 4).

3. Quelles sont les deux grandes régions d'oléiculture en Corse ? (Doc.2).

4. À laquelle de ces deux régions appartient le village qui organise chaque année depuis 10 ans « A festa di l'Oliu Novu » ? (Doc. 5).

5. Comment l'oléiculteur peut-il limiter le rendement à 8 tonnes à l'hectare (décret AOC) ? (Doc. 4).

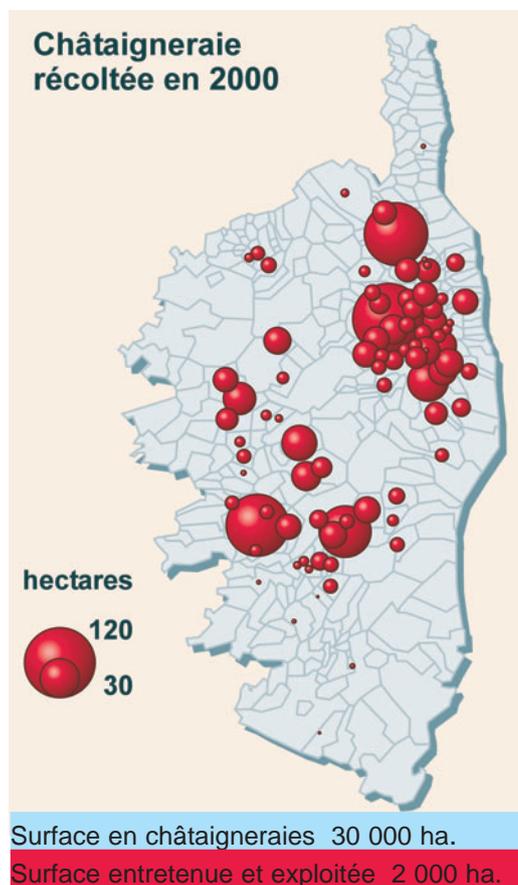
6. Après lecture attentive du tableau, peux-tu expliquer pourquoi les oléiculteurs corses ont décidé de réaliser une production de très haute qualité ? (Doc. 3).

CE QUE JE DOIS RETENIR

La culture de l'olivier est une des plus anciennes de Corse. Elle est aujourd'hui relancée grâce à une AOC. Celle-ci oblige les oléiculteurs à une restructuration du verger et au respect de normes de production et de qualité. C'est la condition indispensable pour subsister face aux puissants producteurs méditerranéens comme l'Espagne, l'Italie, ou la Grèce.



Doc. 1 Châtaigneraie rénovée et pâturée par des moutons à viande.



Doc. 2 La châtaigneraie corse.

"Cet arbre, magnifique pour un arbre cultivé, fut aussi précieux que le blé pour la plupart des insulaires. Comme lui, il leur fournit depuis les Pisans, à la fois le pain et la monnaie d'échange, tout en leur assurant un élevage rémunérateur. Il leur procura en outre un bois excellent, propre aux multiples usages : charpente, ébénisterie, industrie artisanale, piquets de clôture et manches d'outils, sans omettre le chauffage..."

... Partout où il a détrôné la forêt initiale de chênes, il a fait naître de nouvelles ressources, déterminé un habitat spécial, où le séchoir à châtaignes n'est pas la moindre des caractéristiques. Ainsi est né un milieu social particulier aux fortes densités où l'individu a un tempérament généreux et un esprit jovial. Il nous paraît logique de parler de civilisation du châtaignier."

Doc. 3 La "civilisation du châtaignier" (P. Simi).

CHINE	715 000 tonnes
ITALIE	50 000 tonnes
TURQUIE	48 000 tonnes
BOLIVIE	35 000 tonnes
PORTUGAL	33 000 tonnes
FRANCE dont CORSE	11 000 tonnes 1 200 tonnes transformées en 250 tonnes de farine
GRECE	10 000 tonnes

Doc. 4 Production mondiale de châtaignes (année 2004).



Doc. 5 Farine de châtaigne.

40% de la farine de châtaigne produite en Corse sont certifiés "agriculture biologique".
52 castanéiculteurs sur 80 produisent selon les normes imposées par l'AOC « Farine de châtaigne corse - Farina castagnina corsa ».

🔗🔗🔗🔗🔗🔗🔗🔗🔗🔗🔗
Agriculture biologique : méthode de culture qui n'utilise pas de produits chimiques fabriqués par l'homme ; c'est un label défini par l'Union Européenne.
"Arbre à pain" : expression qui en Corse désigne le châtaignier pour les qualités nourricières de ses fruits.
Castanéiculteur : agriculteur produisant des châtaignes.
Châtaigneraie : lieu exclusivement planté de châtaigniers ; verger de châtaigniers.
Label : voir fiche 36.
Marron : une variété de châtaigne est dite « marron » quand moins de 5% de ses fruits sont cloisonnés.



Doc. 6 De nouveaux débouchés pour la châtaigne.



1. Quels éléments observables sur la photographie permettent de dire que cette châtaigneraie a été rénovée ? (Doc. 1)
2. Quel est l'intérêt, pour un castanéiculteur, d'installer des moutons à viande dans sa châtaigneraie ? (Doc. 1)
3. De quel animal le castanéiculteur se protège-t-il en clôturant ses parcelles ? (Doc. 1)
4. Cite les principales microrégions productrices de châtaignes. (Doc. 2 et carte physique en annexe)
5. Quels renseignements te permettent de dire que la production de châtaignes en Corse pourrait être bien plus importante ? (Doc. 2)
6. Énumère les différents emplois du châtaignier décrits par P. Simi dans son texte. (Doc. 3)
7. Quels indices, sur les sachets de farine, montrent que les castanéiculteurs ont fait le choix de la qualité ? Comment peux-tu expliquer ce choix ? (Doc. 4, 5)
8. Quels sont les nouveaux débouchés qui permettent de valoriser la récolte de châtaignes ? (Doc. 6)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Pendant longtemps, le châtaignier a été "l'arbre à pain" de la Corse. Puis l'exploitation de la châtaigneraie a considérablement régressé. Aujourd'hui elle renaît et son produit emblématique, la farine de châtaigne, a obtenu l'AOC "Farina castagnina corsa".

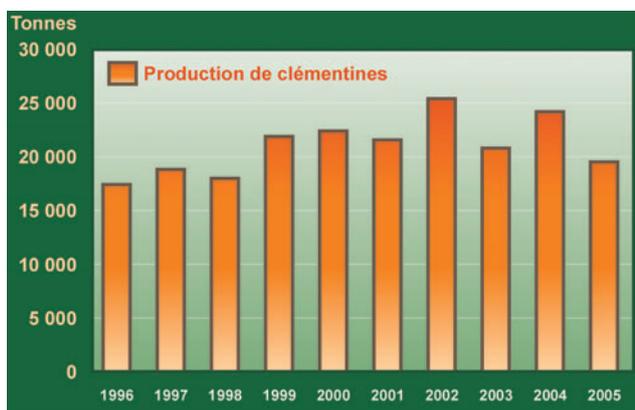


Doc. 1 Une exploitation fruitière en Plaine orientale.

Grâce au label IGP, la renommée de la clémentine de Corse a franchi les frontières nationales. Elle le doit à un terroir reconnu comme exceptionnel parce qu'il dispose de nombreux atouts :



- ensoleillement hivernal remarquable ;
- précipitations importantes qui peuvent être relayées par l'irrigation ;
- sols granitiques et schisteux qui assurent une acidité suffisante ;
- pentes faibles qui drainent bien les sols ;
- altitude inférieure à 300 mètres ;
- absence de nombreux parasites en raison de l'insularité.



Doc. 2 Evolution de la production de clémentines en Corse (1996-2005).



Doc. 3 Affiche promotionnelle.



Agrumes : nom désignant une famille de fruits : oranges, citrons, clémentines, pamplemousses...

Indication Géographique Protégée (IGP) : label européen qui atteste de la qualité et de l'origine d'un produit.

Kiwi : arbuste grimpant dont les tiges doivent être soutenues par des piquets et des rangées de fil de fer.

Promotion : développement des ventes par la publicité.

Terroir : espace exploité sur lequel les conditions naturelles (relief, exposition, sol et climat) donnent aux produits cultivés une identité particulière.

PAYS	Moyenne (2000 à 2003)
ESPAGNE	837 600 t
MAROC	164 600 t
ITALIE	61 000 t
GRÈCE	29 300 t
CORSE	19 600 t
TURQUIE	6 000 t

Doc. 4 Production de clémentines en Méditerranée.

LES VERGERS EN CORSE	Production en tonnes	Part de la production nationale	Évolution de la surface cultivée 1993-2003
Agrumes	24 488	98,90 %	-3 %
dont Clémentines	20 851	99,50 %	
Kiwis	9 808	13,20 %	-40 %
Prunes à pruneaux	8 050	4,40 %	+64 %
Amandes	729	nd %	+88 %
Châtaignes	653	6,50 %	+40 %
Olives à huile	490	2,50 %	+66 %
Figues	145	4,30 %	nd
Noisettes	111	3,00 %	nd

Doc. 5 Les vergers en Corse en 2005.



1. Quel adjectif convient le mieux pour qualifier l'organisation de l'espace de cette exploitation : désordonnée, rangée, géométrique, inorganisée ? Justifie ton choix. (Doc. 1)
2. A quoi servent les lignes d'arbres qui délimitent chaque parcelle ? (Doc. 1)
3. Quel végétal occupe la parcelle 1 ? Quel végétal occupe la parcelle 2 ? A quelles activités est consacrée la parcelle 3 ? Quelle est la particularité de la parcelle 4 ? (Doc. 1)
4. A quel niveau moyen se situe la production de clémentines sur les dix dernières années ? Compare-la à la production des pays concurrents. (Doc. 2, 4)
5. Quels sont les atouts sur lesquels les producteurs de clémentines corses ont jugé utile de promouvoir leur produit ? (Doc. 3)
6. De quel fruit la Corse est-elle l'unique région française productrice ? (Doc. 5)
7. Comment les agriculteurs ont-ils réagi face aux difficultés de commercialisation des clémentines et des kiwis ? Quel chiffre le montre ? (Doc. 5)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La Corse est le verger d'agrumes de la France et la renommée de sa clémentine a largement dépassé ses frontières. Mais dans un monde méditerranéen ouvert à toutes les concurrences, les arboriculteurs corses cherchent à diversifier leur production.

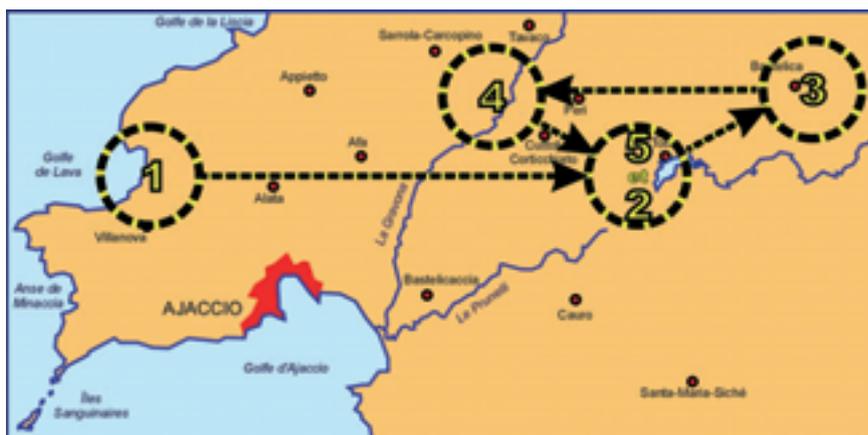


Doc. 1 Rucher près d'Aleria, sur la côte orientale, au printemps.

P. T., apiculteur professionnel à Cuttoli : « Je possède 300 ruches réparties en plusieurs ruchers afin de faciliter mon travail. Notamment quand il s'agit de transporter les ruches d'un site de production à l'autre. Ma production annuelle est d'environ 14 tonnes mais peut varier de manière importante selon les conditions météorologiques. Depuis que je suis adhérent au syndicat AOC "Miel de Corse", je vends toute ma production dans l'année car la clientèle recherche le suivi de la qualité. »

D. C., apiculteur professionnel à Ocana : « Je suis adhérent à l'AOC "Miel de Corse" et mes 400 ruches produisent en moyenne une dizaine de tonnes de miel par an. Je vends directement à la miellerie, à l'exception d'une petite quantité (3%) que je vends hors de Corse par internet. Je pratique la transhumance de mes ruches pour pouvoir produire des qualités de miel différentes et cela m'occupe bien l'année ! »

Doc. 2 Interviews de deux apiculteurs professionnels.



Doc. 3 Un exemple de transhumance des ruches.

1 Printemps : asphodèles.
 2 Mai : maquis.
 3 Fin juin-juillet : châtaignier.
 4 Août : miellat.
 5 Septembre à décembre : arbusiers.



Appellation d'Origine Protégée (AOP) : équivalent européen de l'AOC, désigne un produit dont la production et la transformation ont lieu dans une zone géographique déterminée et avec un savoir-faire reconnu.

Apiculture : technique de l'élevage et du soin des abeilles pour obtenir le miel et la cire.

Abeille corse : *Apis mellifera corsica*, variété d'abeille typique de la Corse et adaptée aux conditions régionales.

Miellat : substance sucrée produite par les pucerons ou certains arbres et butinée par les abeilles.

Transhumance : déplacement d'un élevage pour le mettre dans les meilleures conditions de production du moment.



Propriétaires de ruches	400
Apiculteurs adhérents AOC - dont professionnels	80 45
Nombre de ruches	10 000
Production annuelle	240 tonnes
Commercialisation	90% en Corse 10% sur le continent (vente par internet)



Doc. 4 L'apiculture corse en chiffres (2007).

Pays	Nombre de ruches	Nombre de ruches (professionnels)	Nombre d'apiculteurs	Nombre d'apiculteurs professionnels	% d'apiculteurs professionnels	Nombre de ruches par professionnels
Allemagne	899 000	50 000	103 600	290	0,30	172
Grèce	1 380 000	770 000	24 000	3 000	12,50	257
France	1 446 900	528 000	100 000	3 000	3,00	176
Italie	1 100 000	300 000	75 000	1 100	1,50	273
Portugal	632 500	345 000	26 000	1 800	6,90	192
Espagne	2 238 064	1 561 615	27 794	4 560	16,40	342
Total	7 696 464	3 554 615	356 394	13 750		235

Doc. 5 L'apiculture dans l'Union européenne (2004).



1. Quelles fleurs sont principalement butinées par les abeilles de ce rucher ? (Doc. 1, 3)
2. Pour quelle raison les apiculteurs professionnels n'installent-ils pas toutes leurs ruches au même endroit ? (Doc. 2)
3. Quelle technique permet aux apiculteurs de produire des miels aux parfums différents ? (Doc. 2, 3)
4. Comment le consommateur peut-il être assuré d'acheter un miel de qualité ? (Doc. 4)
5. L'apiculture n'est-elle réservée qu'aux professionnels ? Justifie ta réponse. (Doc. 5)
6. Quels sont les deux pays de l'Union européenne les plus professionnalisés en apiculture ? (Doc. 5)

CE QUE JE DOIS RETENIR

L'apiculture a trouvé en Corse des conditions très favorables à l'élaboration de miels de qualité et particulièrement typés. C'est une activité très répandue, de la plaine jusqu'en montagne, et partagée entre amateurs et professionnels. Mais peu en vivent exclusivement.



Doc. 1 Maraîchage à Bastelicaccia, près d'Ajaccio.

1 : “chapelles” (serres sous verre) ; 2 : tunnels sous plastique ; 3 : tunnels découverts ; 4 : paillage sous film plastique noir ; 5 : terres au repos ; 6 : extensions futures.



En 2003, l'association « Organisation des Maraîchers Corses » est créée. Elle compte, en 2006, 44 adhérents (sur 68 exploitants) répartis sur l'ensemble de la région, et représente 80 % du volume global de la production maraîchère insulaire.

Objectifs de l'Organisation des Maraîchers Corses

- améliorer la mise en valeur commerciale des produits apportés par ses adhérents,
- adapter l'offre à la demande,
- affirmer la démarche de qualité pour l'ensemble des adhérents,
- développer la diffusion des produits,
- réduire les coûts de production,
- fournir une production en total respect avec l'environnement.

Doc. 2 Organisation régionale des maraîchers et affiches promotionnelles.



Aléa climatique : voir fiche 5.

Forçage : opérations par lesquelles on force les végétaux à produire plus précocement.

Maraîchage : le maraîchage désigne la culture des légumes frais sous abris ou en plein champ. Les abris, serres, tunnels ou paillage, permettent de protéger les cultures et d'assurer le forçage.

Paillage : il consiste à protéger le pied d'une plante par des végétaux séchés ou un film plastique noir. Cela assure une protection contre le froid, la sécheresse et empêche la pousse des mauvaises herbes.

Promotion : voir fiche 32.



Doc. 3 Pays d'origine de pommes vendues à Ajaccio en septembre 2006.

Évolution générale de la production maraîchère depuis 1990 : - 35 %	
Évolution générale des surfaces depuis 1990 : - 50 %	
Lieux de production : périphérie d'Ajaccio - Marana - Casinca - Plaine Orientale	
Productions en baisse depuis 1990	Productions en augmentation depuis 2000
Chicorée - Scarole - Frisée	Laitue
Artichauts - Carottes - Tomates	Melon

Doc. 4 État de la production maraîchère en Corse.



1. Pour quelles raisons peut-on dire qu'en cultivant sous serre le maraîcher ne dépend plus des saisons ? (Doc.1)
2. Quels aléas climatiques cette exploitation maraîchère doit-elle craindre le plus ? Justifie ta réponse. (Doc. 1)
3. Pour quelles raisons les parcelles 5 et 6 apparaissent-elles dénudées ? Justifie ta réponse. (Doc. 1)
4. Lequel de ces deux qualificatifs semble le mieux convenir au paysage : naturel ou artificialisé ? (Doc. 1)
5. Sur quelle saison et quels arguments est ciblée la campagne de promotion effectuée par l'Organisation des Maraîchers Corses ? (Doc. 2)
6. Qu'est-ce qui a poussé une grande partie des maraîchers à se regrouper ? (Doc. 2, 3, 4)
7. Sur quels continents sont produites ces pommes ? (Doc. 3)

CE QUE JE DOIS RETENIR

De nombreux fruits et légumes sont commercialisés en Corse après avoir effectué, pour certains, des dizaines de milliers de kilomètres. Pourtant les conditions climatiques locales permettraient de les produire sur place. Pour rester compétitifs et continuer d'exister, les producteurs insulaires doivent se regrouper et s'organiser.



Doc. 1 Stand à la foire du fromage de Venacu, en mai 2008.

Le brocciu

Fromage de lactosérum. Brebis et chèvre. Production estimée à 650 tonnes/an. Seul produit fromager AOC en Corse actuellement.

Le Bastelicaccia

Fromage à pâte molle à croûte lavée naturelle. Brebis et chèvre. Production essentiellement limitée aux basses vallées de la Gravona et du Prunelli.

Le Calinzana

Fromage à pâte molle à croûte lavée. Chèvre. Produit dans la zone d'hivernage traditionnelle du Mazurlinu et du Falasorma, ainsi que sur la commune de Calinzana.

Le Niolu

Fromage à pâte molle à croûte lavée. Brebis et chèvre. Produit essentiellement dans le Niolu, la vallée du Golu et le Cortenais.

Le Sartinese

Fromage à pâte pressée, non cuite. Brebis et chèvre. Produit entre la vallée du Taravu, celle du Rizzanese et l'Extrême-sud de l'île. Transhumance l'été sur les contreforts du Coscione.

Le Venacu

Fromage à pâte molle à croûte lavée. Brebis et chèvre. Sa production (environ 25 tonnes par an) est essentiellement fermière, dans les régions du Venacais et du Cortenais.



Doc. 2 Les fromages de Corse : des produits aujourd'hui bien identifiés.

Doc. 3 Quatre fromages de Corse : Brocciu (1), Sartinese (2), Bastelicaccia (3), Venacu (4).



Affinage : achèvement de la maturation d'un fromage.

Apporteur : éleveur qui ne fait que vendre son lait à une fromagerie.

Caprin : chèvre.

Cheptel : ensemble des animaux d'une ferme, d'une région, d'un pays.

Coopérative : association gérée par ses adhérents regroupés pour acheter, transformer, commercialiser...

Lactosérum : petit-lait, liquide qui reste après la coagulation du lait.

Ovin : brebis, mouton.

Tomme : fromage à pâte pressée non cuite, en forme de cylindre plus ou moins haut.



Doc. 4 Brebis et chèvres de race corse.

Cheptel ovin corse : 100 000 têtes (95 % race corse).

Cheptel caprin corse : 27 000 têtes (80 % race corse).

Fromagerie industrielle	Exemple : Fromagerie industrielle de Lucciana. Quarante salariés. Cent apporteurs locaux, venus de Balagne, Nebbiu, Cap corse, Cortenais et Plaine orientale. Production annuelle : 750 tonnes de fromage et 75 tonnes de brocciu.
Petite Coopérative fromagère	Exemple : Coopérative laitière du Taravu. Cinq emplois permanents. Une quinzaine d'adhérents venus du Moyen Taravu (Forciolu, Zigliara) et de la plaine du Taravu (Pratavona). Production annuelle : 35 tonnes (fromage et brocciu). C'est la dernière petite coopérative fromagère en Corse.
Petit atelier laitier	Un agriculteur transforme le lait dans un atelier traditionnel, à partir de lait acheté à des éleveurs et, pour une partie, avec le lait issu de son troupeau.
Producteur fermier	Éleveur qui s'engage à produire un fromage « fermier » fabriqué par lui-même, à partir du seul lait de son troupeau et sur son exploitation. De nombreux producteurs fermiers se regroupent pour défendre leur production et leurs droits.

Doc. 5 Les différents types de producteurs de fromages en Corse.



1. Quel peut-être l'intérêt pour les producteurs de fromage d'organiser ou de participer à la foire du fromage ? (Doc. 1)

2. Pour quelle raison, à ton avis, cette foire a-t-elle lieu à Venacu ? (Doc. 1, 2, 3 et carte physique en annexe).

3. Quel est le seul fromage de Corse à bénéficier d'une AOC en 2008 ? (Doc. 2)

4. Quelles sont les deux origines du lait transformé en fromage en Corse ? (Doc. 1, 4)

5. Retrouve, sur la carte, la zone de production de chacune des variétés de fromages. (Doc. 3, 2 et carte physique en annexe).

6. Quelle différence y-a-t-il entre un petit atelier laitier et un producteur fermier ? (Doc. 5)

CE QUE JE DOIS RETENIR

En Corse, ce sont la brebis et la chèvre qui fournissent le lait. La production de fromages est partout présente mais à des échelles différentes. Les producteurs se regroupent et s'orientent vers des produits de qualité bien identifiables.



Doc. 1 Élevage de vaches allaitantes à Lava en Corse-du-Sud.

P. B. Éleveur à Lava :

« J'éleve, sur 200 hectares, un troupeau de 50 vaches allaitantes qui produisent 40 veaux chaque année.

En plus de la race locale, j'ai des vaches de race gasconne, gris clair, et de race Aubrac, marron, ainsi que deux taureaux, un charolais, blanc, et un Aubrac, marron. Je compte ainsi, par la reproduction, améliorer la qualité de mes vaches.

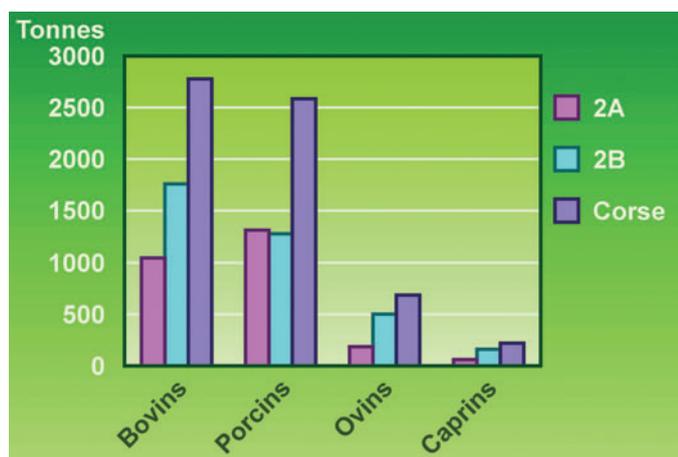
Mes champs sont cultivés sans engrais chimiques, ni pesticides. Les vaches sont nourries au foin et à l'herbe et les jeunes veaux au lait maternel.

Cela me permet d'avoir le label Agriculture biologique.

Je suis adhérent à l'association des éleveurs bovins et je bénéficie de la marque Corsicarne »



Doc. 2 Atelier de découpe à Cuttoli.



Doc. 3 Production insulaire de viande en 2003.

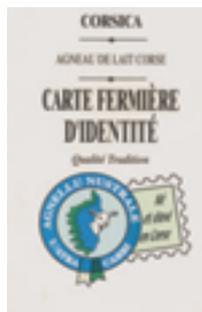


Label : marque d'un syndicat professionnel ou d'un organisme public qui garantit l'origine ou la qualité d'un produit.

Marque : signe de garantie donné par les éleveurs regroupés en coopérative ou en association.

Vache allaitante : vache destinée à produire et à nourrir des veaux.

Ce document accompagne toute la vie de l'agneau, depuis sa naissance jusqu'à sa mise en vente : c'est une garantie de qualité.



Doc. 4 Affiche de promotion pour l'agneau de lait corse.

La race locale de porc corse enfin reconnue



Doc. 5 Porcs de race corse ou « nustrale ».

Il aura fallu 12 ans pour que la race « Porc de Corse » ou « Nustrale » soit reconnue. Cette reconnaissance officielle était indispensable pour que soit mise en œuvre la démarche de validation en AOC des produits de la charcuterie insulaire.



1. Quelle est la race de la vache en train d'allaiter son veau ? (Doc. 1)
2. Quelle est la race du taureau qui se trouve à gauche sur la photographie ? Justifie ta réponse. (Doc. 1)
3. Quelles garanties offre le label « Agriculture Biologique » ? (Doc. 1)
4. Quels sont les équipements du découpeur qui visent à assurer sa sécurité ? Quel est l'équipement qui vise à respecter les normes d'hygiène ? (Doc. 2)
5. Quel département est le plus important producteur de viande ? (Doc. 3)
6. A quel cheptel appartient l'agneau de lait ? (Doc. 4 et fiche 35 doc. 4)
7. Comment l'Association régionale des éleveurs ovins a-t-elle cherché à développer la confiance dans la qualité de son produit ? (Doc. 4)
8. Quels mots indiquent que les éleveurs de porcs ont eu de grandes difficultés pour faire reconnaître une race locale ? (Doc. 5)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La viande de veau et la charcuterie sont les deux principales productions de viande de la Corse. Mais elles ne suffisent pas à satisfaire la consommation insulaire. Alors que la production de veau corse est bien organisée celle de la charcuterie se structure plus difficilement.



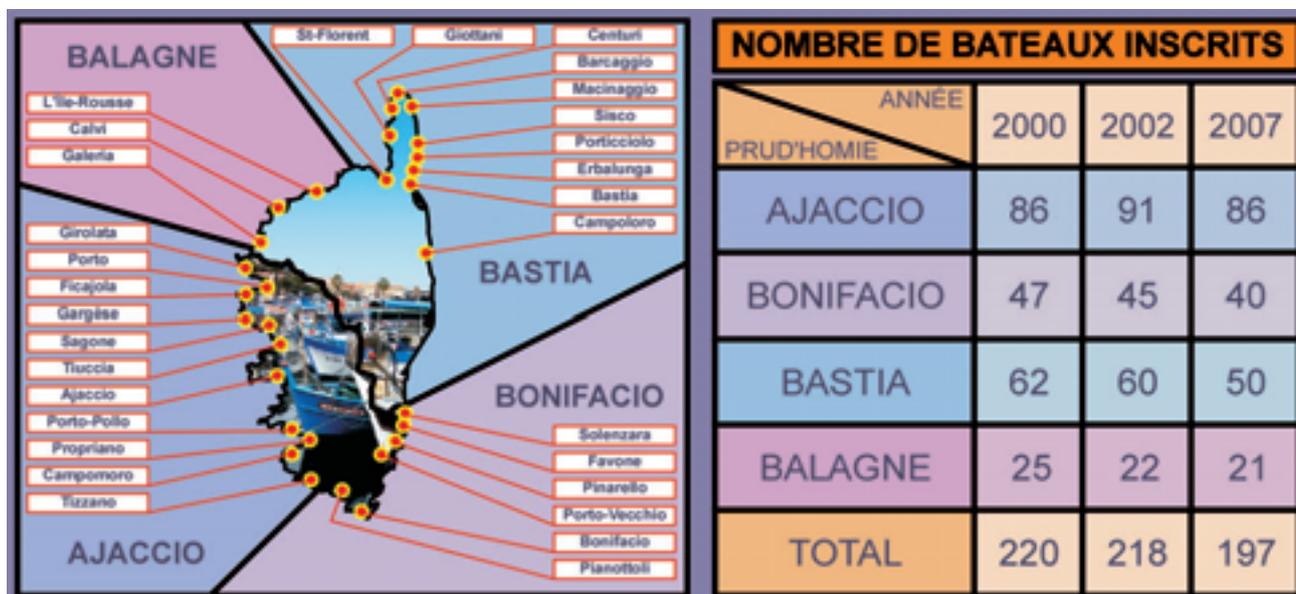
Doc. 1 "A Calata", le port de pêche d'Ajaccio.

La pêche corse est composée, en 2007, d'une flotille artisanale de 197 bateaux répartis en trois groupes : les PMC (182 bateaux), les PML (6 bateaux) et les Chalutiers (9 bateaux) équipés d'un chalut de fond.

Les engins de pêche utilisés (filets trémail, palangres, chaluts) fournissent une production annuelle d'environ 1 100 tonnes (poissons de roche, pélagiques, crustacés, oursins...).

Par comparaison, la pêche nationale en frais (pêche non congelée sur les bateaux) atteint une moyenne d'environ 270 000 tonnes par an.

Les campagnes de pêche sont journalières, voire à la demi-journée. Les entreprises sont toutes des TPE (très petites entreprises), avec un seul salarié, deux au maximum. L'effectif est d'environ 300 emplois directs.



Doc. 2 Évolution du nombre de bateaux de pêche inscrits dans les prud'homies de Corse.



Caler : immobiliser un bateau en le mettant à l'abri.

Chalutier : navire puissant qui tracte sur le fond de la mer un chalut, filet lesté formant une poche maintenue ouverte.

Mille marin : distance égale à 1852 m.

Mouillage : lieu de débarquement abrité.

Palangre : long filin muni de très nombreux hameçons que le bateau pose au fond ou bien remorque entre deux eaux. (Palangre de fond ou palangre flottante).

Pélagique : de la haute mer.

Petits métiers côtiers (PMC) : bateaux de moins de 10 m qui pêchent dans la bande côtière des 3 milles marins.

Petits métiers du large (PML) : bateaux de plus de 10 m qui pratiquent la petite pêche au large. Les pêcheurs opèrent jusqu'à 25-30 milles marins au large et sont équipés pour prendre les poissons de grands fonds (100 à 800 mètres de profondeur).

Prud'homie : organisation professionnelle des pêcheurs d'un secteur déterminé à la tête de laquelle un représentant de la profession est élu pour trois ans.



Doc. 3 Récif artificiel sur le fond au sud de Bastia.



Doc. 4 Pose d'un DCP au large de la Corse (Dispositif de Concentration du Poisson).



1. Quels éléments indiquent qu'il s'agit d'un port de pêche ? (Doc. 1)
2. Quel indice prouve que ces bateaux appartiennent à la prud'homie d'Ajaccio ? (Doc. 1)
3. S'agit-il de bateaux de pêche artisanale ? Justifie ta réponse. (Doc. 1)
4. Comment évolue le nombre de bateaux de pêche ? À ton avis, pour quelle raison ? (Doc. 2)
5. Compare le tonnage annuel de la pêche en Corse au tonnage annuel national. (Doc. 1)
6. Comment peux-tu expliquer le faible nombre des mouillages situés sur la côte orientale ? (Doc. 2)
7. Comment les pêcheurs espèrent-ils augmenter la ressource en poissons ? (Doc. 3, 4)
8. Quelle différence y a-t-il entre les deux dispositifs expérimentés (aide-toi d'internet) ? Quel type de poissons permettent-ils d'attirer ? (Doc. 3, 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

En Corse, la pêche reste une activité littorale et artisanale, exploitant essentiellement des espèces à forte valeur commerciale (langoustes, chapons, rougets...). De nouvelles techniques sont expérimentées, aujourd'hui, pour maintenir la ressource en poissons sur le littoral corse.



Doc. 1 Vue aérienne d'une ferme marine en activité, près des îles Sanguinaires.

On distingue trois types de cages : les petites dites "cages de pêche" (10 mètres de diamètre) où sont stockés les poissons prêts à la vente ; les moyennes (12 mètres de diamètre) qui contiennent les alevins ; les grandes, dites "cages de grossissement" (17 mètres de diamètre) où les poissons passent entre 2 et 3 ans avant d'atteindre la taille de vente.

On observe, à droite, une équipe en opération de tri et comptage ; la cage 1 est pêchée et les poissons passent dans une machine de tri : les plus gros sont envoyés dans la cage 2, les moyens dans la cage 3 et les plus petits dans la cage 4.

A côté, une autre équipe change un filet à l'aide d'une grue.

FICHE TECHNIQUE - Entreprise GLORIA MARIS	
CRÉATION : 1992	PRODUCTION
Emplois permanents : 30	Loups : 400 tonnes
	Maigres : 150 tonnes
	Daurades : 50 tonnes
CHIFFRE D'AFFAIRES	COMMERCIALISATION
0,3 million d'euros en 1992	Corse 5% - France Continentale 15%
3 millions d'euros en 2006	Etranger 80%
SITES DE PRODUCTION	Projets de développement
Ajaccio - Campomoro Pinarello (en cours)	Ajaccio - 2008 : unité de transformation du poisson



Doc. 2 Un exemple d'entreprise aquacole.

Doc. 3 Calibrage des loups.



Aquaculture : culture ou élevage d'espèces aquatiques commercialisables.

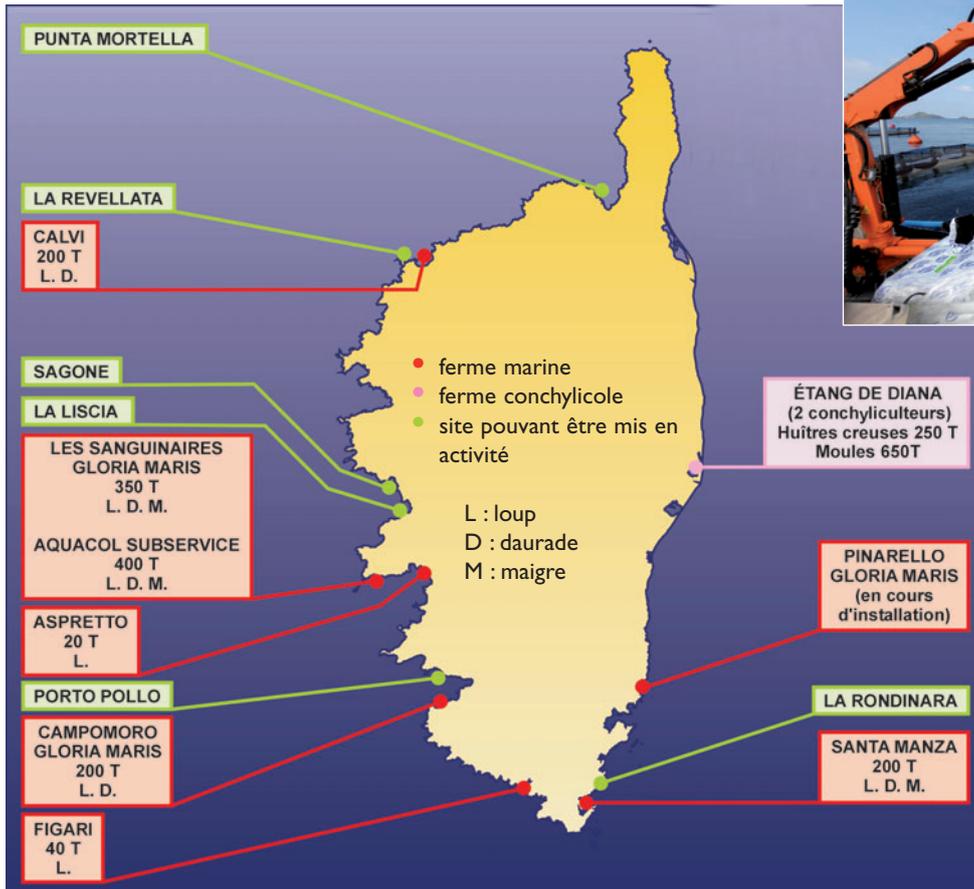
Conchyliculture : élevage des coquillages marins.

Ferme marine : lieu d'élevage des larves ou des alevins jusqu'à une taille commercialisable.

Loup : (« bar » en Atlantique) poisson marin à chair estimée.

Maigre : (« ombrine » en Méditerranée) poisson marin à chair estimée.

Pisciculture : ensemble des techniques d'élevage des poissons.



Doc. 4 Nourrissage des poissons.

La production piscicole marine, totale française (Corse comprise) s'élève à 8935 tonnes pour l'année 2006.

L'objectif des aquaculteurs de Corse est d'atteindre une production de 4000 tonnes en 2013. Il est prévu d'augmenter la production des fermes existantes et six nouveaux sites ont été présélectionnés pour la qualité de l'eau, leur position d'abri et la proximité des routes et des ports.

Doc. 5 Carte des fermes marines corses en activité ou en projet.



1. Pourquoi utilise-t-on l'expression : « ferme marine » ? (Doc. 1, 4)

2. Pourquoi les cages d'élevage sont-elles rondes, de tailles différentes et couvertes par un filet ? (Doc. 1)

3. Quelles informations montrent que cette entreprise s'est bien développée ? (Doc. 2, 3)

4. Quel choix de commercialisation a fait cette entreprise ? (Doc. 2)

5. Quelles sont les différentes espèces animales produites par l'aquaculture en Corse ? (Doc. 4)

6. Calcule la production totale de la Corse et compare-la avec la production française. (Doc. 4)

7. Quel est le moyen envisagé pour tenter de doubler la production aquacole en Corse ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La conchyliculture s'est développée en Corse à partir des années soixante et la pisciculture marine depuis 1980. L'aquaculture se place aujourd'hui au deuxième rang (après la viticulture) pour la valeur des produits exportés.

LA CORSE : UNE ILE QUI DANS LA NOUVELLE ORG



Façade de "l'Hôtel de Région" à Ajaccio, siège du Conseil exécutif, de l'Assemblée et du Conseil économique social et culturel de Corse.

Au fronton flottent les trois drapeaux : européen, national et régional.

DOIT SE FAIRE UNE PLACE ANISATION DE L'ÉCONOMIE

PAS ASSEZ D'AUTONOMIE FACE À L'ÉCHELON NATIONAL

39 UN ETAT DEVENU MOINS PRÉSENT ?

TROP D'ÉCHELONS DE DÉCISION

40 L'ÎLE AUX 360 COMMUNES

41 UNE ÎLE : DEUX DÉPARTEMENTS

42 UNE ÎLE AUX TERRITOIRES MULTIPLIÉS

43 LA RÉGION DE CORSE : LES MOYENS D'AGIR

MIEUX SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE

44 L'ANCRAGE EUROPÉEN DE LA CORSE



Doc. 1 Signature du premier contrat de plan État/Collectivité territoriale de Corse pour la période 1994-1998.

« Le 1^{er} février 1994, Jean-Paul Frouin, Préfet de Corse (1) et Jean Baggioni, Président du Conseil Exécutif de Corse (2) ont signé le Contrat de Plan qui engage l'État et la Collectivité Territoriale de Corse pour les cinq années à venir, en présence de Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire (3) et de Jean-Paul de Rocca Serra, Président de l'Assemblée de Corse (4) ».



En millions d'euros	ÉTAT	CTC	TOTAL
Contrat de plan 1994 - 1998	101,21	84,06	185,27
Contrat de plan 2000 - 2006	248,15	230,85	479,00
Contrat de projets 2007- 2013	132,00	129,34	261,34

Doc. 2 Du Contrat de plan au Contrat de projets.

Le contrat de projets est centré sur la réalisation de grands projets autour de trois axes :

- vers une économie de l'innovation ;
- protéger et valoriser le patrimoine naturel ;
- créer du lien dans les territoires.

Collectivité Territoriale de Corse (CTC) : région à statut particulier.

Compétence : domaine d'action transféré par l'État à une collectivité territoriale.

Contrat de plan : contrat signé entre l'État et la CTC pour financer un plan de développement.

Décentralisation : principe par lequel la gestion d'une collectivité territoriale est assurée par des autorités locales élues et non par des agents nommés par l'État.

Préfet : haut fonctionnaire chargé de représenter l'État dans une région ou un département.

Statut : texte qui fixe la situation et la capacité d'action d'une personne ou d'un groupe.

1982	Loi portant "Statut particulier de la Région de Corse"	Budget 26 M €	Compétences : schéma d'aménagement de la Corse - Éducation (carte scolaire, construction et financement des lycées et des collèges) - Chemin de fer - Répartition des aides de l'État au logement - Plan régional de valorisation des sources d'énergie renouvelables - Aide aux entreprises - Participation à la définition du régime fiscal.
1991	Loi portant "Statut de la Collectivité Territoriale de Corse"	Budget 91 M €	Pleines compétences nouvelles : - Réseau routier (national) - Transports aériens et maritimes (continuité territoriale) - Aménagement hydraulique.
2002	"Loi relative à la Corse"	Budget 429 M €	Pleines compétences nouvelles : - Élaboration et définition du Plan d'Aménagement et de Développement DURable de la Corse (PADDUC) - Construction et financement des bâtiments universitaires - Promotion des activités sportives et d'éducation populaire - Action culturelle - Gestion des forêts domaniales - Tourisme - Équipement et gestion des ports et des aéroports principaux - Gestion de l'eau

Article L4422-41

créé par la loi n°2002-92 du 22 janvier 2002 - art. 3

Chaque année, le représentant de l'État dans la Collectivité territoriale de Corse informe l'Assemblée, par un rapport spécial, de l'activité de l'État dans la Collectivité territoriale de Corse. Ce rapport donne lieu à un débat en présence du représentant de l'État.

Doc. 4 Les relations de l'Assemblée avec le représentant de l'État.

Doc. 3 Évolution du statut de la Corse (1982-2002).

Le budget prévisionnel 2009 s'élève à 732 millions d'euros.



1. Quelles sont les personnes qui représentent l'État ? Que représentent les deux autres personnes ? (Doc. 1)

2. Compare les sommes investies respectivement par l'État et la Collectivité territoriale de Corse dans les Contrats de plan et le Contrat de projets. Que remarques-tu ? (Doc. 2)

3. Quelles sont les deux informations imprimées sur la couverture du Contrat de plan 2000-2006 qui indiquent la participation commune de l'État et de la Collectivité territoriale de Corse ? (Doc. 2)

4. Que peux-tu dire de l'évolution des compétences de la Collectivité territoriale de Corse, de 1982 à 2002 ? (Doc. 3)

5. Que peux-tu dire de l'évolution du budget de la Collectivité territoriale de Corse, de 1982 à 2002 ? Propose une explication (Doc. 3)

6. À quelle occasion officielle le Préfet de région et la Collectivité Territoriale de Corse se rencontrent-ils ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

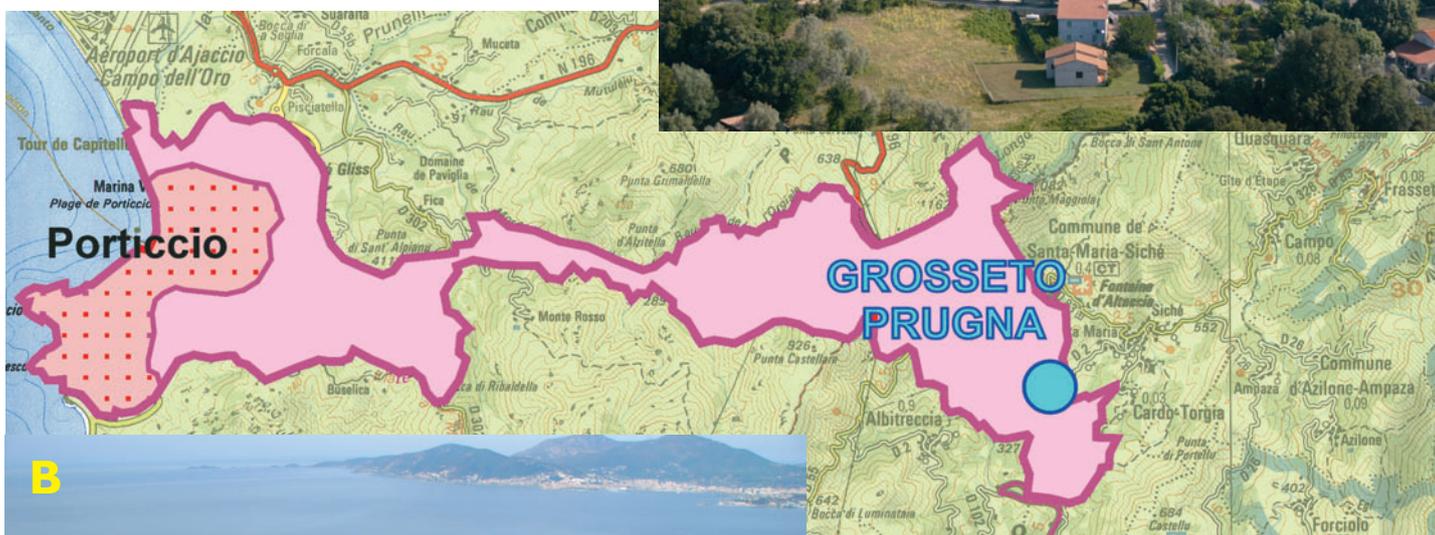
Jusqu'à la fin des années soixante-dix, l'État gère tous les dossiers de la France. En 1982, sont votées les premières lois de décentralisation. La Corse obtient un statut particulier qui donne aujourd'hui à ses élus régionaux un pouvoir de décision important.



- Communes "éclatées".
- Communes de Haute-Corse.
- Communes de Corse-du-Sud.

Doc. 1 Les 360 communes de Corse.

- Commune de Grosseto-Prugna
- Zone urbanisée de Porticcio
- Village de Grosseto-Prugna



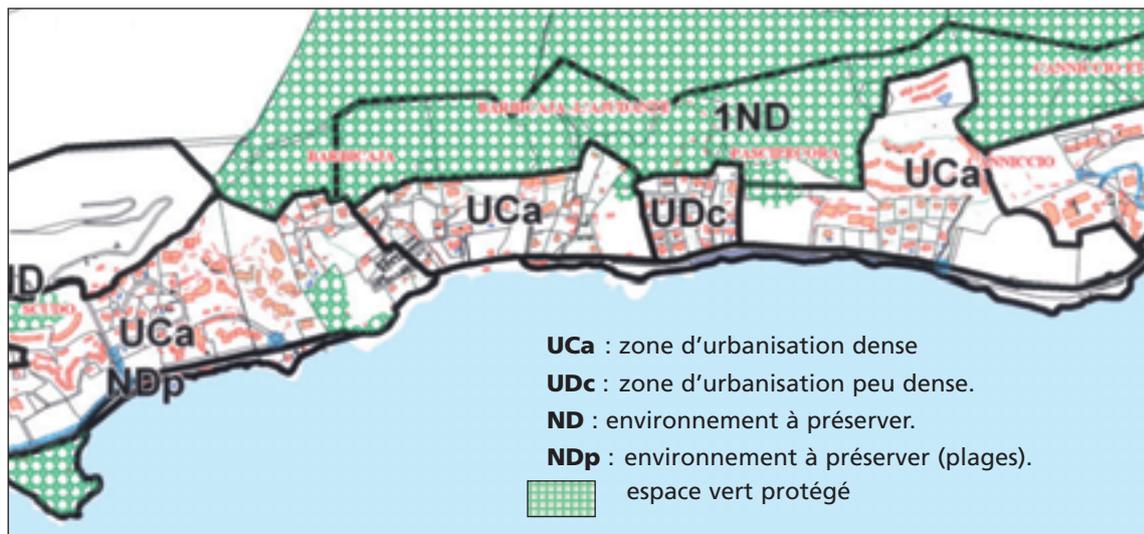
Doc. 2 Grosseto-Prugna - Porticcio : une "commune éclatée" du littoral.

A : village de Grosseto-Prugna (alt. 430 m.) ;
B : zone urbanisée de Porticcio.

Commune : la plus petite division administrative du territoire. Administrée par un maire et un conseil municipal.

Commune "éclatée" : territoire sur lequel le village et certains hameaux se partagent les avantages de deux milieux naturels complémentaires : généralement montagne et littoral ou montagne et vallée.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : document d'organisation de l'urbanisme de la commune voté par le conseil municipal.



Doc. 3 Extrait du P.L.U. d'Ajaccio. Route des Sanguinaires.

Le PLU se présente sous la forme d'un document graphique et d'un règlement.

- Le document graphique est une carte qui divise le territoire communal en plusieurs zones (zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles et zones naturelles et forestières).
- Le règlement décrit, pour chaque zone définie dans le document graphique, les dispositions réglementaires applicables. Ces dispositions sont décrites sous trois rubriques : nature de l'occupation et de l'utilisation du sol, conditions de l'occupation du sol et possibilités maximales d'occupation du sol.



1. Cite les deux microrégions qui comptent un grand nombre de communes de très petites tailles. (Doc. 1, carte physique et carte administrative en annexe)
2. Que peux-tu dire de la manière dont est organisé le tracé des communes du Cap corse ? (Doc.1, carte physique en annexe)
3. Comment peux-tu expliquer le phénomène des communes "éclatées" ? (Doc. 1, 2)
4. Quel est le type de commune "éclatée" le plus fréquent en Corse ? (Doc. 1)
5. Quelle activité récente explique le succès de Porticcio ? (Doc. 2 et fiche 20)
6. Quels sont les espaces à préserver de l'urbanisation ? (Doc. 3)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La Corse compte 360 communes dont certaines présentent un territoire « éclaté » entre le village et ses hameaux. Le territoire communal est géré par le maire et son conseil municipal qui établissent un Plan local d'urbanisme.



Doc. 1 Siège du département de la Haute-Corse à Bastia.

Appelé "Hôtel du Département", ce bâtiment regroupe les bureaux des élus et des fonctionnaires. La structure vitrée, de forme arrondie abrite la salle des délibérations.



Haute-Corse
(30 cantons)

Corse-du-Sud
(22 cantons)



Doc. 2 Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) de la Corse-du-Sud à Ajaccio. À droite, le centre de traitement de l'alerte (CTA-18).



Canton : groupement de communes qui sert de base à l'élection des conseillers généraux.

Conseil général : assemblée élue au suffrage universel et chargée de gérer le département.

Conseiller général : élu cantonal qui siège au Conseil général du département.

Image : dans la communication, ce mot désigne la représentation que l'on veut donner ou que l'on se fait de quelque chose ou de quelqu'un.

Logo (logotype) : dessin qui sert à identifier un organisme, une entreprise, un produit...

Protection Maternelle et Infantile (PMI) : service du Conseil général d'aide médicale et de conseils aux familles (futurs mères, petite enfance).



Doc. 3 Panneau pour informer sur la nature des travaux entrepris.



Doc. 4 Une consultation au service de la PMI.



Doc. 5 Page d'accueil du site du Conseil général.



1. Avec ce type d'architecture, quelle image le Conseil général de la Haute-Corse veut-il donner du rôle qu'il joue ? (Doc. 1)

2. Quels éléments montrent qu'il s'agit d'un bâtiment de commandement des pompiers ? (Doc. 2)

3. A quoi correspond la ligne qui sépare la Corse en deux départements ? (voir fiche 6).

4. Le citoyen est-il correctement renseigné par ce panneau ? Pour le démontrer, réponds aux questions suivantes : qui ? où ? quoi ? combien ? (Doc. 3)

5. Que viennent chercher les jeunes mères lors de leur visite à la PMI ? (Doc. 4)

6. Pour une institution comme le Conseil général, quel est l'avantage d'un site internet ? (Doc. 5, carte administrative et carte physique en annexe)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Le département est, avec la commune et la région, l'une des trois collectivités territoriales de la République. Son action s'exerce essentiellement dans les domaines de l'aide sociale, des routes départementales, de la prévention et la lutte contre les incendies.



Doc. 1 Usine de production d'eau potable à Ajaccio et carte de la CAPA.

Cette usine alimente actuellement en eau potable les communes d'Ajaccio, Afa, Alata, Appietto et Sarrola-Carcopino.



Doc. 2 Conteneurs destinés au tri sélectif à Corte, mis en place par la Communauté de Communes du Centre Corse.



Bassin de vie : territoire à l'intérieur duquel les habitants peuvent effectuer tous les actes de la vie courante : emploi, accès aux services publics ou privés, etc.

Communauté d'agglomération : communauté de communes de plus de 50 000 habitants formant un territoire d'un seul tenant et sans enclave autour d'une commune centre de plus de 15 000 habitants. Elle dispose d'un budget.

Communauté de communes : regroupement de plusieurs communes formant un territoire d'un seul tenant et sans enclave. Elle dispose d'un budget.

Compétence : voir fiche 39.

 1. En faisant référence à la taille de cette usine, explique pour quelles raisons les petites communes voisines d'Ajaccio ont rejoint la CAPA ? (Doc. 1)

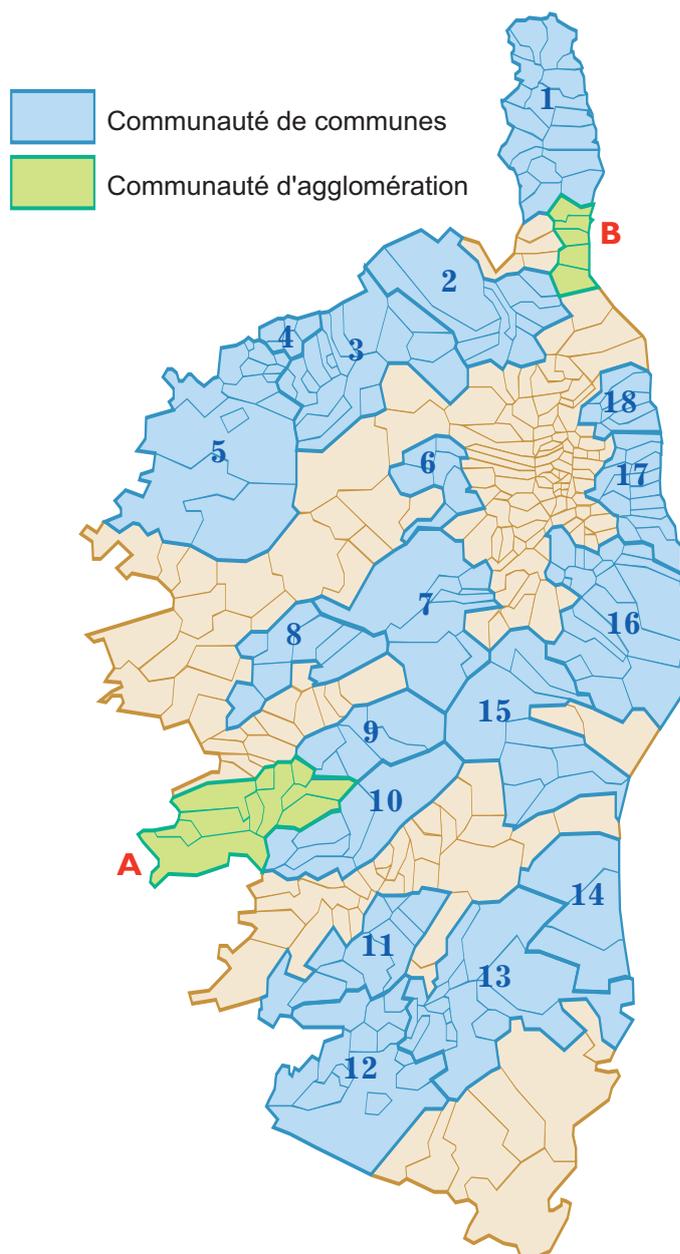
2. Quelle compétence de la communauté de communes est illustrée par cette photographie ? (Doc. 2)

3. À ton avis, quels handicaps peuvent compenser les huit communes du "Centre Corse" en se regroupant en communauté de communes ? (Doc. 2)

4. Pourquoi ne trouve-t-on que deux communautés d'agglomération en Corse ? (Doc. 3 et fiche 10 doc. 4)

5. Les communautés de communes sont-elles nombreuses en Corse ? Pourquoi ? (Doc. 3)

6. Quelle micro-région à fort développement économique n'a pas encore adhéré au principe de l'intercommunalité ? (Doc. 3 et carte physique en annexe)



A : communauté d'agglomération du pays ajaccien (CAPA)

B : communauté d'agglomération de Bastia (CAB)

Communautés de communes : 1 Cap Corse - 2 Nebbiu - 3 E Cinque Pieve di Balagna - 4 Bassin de vie Île Rousse - 5 Calvi Balagne - 6 Aghja Nova - 7 Centre Corse - 8 Deux Sorru - 9 Haute Vallée de la Gravona - 10 Vallée du Prunelli - 11 Taravo - 12 Sartenais Valinco - 13 Alta Rocca - 14 Côte des Nacres - 15 Fium'Orbu - 16 Oriente - 17 Costa Verde - 18 Casinca.

Doc. 3 L'intercommunalité en 2008.

CE QUE JE DOIS RETENIR

Les nouvelles formes d'intercommunalité (communautés de communes, communautés d'agglomération, etc.) permettent de mener à bien des projets que la plupart des communes ne pourraient pas supporter financièrement si elles étaient seules à le faire.



Doc. 1 Session de l'Assemblée de Corse.

La Collectivité territoriale de Corse est gérée par une assemblée élue de 51 conseillers. Elle vote le budget et délibère sur les grandes questions concernant la Corse. Elle élit un Conseil exécutif de 9 membres chargé d'exécuter ses décisions.



ADEC	Agence de Développement Économique de la Corse
OEC	Office de l'Environnement de la Corse
OTC	Office des Transports de la Corse
ATC	Agence du Tourisme de la Corse
ODARC	Office de Développement Agricole et Rural de la Corse
OEHC	Office d'Équipement Hydraulique de Corse

Doc. 2 Les offices et agences de la Collectivité territoriale de Corse.

Chacun des offices et agences est présidé par un conseiller exécutif.

1 : Affiche promotionnelle.

2 : Aéroport de Bastia et avion de la Compagnie Corse Méditerranée (CCM).

3 : Oliveraie en production.

4 : Barrage de Figari (eau agricole et domestique).

5 : Mérou (Parc Marin International des Bouches de Bonifacio).

6 : Chaîne d'embouteillage des eaux d'Orezza.





Agences et offices : organismes créés par la Collectivité territoriale de Corse pour assurer le traitement d'un problème particulier.

Budget : état prévisionnel et limitatif des recettes et dépenses sur une période donnée.

Collectivité Territoriale de Corse (CTC) : voir fiche 39.

Investissements : sommes consacrées à des travaux d'équipement qui bénéficieront à l'ensemble de la communauté.

En millions d'euros	1992	1993	1995	2001	2005
Réseau routier	2,6	17,8	30,5	34,0	54,8
Éducation et formation	24,4	31,9	34,1	45,7	48,8
Culture et patrimoine	4,7	6,4	10,8	13,7	19,1
Environnement	1,7	5,6	11,4	13,0	15,1
Développement agricole	4,3	5,8	6,7	9,9	19,4
Tourisme	3,5	3,7	6,7	8,7	13,5

Doc. 3 Évolution des budgets des principaux secteurs d'intervention.

Port de Plaisance et de Pêche Tino Rossi
Confortement et Aménagement
de la Jetée des Pêcheurs

Programme Exceptionnel d'Investissement

Collectivité Territoriale de Corse

Montant des travaux : 772 600 € HT

Financement :
Etat 70 %
Collectivité Territoriale de Corse 30 %

Maire d'ouvrage : COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE
Maire d'œuvre : CTC/Direction Générale des Services Techniques
Direction des Ports et Aménagements, 04 95 50 39 00
RÉSERVE, 04 95 51 25 81
Coordinateur S.P.S. : TP SPINCA / TRAVAIL PROJETTES INTERNATIONAL, 04 92 13 72 50

Durée prévisionnelle des travaux : 8 mois



Article L. 4425-9.-I.

créé par la loi n°2002-92 du 22 janvier 2002 - art. 53

Pour aider la Corse à surmonter les handicaps naturels que constituent son relief et son insularité, et pour résorber son déficit en équipements et services collectifs, un programme exceptionnel d'investissement d'une durée de quinze ans est mis en œuvre.

Doc. 4 Le Programme Exceptionnel d'Investissement (PEI).



1. Quelles sont les deux structures politiques élues qui gèrent la région de Corse ? (Doc. 1)

2. Attribue à chaque office ou agence concerné le numéro de la photographie qui lui correspond. (Doc. 2)

3. Comment peux-tu expliquer la très forte augmentation des budgets entre 1992 et 2005 ? (Doc. 3 et fiche 39 doc. 3)

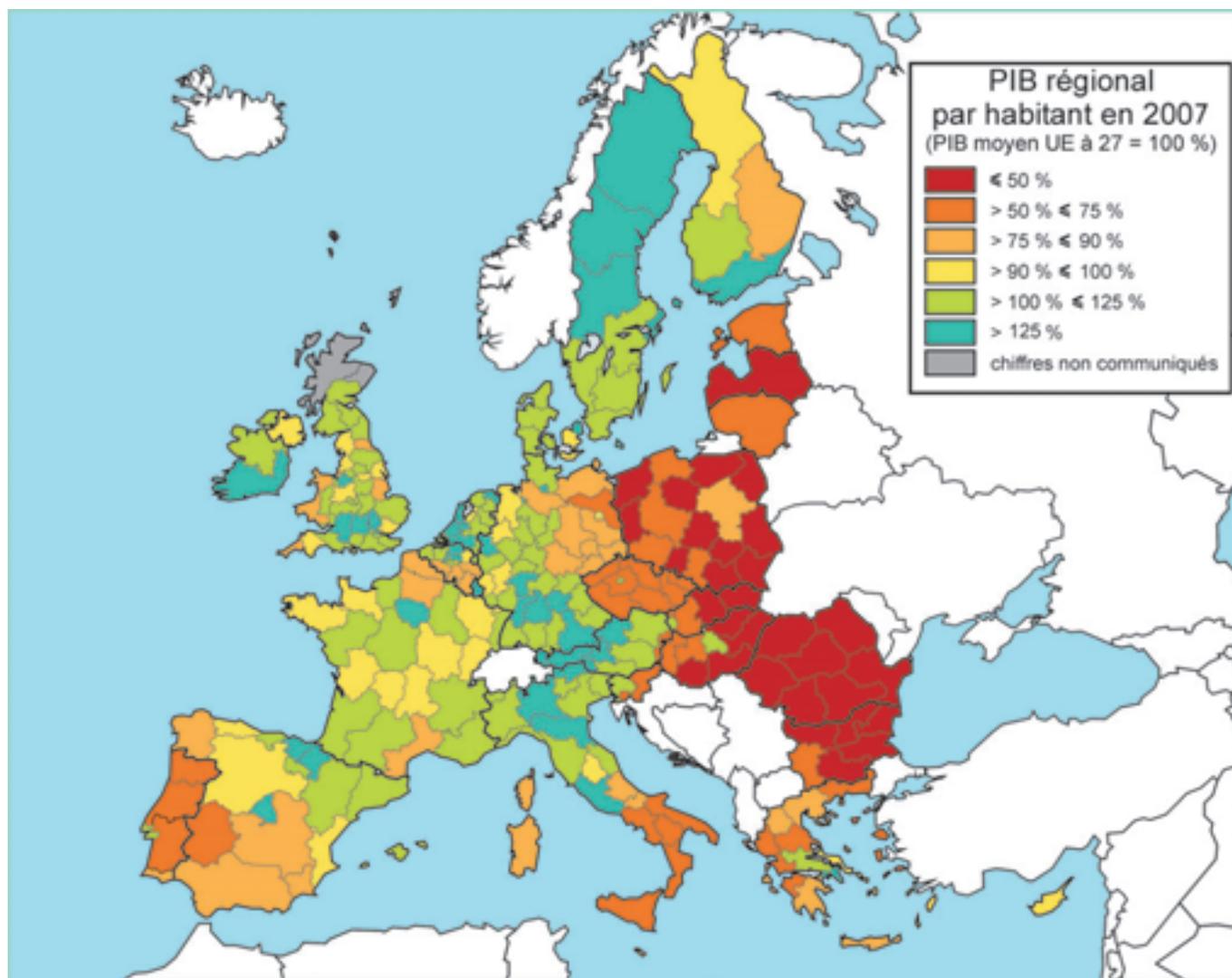
4. Quels sont les deux secteurs d'intervention dont le budget a le plus fortement augmenté ? Pourquoi ? (Doc. 3 et fiche 39 doc. 3)

5. Pourquoi la Corse bénéficie-t-elle d'un Programme Exceptionnel d'Investissement ? (Doc. 4)

6. Le Programme Exceptionnel d'Investissement est-il uniquement financé par l'État ? (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La région de Corse dispose de moyens d'action particuliers avec ses offices et agences. Ses moyens financiers sont renforcés sur les quinze années à venir par un Programme Exceptionnel d'Investissement (PEI).



Doc. 1 Carte du PIB moyen régional par habitant dans l'Union Européenne (UE) en 2007.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) régional par habitant désigne la richesse produite par l'activité économique d'une région sur son territoire, divisée par le nombre d'habitants de cette région. L'Union Européenne a établi un PIB moyen commun aux 27 pays qui la composent.

Objectifs	Intervention	Bénéficiaires	
OBJECTIF N°1	Territoriale	PIB < 75 % du PIB moyen européen	50 Régions touchées par des retards de développement, 26 % de la population de l'UE à 27
OBJECTIF N°2	Sectorielle	Secteurs en difficultés : domaine industriel, domaine rural, domaine urbain, domaine de la pêche industrielle	

Doc. 2 Deux objectifs de l'aide communautaire.

L'objectif n°1 est destiné à aider financièrement les régions des pays de l'UE qui connaissent un retard dans leur développement. Tous les secteurs de la vie économique et sociale sont alors concernés : transports, environnement, communication, tourisme, commerce, formation, etc. En France, quatre départements en bénéficient actuellement : la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane.

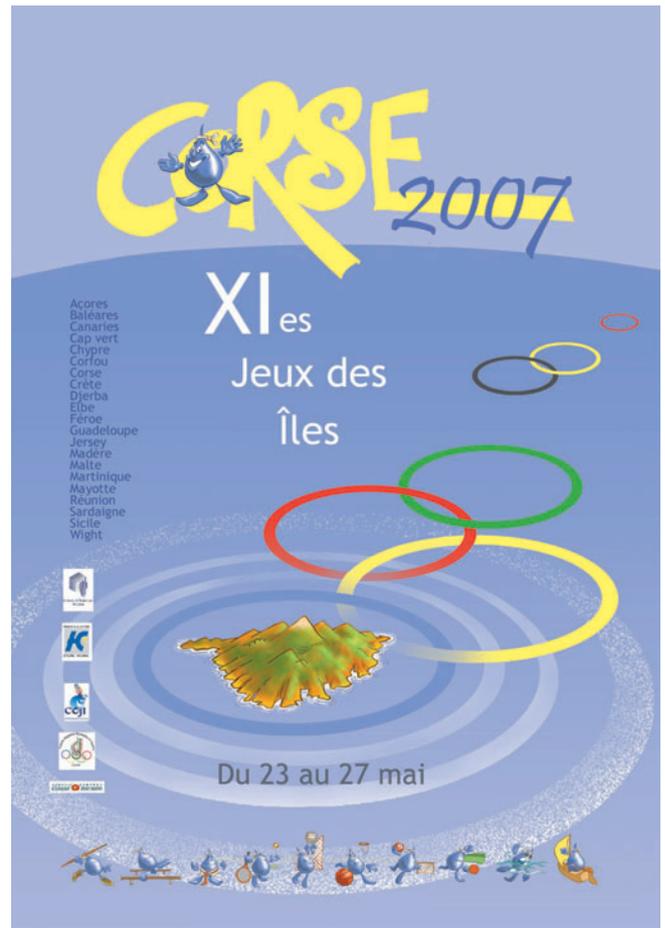


Ancrage : rattachement solide.

Commission des Îles : structure qui rassemble les 25 régions insulaires communautaires soit 14 millions d'habitants. L'objectif est de sensibiliser le pouvoir communautaire et celui des États sur les problèmes spécifiques liés à l'insularité.

Infrastructures : équipements économiques et techniques d'intérêt général (routes, voies ferrées, ponts, ports, hôpitaux, écoles...).

Transfrontalier : de part et d'autre d'une frontière.



Doc. 3 Affiche des "Jeux des Îles".



Doc. 4 Le programme INTERREG III.



1. Dans quelle partie de l'Europe se trouvent les régions qui ont le PIB régional le plus bas par rapport au PIB moyen ? À quels pays appartiennent ces régions ? (Doc. 1 et carte de l'Union européenne en annexe)

2. Le PIB moyen régional est-il réparti de façon égale dans toute l'Italie ? (Doc. 1)

3. Quel est le niveau du PIB moyen régional de la Corse ? La Corse peut-elle encore bénéficier de l'objectif n°1 défini par l'aide communautaire ? Et de l'objectif n° 2 ? (Doc. 1, 2)

4. Comment appelle-t-on les départements français qui bénéficient de l'objectif n° 1 ? (Doc. 2)

5. Où ont eu lieu les « Jeux des îles » en 2007 ? Dans quels mers ou océans baignent les îles qui y ont participé ? (Doc. 3)

6. Quel dessin qui illustre le programme INTERREG III symbolise la coopération par-dessus les frontières ? Justifie ta réponse. (Doc. 4)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Pour rattraper son retard de développement économique, la Corse a bénéficié de l'aide financière de l'Union européenne. Mais l'adhésion à l'UE de nouveaux pays moins développés redistribue les priorités. C'est pourquoi la Corse a rejoint les programmes de l'UE et le réseau des solidarités insulaires (Commission des Îles de l'UE).

UNE ÎLE FACE D'UN DÉVELOPPEMENT



Giratoire (échangeur) à Bastelicaccia sur la route nationale RN 196.

A L'EXIGENCE ÉQUILIBRÉ ET DURABLE

UN ESPACE BIPOLARISÉ

45 AJACCIO-BASTIA : DEUX VILLES COMPARABLES

46 AJACCIO-BASTIA : DEUX VILLES RIVALES ?

DES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT SECONDAIRES

47 PORTO-VECCHIO, PÔLE MICRORÉGIONAL

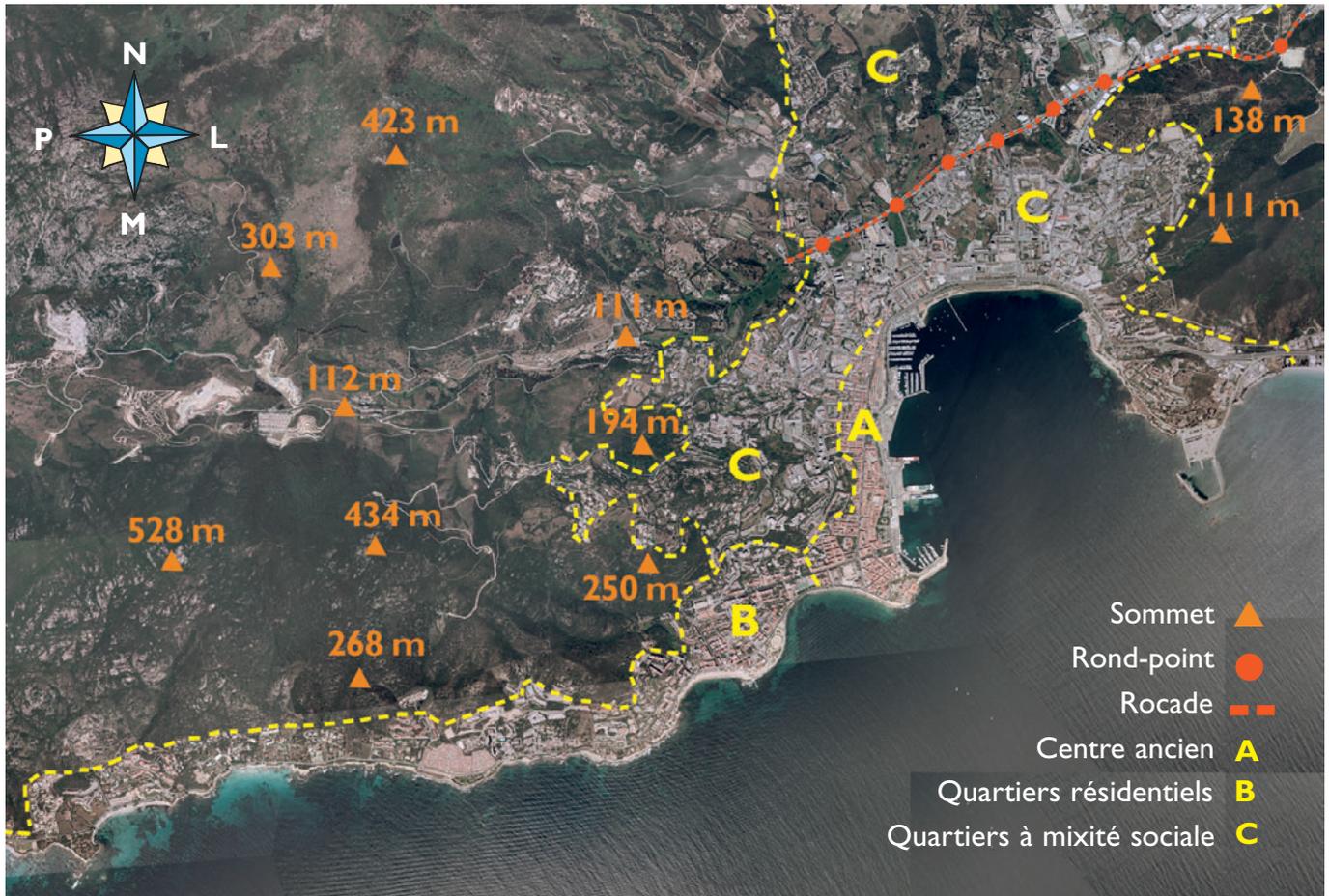
48 LA RENAISSANCE DE CORTE

DES CONCURRENCES LOCALES

49 LES VILLES-DOUBLETS : RIVALITÉ OU COMPLÉMENTARITÉ ?

UN TERRITOIRE FACE À SES CONTRAINTES

50 ESSAI D'UNE CARTOGRAPHIE



Doc 1 Site urbain d' Ajaccio. Vue aérienne verticale.



Duc. 2 Situ urbanu di Bastia. Vista verticale da per aria



Diversità suciale : quand'ellu ci hè ghjente cù rivenuti micca listessi ind'un listessu quateru. A diversità suciale impedisce ch'elli si forminu quartieri poveri è quartieri ricchi.

Fondu di golfu : locu situatu in fondu di un golfu, à l'appossu da i venti marini.

Fronte di mare : spaziu situatu longu à un litturale guasgi drittu, cù pocu è micca lochi à l'appossu pè i battelli.

Situ urbanu : locu duv'ella hè cullucata una cità, hè statu sceltu per via di unu o di parechji avantaghji : difesa, aggrottu naturale, crucivia, surgente ecc.

Strada d'avvinta : (si veca unità 17).



Duc. 3 : Aiacciu vistu da u Salariu, 434 m. Vista à ciottu.



Duc. 4 : I porti di Bastia. Vista à ciottu.



1) Chì cità hà un situ purtuariu in « fronte di mare » ? Chì cità hà un situ purturariu in « fondu di golfu » ? (Duc. 1, 2, 3 è 4)

2) Qualessu hè u situ u menu avantaghjatu pè mette un portu ? Cumu anu rimpattatu issu svantaghju naturale ? (Duc. 2 è 4)

3) Chì forma di portu ci hè in primu pianu ? (Duc. 4)

4) Per via di chì cagione naturale vene cusì difficiule a circolazione in tremindue e cità ? (Duc. 1 è 2)

5) Cumu anu fattu pè francà più faciule u centru vechju di Bastia ? (Duc. 2)

6) Chì contanu di fà pè francà faciule à Aiacciu ? Serà compiu u prugettu ? (Duc. 1)

7) In tremindue e cità, chì forma di quartieru piglia u più locu ? À parè toiu, cumu serà ? (Duc. 1, 2)

8) À pettu à a cità vechja, induve si sò sviluppati i quartieri novi ? (Duc. 1 è 2)

DA TENE À MENTE

Ancu per ùn esse listesse in tuttu, Aiacciu è Bastia anu parechji punti in cumunu. Li hè toccu à accuncià u so situ da fà u so portu. U so rillevu li dà fastidiu, ch'ella sia pè l'allarghera di u spaziu urbanu o pè a circolazione, chì vene tante volte ingurgata.



Duc. 1 Affissu di l'ACA. Aiacciu in u 2001.

A dumanda a facini u presidenti è l'asircitori di l'ACA (Athletic Club Aiaccinu), chì quiddu annu bramavani di « cuddà » in Prima Lega. Sta brama, l'aviani ancu tutti i passiuanti di ballò aiaccini, par ùn essa daretu à u SCB (Sporting Club di Bastia) chì ghjucava tandu in Prima Lega.

■ Riforma cunsulari

La Corse aura bien une chambre de commerce "régionale"

[...] U prifettu di righjoni sceglia a sedi...

Eccu un fattu ch'eddu ùn si ni parlarà più : ùn sarà a Corsica attaccata à a righjoni Paca. Stu puntu, ugnunu a sà, era causa di un cuntrastu trà i presidenti Paulu Trojani (Cismonte) è Ghjacumu Nacer (Pumonti). [...]

Ma ci hè un antra quistioni, di primura ancu edda, chì ùn hè ancu sciolta.

Si tratta di sceglia a cità ind'edda hà da essa a futura camara righjunali di Corsica. Sarà in Aiacciu o in Bastia, è i dui cità ùn starani tantu à essa candidati.

Aiacciu a si faci valè da capitali amministrativa, è Bastia da capitali economica. [...] In quant'è à stu capatoghju, l'articulu 2 di u prughjettu di leghji hè beddu pricisu : « A sedi a dicidi un arristatu di u prifettu di righjoni, dopu

dumandatu u parè di i camari tarritorialiali ».

Hè certa è sicura ch'eddi sarani cuntrarrii i dui parè, si faci ch'edda tuccherà à u prifettu à fà a scelta.

Duc. 2 Aiacciu o Bastia ? Strattu di *Corse-Matin*.



Camara di cummerciu è d'indūstria (CCI) : urganisimu incaricatu di dà capu à l'intaressi di i cummircianti è di l'industriali.

Cunsulari : in leia cù i camari di cummerciu è d'indūstria.

Prima Lega : in Francia, hè à stu liveddu ch'eddi ghjocani i squatri di ballò i più boni.

Rivalità : quand'è dui o parechji parsoni o urganisimi lottani par avè calcosa. Sinonimu di cuncurrenza, cumpitizioni, lotta.



Duc. 3 A sedi di a Cullittività tarritorialiali di Corsica in Aiacciu.

In Aiacciu, ci hè ancu a Prifittura di righjoni.



- 1) À chì elementu di l'affissu ci avvidimi ch'eddu si imponi una sfida l'ACA ? (duc. 1)
- 2) Comu hà fattu u futugraffu da fà capiscia ch'edda susteni a so squatra a cità sana ? (duc. 1)
- 3) Nantu à chì puntu ci hè un cuntrastu trà i präsidenti di i camari di cummerciu ? (duc. 2)
- 4) Comu hè ch'edda vā chjamata « capitali amministrativa » a cità d'Aiacciu ? (duc. 2, 3)
- 5) Comu hè ch'edda vā chjamata « capitali economica » a cità di Bastia ?

DA TENA À MENTI

Puri quasi listessi, i dui cità maestri di Corsica sò sempri rivali à senta a so ghjenti. Issa rivalità ci hè in i menti quant'è in ciò chì tocca à l'amministrazioni è à l'ecunomia.



	Grand Ajaccio	Grand Bastia	Porto-Vecchio Extrême-Sud	Calvi-Île-Rousse	Sartenais	Corte Ghisonaccia	Autres	Corse
Agences de voyages	19	21	11	10	4	4	5	74
Agences immobilières	37	30	13	9	4	2	5	105
Architectes	42	29	13	11	2	6	9	112
Banques	30	21	8	8	8	6	12	93
Laboratoires d'analyses	8	18	3	3	1	4	2	39
Médecins - Spécialistes	154	150	15	4	3	3	1	330
Supermarchés Hypermarchés	22	27	17	5	3	7	22	103

Doc. 2 Quelques fonctions tertiaires.



Grande plaisance : navigation de loisir qui concerne les gros bateaux, les yachts.

Microrégional : espace géographique plus petit que la région.

Pôle urbain : ville qui concentre un certain nombre d'activités tertiaires attractives et qu'on ne trouve pas partout.

Extrême-sud : microrégion commandée par Porto-Vecchio et concernant 11 communes.



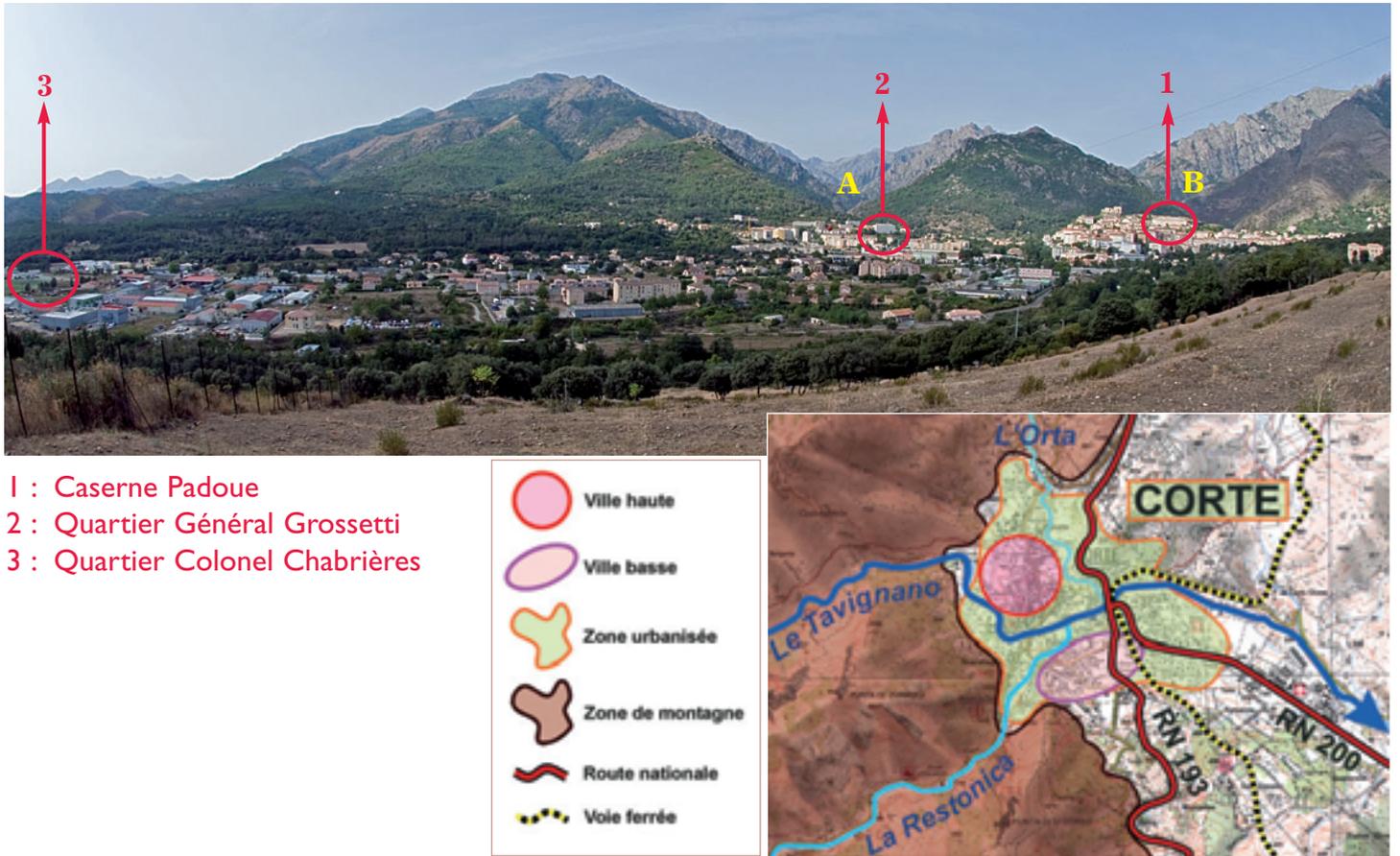
Doc. 3 Le golf de Sperone près de Bonifacio.



1. Quels indices permettent de dire que le centre ancien est un site défensif ? (Doc 1)
2. Dans quelle direction la ville s'est-elle étendue ? (Doc 1)
3. À quoi correspond le tracé figuré en rouge ? (Doc. 1)
4. À quoi reconnais-tu le port de plaisance ? (Doc. 1)
5. À quoi peut correspondre l'emplacement (chiffre 1) qui a permis de surnommer Porto-Vecchio "la cité du sel". (Doc. 1 et fiche 16 doc. 1)
6. Quelles sont les trois fonctions tertiaires qui sont en relation directe avec le tourisme ? (Doc 2)
7. Quel type de tourisme s'est particulièrement développé dans la microrégion ? Est-ce le seul type de tourisme ? (Doc. 1, 3)

CE QUE JE DOIS RETENIR

Porto-Vecchio est la troisième ville de Corse. Elle domine largement l'Extrême-sud de l'île, étend son influence sur l'Alta Rocca et, vers le nord, au-delà de Solenzara. Le tourisme explique son succès actuel avec une orientation marquée vers la clientèle de luxe.



Doc. 1 Vue générale et carte de la ville de Corte : une situation de carrefour.



Doc. 2 Faculté des sciences à Corte.



- ▶ 4200 étudiants
- ▶ 230 enseignants et chercheurs
- ▶ 130 ingénieurs, techniciens et personnels administratifs
- ▶ 45 nationalités présentes

Doc. 3 L'Université en chiffres en 2008.

Ouverte le 3 janvier 1765 par Pascal Paoli, l'Université de Corse reçut 300 étudiants. Elle ferma ses portes en 1769. La nouvelle université prit le nom de Pascal Paoli et réouvrit en octobre 1981.



Garnison : troupe armée séjournant dans une ville.

Opération Grand Site (O.G.S.) : opération d'aménagement et de protection d'un site naturel remarquable et classé sensible en raison de sa fréquentation très importante.

Quartier : partie d'une ville ; espace occupé par une garnison.

Renaissance (d'une ville) : s'emploie pour indiquer le renouveau d'une ville.

Université : établissement d'enseignement supérieur constitué par un ensemble de centres de formation, d'instituts d'études et de laboratoires de recherche.



Doc. 4 La vallée de la Restonica, future "Opération Grand Site".



Doc. 5 Salle L'espace du berger. Musée de la Corse.



1. À l'aide de la carte, nomme les deux vallées qui sont respectivement repérées par les lettres A et B sur la photographie. (Doc. 1)

2. Pourquoi dit-on que Corte occupe une situation de carrefour ? (Doc. 1 et carte physique en annexe)

3. D'après les noms correspondant aux chiffres 1, 2 et 3, peux-tu indiquer la fonction qu'exerçait autrefois la ville de Corte ? (Doc. 1)

4. Quels arguments peux-tu avancer pour dire que la fonction universitaire est devenue la fonction principale de Corte ? (Doc. 2, 3, fiche 10 doc. 4 et fiche 11 doc. 4) ?

5. Quelle opération projetée est la preuve de la très grande fréquentation touristique de Corte et de ses environs ? (Doc. 4)

6. Sur quel bâtiment s'appuie la fonction culturelle de Corte ? (Doc. 5)

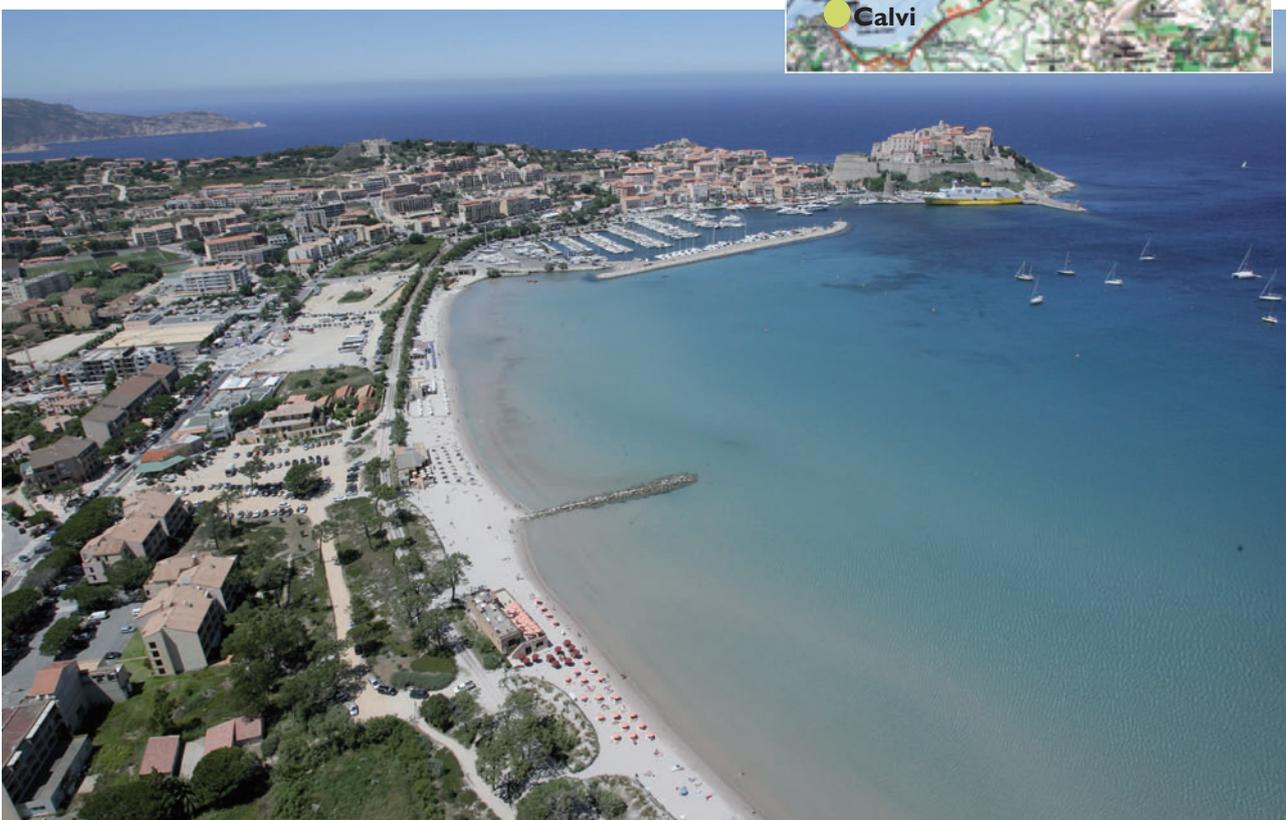
7. Pour quelle raison le mot « renaissance » apparaît-il dans le titre de cette fiche ?

CE QUE JE DOIS RETENIR

Ancienne capitale de la Corse par la volonté de Pascal Paoli, Corte est restée pendant longtemps une ville de garnison. A partir de 1981, l'implantation de l'Université de Corse a permis la renaissance d'une ville jouant également les cartes touristique et culturelle.



Doc. 1 L'Île Rousse (2758 habitants).



Doc. 2 Calvi (5477 habitants).



Complémentarité : aptitude à apporter à l'autre ce qui peut lui manquer pour être complet.

Ville-doublet : situation caractérisée par la proximité géographique de deux villes dont on peut se demander si elle ne nuit pas aux deux.



Doc. 3 Sartène (3096 habitants).

Ville	Hôtels Chambres	Campings Emplacements
Calvi	28 899	10 1167
L'Île Rousse	11 406	1 50
Propriano	11 387	1 100
Sartène	4 131	3 564

Doc. 5 Chiffres de l'hébergement touristique des villes-doublets.



Doc. 4 Évolution urbaine à Propriano, 3232 hab., de 1996 à 2006.
 1 : port de commerce ; 2 et 4 : extension du port de plaisance ;
 3 : port de plaisance ; 5 : extension urbaine.
 — : axes principaux

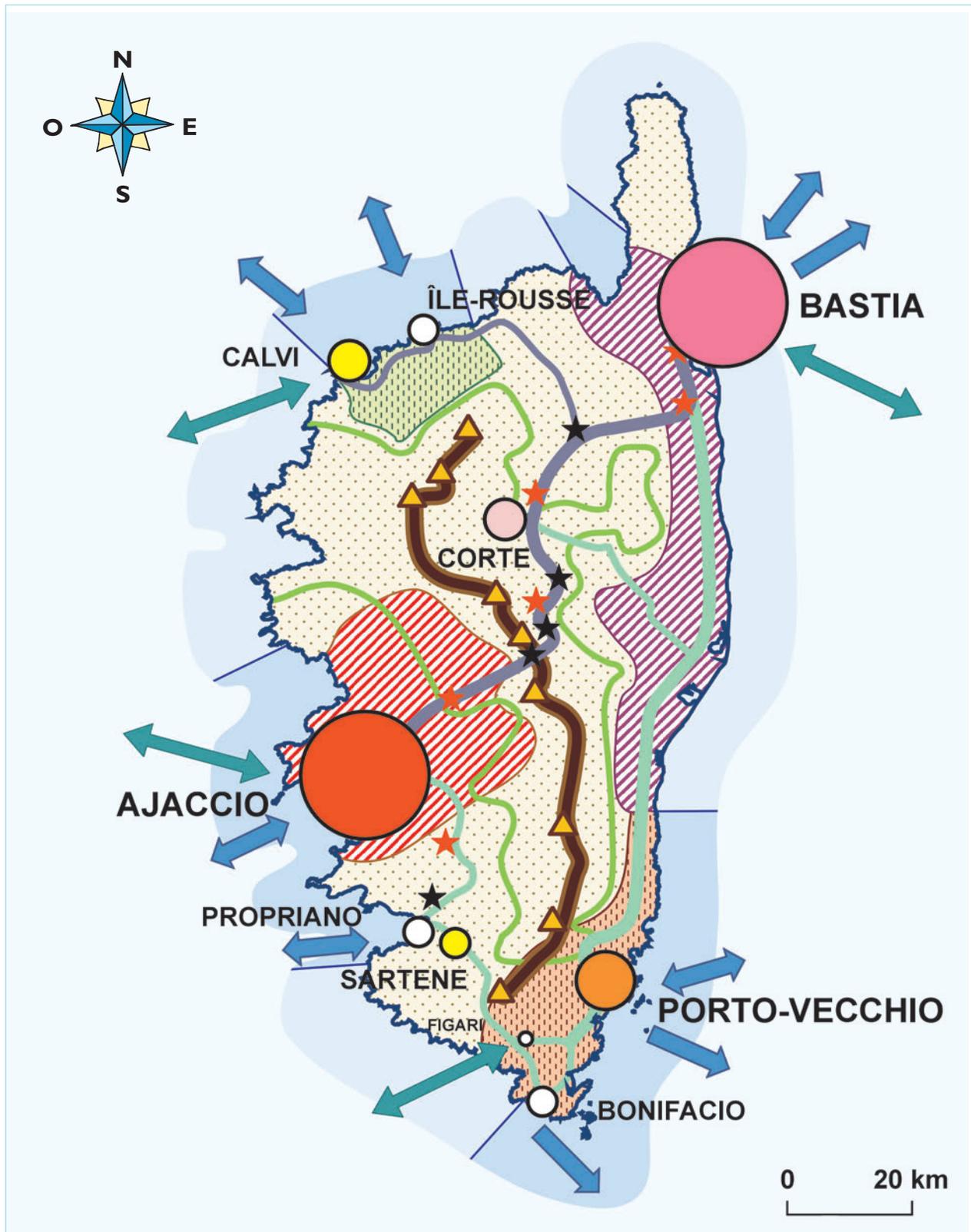


1. Quels éléments du paysage montrent que Calvi et L'Île Rousse développent les mêmes activités ? (Doc. 1, 2)
2. D'après ta réponse à la question n° 1 et la carte, dirais-tu que Calvi et L'Île Rousse sont plutôt complémentaires ou plutôt rivales ? (Doc. 1, 2 et 3)
3. Les villes de Propriano et Sartène développent-elles les mêmes activités ? (Doc. 3, 4 et 5)
4. Sont-elles plutôt complémentaires ou plutôt rivales ? (Doc. 3, 4, 5 et fiche 42 doc. 3)
5. Laquelle des villes de Propriano et Sartène semble s'étendre et se développer le plus ? (Doc. 3, 4)
6. Que peux-tu dire de la comparaison de la capacité d'hébergement touristique des deux villes-doublets ? (Doc. 5)

CE QUE JE DOIS RETENIR

La proximité fait de Calvi/L'Île Rousse et de Propriano/Sartène deux villes-doublets. Longtemps rivales, ces villes-doublets s'engagent aujourd'hui dans une démarche d'intercommunalité pour une meilleure complémentarité.

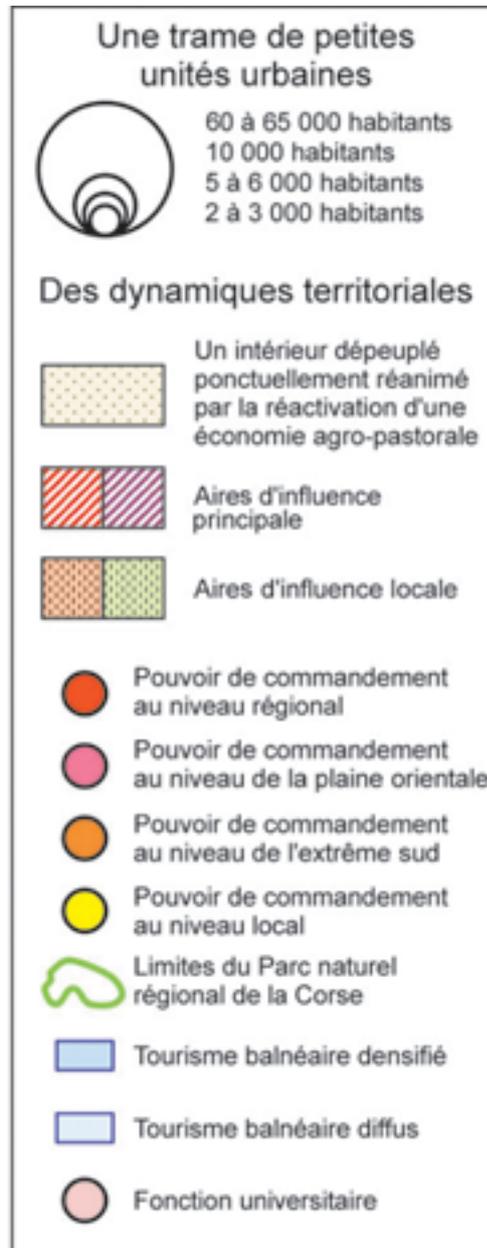
50 UN TERRITOIRE FACE À SES CONTRAINTES



Doc. I



Ce document est-il une carte, un croquis ou un schéma ?
Justifie ta réponse. Donne-lui un titre.



?

Carte : elle représente avec la plus grande exactitude possible certaines informations géographiques. C'est un document scientifique.

Croquis : il représente une interprétation de l'organisation d'un espace géographique déterminé. Il nécessite une sélection d'informations, respecte les localisations et obéit à des règles qui fixent le langage cartographique. C'est une interprétation de la réalité.

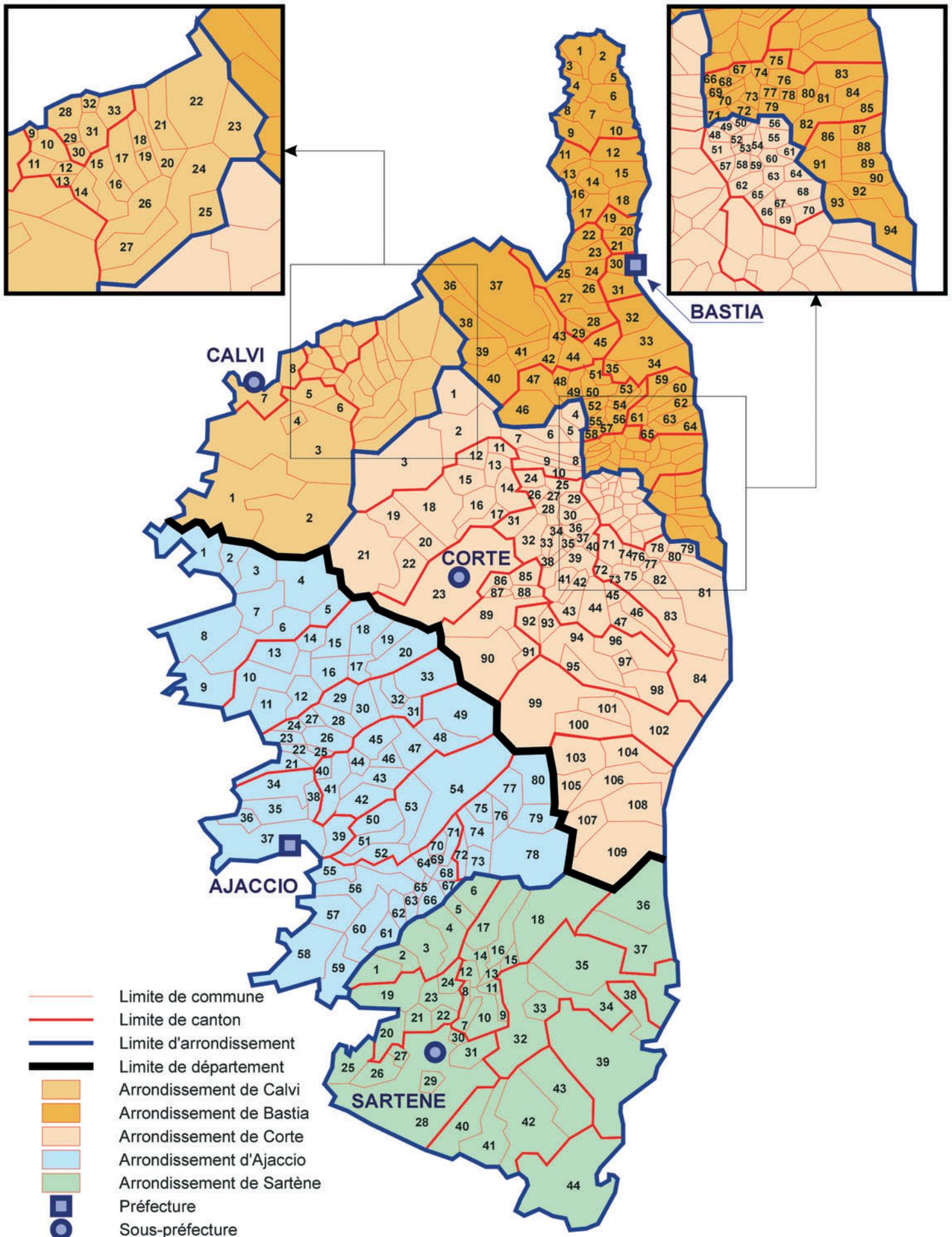
Dynamique : ensemble des forces qui organisent un territoire.

Schéma : c'est un dessin très simplifié destiné à montrer l'organisation et le fonctionnement d'un espace géographique déterminé. Il ne respecte que très vaguement les localisations. C'est un outil de démonstration et/ou de mémorisation.

CE QUE JE DOIS RETENIR

Le croquis de l'organisation du territoire de la région de Corse montre de grands déséquilibres d'activités entre l'intérieur et le littoral. Deux pôles, Ajaccio et Bastia, se partagent les rôles directeurs et peinent à animer une série de petits pôles dispersés.

Carte administrative de la Corse



LISTES DES 360 COMMUNES CORSES PAR ARRONDISSEMENTS

(Les communes soulignées sont les chefs-lieux de cantons)

ARRONDISSEMENT DE CALVI

1- Galeria	7- Calvi	13- Avapessa	19- Costa	25- Valica	31- Santa-Reparata-di-Balazona
2- Manso	8- Lumio	14- Muro	20- Occhiatana	26- Poggiola	32- Ile Rousse
3- <u>Calenzana</u>	9- Algajola	15- Feliceto	21- <u>Balodice</u>	27- Mausoléo	33- Monticello
4- Moncale	10- Anegno	16- Nessa	22- Palasca	28- Corbara	
5- Montegrosso	11- Lavatoggio	17- Speloncato	23- Novella	29- Pigna	
6- Zilia	12- Cateri	18- Ville-di-Paraso	24- Olmi-Cappella	30- Sant'Antonino	

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

1- Ensa	18- <u>Brando</u>	35- Vignale	51- Scolca	67- Casabianca	83- Taglio-Isolaccio
2- <u>Biolaggio</u>	19- Santa-Maria-di-Lota	36- San-Gavino-di-Tenda	52- Campile	68- Poggio-Marinaccio	84- Talasani
3- Certunì	20- <u>San-Martinu-di-Lota</u>	37- Santo-Pietro-di-Tenda	53- Prunelli-di-Casaccioni	69- Quercetello	85- Poggio-Mezzana
4- Morsiglia	21- Ville-di-Pietrabugno	38- Urtaca	54- Olmo	70- <u>La-Porta</u>	86- San-Giovanni-di-Moriani
5- Tomino	22- Farinole	39- Lama	55- Crocicchia	71- Polveroso	87- Santa-Lucia-di-Moriani
6- Meria	23- Patrimonio	40- Pietralba	56- Monte	72- Croce	88- San-Nicolaò
7- Luri	24- Barbaggio	41- Sorio	57- Penta-Aquatella	73- Ficaja	89- Santa-Maria-Poggio
8- Pino	25- Saint-Florent	42- Pieve	58- Ortorio	74- Piano	90- Valle-di-Campoloro
9- Barrettali	26- Poggio-d'Oletta	43- Rapale	59- <u>Vaccinatu</u>	75- Silvereccio	91- Santa-Reparata-di-Moriani
10- Cagnano	27- <u>Oletta</u>	44- <u>Murato</u>	60- Verzolasca	76- Casalta	92- <u>Caccione</u>
11- Canari	28- Ometa-di-Tuda	45- Rutali	61- Loreto-di-Casinca	77- Scata	93- Sant'Andréa-di-Cotone
12- Pietracorbara	29- Vallecale	46- Canavaggia	62- Sorbo-Ocagnano	78- San-Gavino-d'Ampugnani	94- San-Giuliano
13- Ogliastru	30- <u>Bastia</u>	47- Lento	63- Castellare-di-Casinca	79- San-Damiano	
14- Olciani	31- Furiani	48- Bigorno	64- Penta-di-Casinca	80- Pruno	
15- Sisco	32- Biguglia	49- <u>Campitello</u>	65- Porri	81- Pero-Casevecchie	
16- Nonza	33- <u>Rozzo</u>	50- Volpajola	66- Giccatolo	82- Velone-Orneto	
17- Ometa-di-Capocorsu	34- Lucciana				

ARRONDISSEMENT DE CORTE

1- Castifao	20- <u>Calacuccia</u>	37- Atzi	56- Piazzole	75- Zalana	94- <u>Vezzani</u>
2- Mofifao	21- Albertacce	38- Favaleto	57- Piedpartino	76- <u>Motta</u>	95- Pietrosu
3- Asco	22- Casamaccioli	39- Sant'Andréa-di-Bozio	58- Carcheto-Brustico	77- Campi	96- Antisanti
4- Bisinchi	23- <u>Corte</u>	40- Mazzola	59- Carpineto	78- Pietra-di-Verde	97- Casevecchie
5- Castello-di-Rostino	24- Aiti	41- Erbajolo	60- Valle-d'Orezza	79- Chiatra	98- Aghione
6- Valle-di-Rostino	25- San-Lorenzo	42- Focicchia	61- Parata	80- Canale-di-Verde	99- <u>Ghisoni</u>
7- <u>Morosaglia</u>	26- Lano	43- Altiani	62- Piobetta	81- Linguizzetta	100- Poggio-di-Nazza
8- Castineta	27- Erone	44- Piedicorte-di-Gaggio	63- Tarrano	82- Tox	101- Lugo-di-Nazza
9- Gavignano	28- Rusio	45- Pietraserena	64- Felce	83- Tallone	102- Ghisonaccia
10- Saliceto	29- Cambia	46- Pancheraccia	65- Pietricaggio	84- Aitria	103- Isolaccio-di-Fumorbo
11- Piedgriggio	30- Caricasi	47- Giuncaggio	66- Penelli	85- Poggio-di-Venaco	104- <u>Prunelli-di-Fumorbo</u>
12- Popolasca	31- Tralonca	48- Campana	67- Piazzali	86- Casanova	105- San-Gavino-di-Fumorbo
13- Prato-di-Giovinella	32- Santa-Lucia-di-Mercurio	49- Nocario	68- Valle-d'Alessani	87- San-Pietro-di-Venaco	106- Serra-di-Fumorbo
14- Omessa	33- Castellare-di-Mercurio	50- Verdèse	69- Novale	88- Riventosa	107- Chisa
15- Castiglione	34- <u>Remano</u>	51- Pie-d'Orezza	70- Ortale	89- <u>Venaco</u>	108- Ventiseri
16- Castiria	35- Alando	52- <u>Piedicorte</u>	71- Pianello	90- Vivario	109- Solaro
17- Soveria	36- Bustanico	53- Stazzona	72- Zuani	91- Muracciole	
18- Corscia		54- Rappaggio	73- Ampriani	92- Noceta	
19- Lozzi		55- Monacia-d'Orezza	74- Matra	93- Rospigliani	

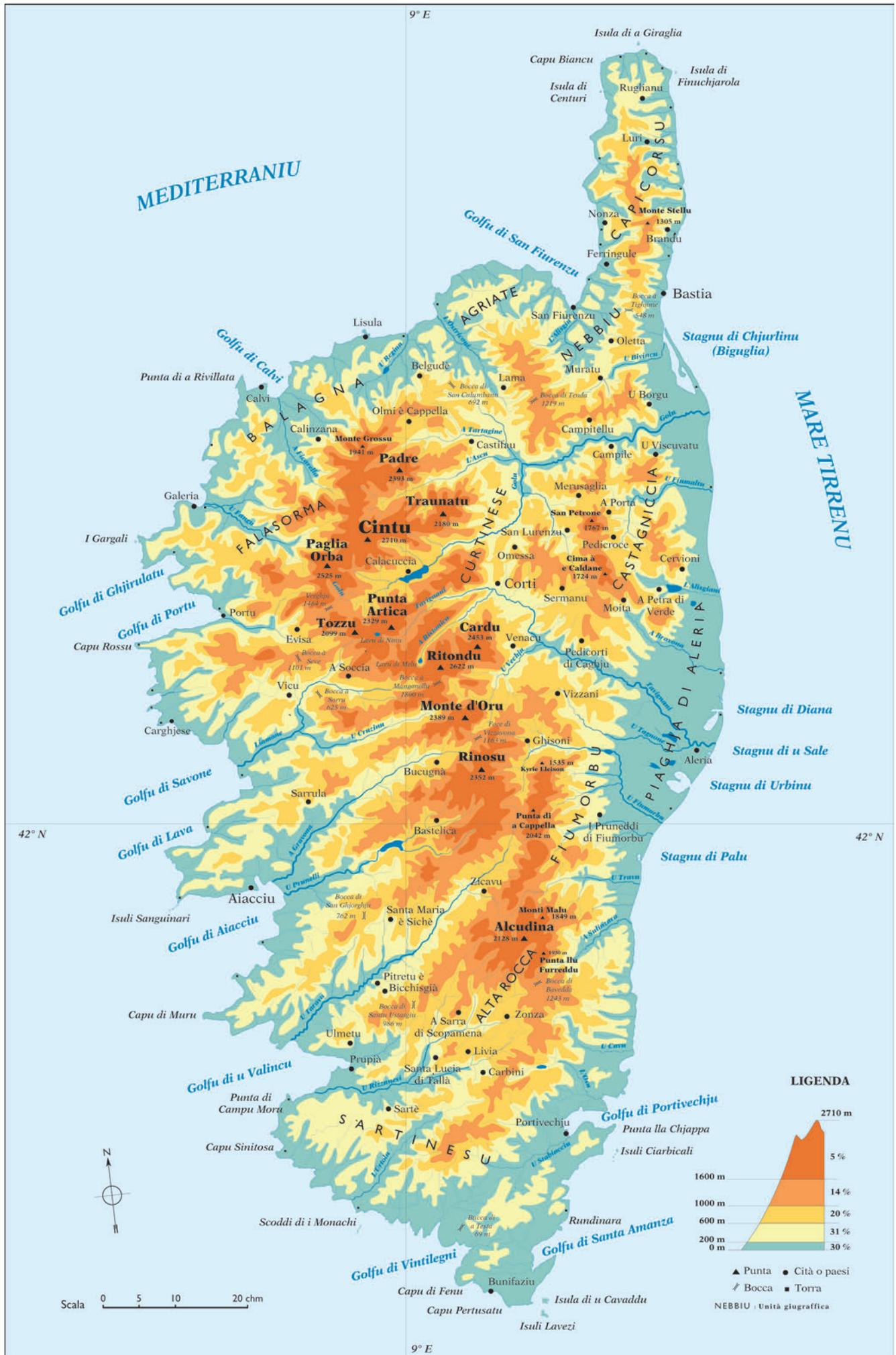
ARRONDISSEMENT D'AJACCIO

1- Osani	15- Letia	29- Rosazia	43- Peri	57- Pietrosella	71- Frasseto
2- Partinello	16- Murzu	30- Salice	44- Tavaco	58- Coli-Chiavari	72- Zêvaco
3- Serriera	17- Poggiolo	31- Azzana	45- Vero	59- Serra-di-Ferro	73- Conano
4- Evisa	18- Coccia	32- Rezza	46- Carbuccia	60- Cognocoli-Monticchi	74- Guitera-les-Bains
5- Cristinacce	19- Orto	33- Pastriccioia	47- Ucciani	61- Pila-Canale	75- Tasso
6- Marignana	20- Guagno	34- Appietto	48- Tavera	62- Guarguati	76- Sampolu
7- Ota	21- Calcatoggio	35- Alata	49- <u>Bocconato</u>	63- Urbalacone	77- Ciannaccone
8- <u>Piana</u>	22- Sant'Andréa-d'Orcino	36- Villanova	50- Ocana	64- <u>Santa-Maria-Siché</u>	78- <u>Zicavo</u>
9- Cargèse	23- Casaglione	37- <u>Ajaccio</u>	51- Eccica-Suarella	65- Cardo-Torgia	79- Cozzano
10- <u>Vico</u>	24- Ambiegna	38- Afa	52- Cauro	66- Zigliara	80- Païneca
11- Coggia	25- Cannelle	39- Bastelicaccia	53- Tolla	67- Forciolo	
12- Arbori	26- <u>Santi-d'Orcino</u>	40- Valle-di-Mezzana	54- <u>Bastelica</u>	68- Azione-Ampaza	
13- Balagna	27- Anu	41- Sarrola-Carcopino	55- Grosseto-Prugna	69- Campo	
14- Renno	28- Lopigna	42- Cuttoli-Corticchiato	56- Aibreccia	70- Quasquara	

ARRONDISSEMENT DE SARTENE

1- Soliacaro	9- Mela	16- <u>Serra-di-Scopamèna</u>	24- Santa-Maria-Figaniella	30- Granace	37- Conca
2- Casalabriva	10- Sainte-Lucie-de-Tallano	17- Aultène	25- Belvédère	31- Focè	38- Lecci
3- <u>Petrato-Rochisano</u>	11- Altagène	18- Quenza	26- Campomoro	32- <u>Levie</u>	39- <u>Porto-Vecchio</u>
4- Moca-Croce	12- Cargiaca	19- <u>Omata</u>	27- Billa	33- Carbini	40- Monacia-d'Aultène
5- Argiusta-Moriccio	13- Zoza	20- Propriano	28- <u>Sartène</u>	34- San-Gavino-di-Carbini	41- Pianiccoli-Caldarellu
6- Olivese	14- Zêrubia	21- Viggianello	29- Guincheto	35- Zonza	42- <u>Esani</u>
7- Omiccia	15- Sorbollano	22- Arbellera		36- Sari-Solenzara	43- Sotta
8- Loreto-di-Tallano		23- Fozzano			44- <u>Bonifacio</u>

Carte physique de la Corse



Carte de l'Union européenne en 2008



 Allemagne 	 Estonie	 Lettonie	 République Tchèque
 Autriche 	 Finlande 	 Lituanie	 Roumanie
 Belgique 	 France 	 Luxembourg 	 Royaume Uni
 Bulgarie	 Grèce 	 Malte 	 Slovaquie  (1 ^{er} janvier 2009)
 Chypre 	 Hongrie	 Pays-Bas 	 Slovénie 
 Danemark	 Irlande 	 Pologne	 Suède
 Espagne 	 Italie 	 Portugal 	 Pays de la zone Euro

CRÉDIT ILLUSTRATIONS ET SOURCES

COUVERTURE

© J.-F. Paccosi / CRDP de Corse

UN ESPACE GÉOGRAPHIQUE PARTICULIER

© CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

1. Corse et insularité

Doc 1 : © CNES 1991. Distribution SPOT IMAGE - Doc 2 : © CRDP de Corse - Doc 3 : sources : INSEE-TEC, 2001

2. Un littoral varié

Doc 1 : carte © CRDP de Corse / J. Delmotte - Photo 1 : © A. Gauthier - Photo 2 : © CTC - Photos 3 et 4 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

3. Une situation favorable

Doc 1, 2, : © CRDP de Corse / J. Delmotte - Doc 3 : d'après Manuel Hatier 4^e Histoire/géographie - Doc 3 : Source Observatoire régional des transports de la Corse

4. Une desserte variée

Doc 1 h : © Corse-Matin / A. Pistoresi
Doc 1 b : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 2 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 3 : © CRDP de Corse / J. Delmotte - Doc 4 : Source Observatoire régional des transports de la Corse

5. Des risques d'isolement

Doc 1 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

6. Entre plaines et montagnes

Doc 1 : Cartes © CRDP de Corse / J. Delmotte - Photos 1, 2 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Photos 3, 4 : © A. Gauthier - Doc 2, 3 : © A. Gauthier

7. Une île au climat méditerranéen ?

Doc 1 à 4 : © Météo-France - Doc 5 : © A. Gauthier - Doc 6 : © Corse-Matin / M. Luccioni

LA CORSE : LE HANDICAP DE RESSOURCES LIMITÉES

© A. Gauthier

8. Une île suffisamment peuplée ?

Doc 1 : Carte © informations géographiques n° 65 - Doc 2 : d'après d'après Manuel Hachette 4^e Histoire/géographie - Doc 3, 4 : Source INSEE

9. Une île inégalement peuplée

Doc 1 : source INSEE - Doc. 2, 3 © INSEE/IGN 99

10. Une île de citadins

Doc 1 : © CRDP de Corse / J. Delmotte
Doc 2 : © E. Volto) Doc 3 : © INSEE 2000 - Doc 4 : © CRDP de Corse / J. Delmotte

11. Une île à la population vieillissante

Doc 1, 2, 3 © INSEE - Doc. 4 © INSEE/IGN 2000

12. Une île qui manque de « bras »

Doc 1 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 2 : © INSEE/IGN 99 - Doc 3 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 4 : © INSEE-TEC 2005

13. Une île sous dépendance énergétique

Doc 1 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 2, 3 : © INSEE-TEC 2005 - Doc 4 : © CRDP de Corse / J. Delmotte
Doc 5 : © Corse-Matin - Doc 6, 7 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

14. Une île aux ressources hydrauliques importantes

Doc 1 : © A. Gauthier - Carte : © IGN
Doc 2 : © CRDP de Corse / J. Delmotte
Doc 3, 4 : © A. Gauthier

15. Une île qui relève le défi des énergies renouvelables

Doc 1 : © A. Gauthier - Doc 3 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 5 : © CRDP de Corse / J.-F. Cubells

16. Une île trop équipée en ports ?

Doc 1, 4 : © Conseil général de la Corse-du-Sud- Doc 2 : Source Observatoire régional des transports de la Corse - Doc 3 : © CRDP de Corse / J.- Delmotte
Doc 5 : © Corse-Matin / M. Luccioni

17. Une île au réseau routier qui se modernise

Doc 1, 2, 3 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 5 : © Corse-Matin / M. Luccioni

18. Une île face au défi ferroviaire

Doc 1 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 2 : © CRDP de Corse / J. Delmotte
Doc 3 : Source Observatoire régional des transports de la Corse -

Doc 4 : Photos 1, 2, 3 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Photo 3 : © Corse-Matin

LA CORSE, UNE ÉCONOMIE DÉSÉQUILIBRÉE

19. Une île « tertiarisée »

Doc 1, 2, 3, 7 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 4, 5 : Source INSEE 2007 - Doc. 6 : Source INSEE 2005

20. L'attrait de la mer : « l'or bleu »

Doc 1 : © Corse-Matin / M. Luccioni
Doc 2 : © CRDP de Corse / J.- Delmotte
Doc 3 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 4 : © Corse-Matin / M. Grazi
Doc 5 : © A. Gauthier
Doc 6 : © E. Volto

21. Valoriser le tourisme de l'intérieur

Doc 1 : © A. Gauthier
Doc 3 : © Corse-Matin
Doc 4g : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 4d : © B. Mellina

22. Une saison touristique à étaler

Doc 1 : © ATC
Doc 2 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 3 : © Festiventu - Doc 4 Source ATC - Doc 5 : © Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corse-du-Sud - Doc 6 : Source Observatoire régional des transports de la Corse

23. Le tourisme : une activité de rapport

Doc 1 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 2 : © M. De Susini - Doc 3 : Source : INSEE-TEC 2001 - Doc. 4 : source ATC

24. Exploiter tout en préservant : un défi

Doc 1, 2, 3 : © PMI - OEC Doc 4 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 5 : © CRDP de Corse / J. Delmotte

25. Favoriser la création d'entreprises

Doc 1, 2 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

26. L'absence d'une culture industrielle

Doc 1 : Collection R. Albertini - Doc 2 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 3 : © Musée de la Corse - Doc 4 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

27. Quelques réussites industrielles

Doc 1, 2 : © Corse Composites aéronautiques - Doc 3, 4 : Source INSEE 2005 - Doc 5 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

28. Le succès des industries agroalimentaires

Doc 1, 2, 3 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 4 : Source INSEE/Économie corse n° 100, 103, 107, 110, 113

29. Restructurer le vignoble

Doc 1 : © A. Gauthier - Doc 2 : © AGRESTE 200 - Photos : © F. Mercury - Doc 3, 4, 5 : Source INSEE - TEC 2005

30. Rénover l'olivieraie

Doc 1 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 2 : © CRDP de Corse / J. Delmotte
Doc 3 : Source internationaloliveoil.org

31. Sauver la châtaigneraie

Doc 1 : © Chambre d'Agriculture de la Corse-du-Sud - Doc 2 : © INSEE / IGN
Doc 4 : source fao.org
DOC .5, 6 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

32. Diversifier les vergers

Doc 1 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 2 : Source INSEE 2006 - Doc 3 : © CREPAC - Doc 4 : Source snm.agriculture.gouv.fr/bilan - Doc 5 : Source INSEE-TEC 2005

33. Développer l'apiculture

Doc 1 : © Syndicat AOC « Miel de Corse – Mele di Corsica » / J. Jouve - Doc 2 : © CRDP de Corse / J. Delmotte - Doc 4 : Source Syndicat AOC « Miel de Corse – Mele di Corsica » - Doc 5 : Source eurostat

34. Importer ou produire ?

Doc 1 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 2 : © Organisation de Maraîchers Corses - Doc 3 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 4 : Source ctc/filiere-maraichere

35. Des produits laitiers reconnus

Doc 1, 3 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 4 : g : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi d : © Capra corsa / P. Mariani

36. Une viande labellisée

Doc 1, 2 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 3 : Source INSEE-TEC 2005 - Doc 4 : © Chambre d'Agriculture de la Corse-du-Sud (AREO) - Doc 5 : © Corse-Matin

37. La pêche : un secteur en difficulté

Doc 1 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 2 : Source Direction régionale des Affaires maritimes - Doc 3 : © STARESO
Doc 4 : © R. Miniconi

38. L'aquaculture : un pari à gagner

Doc 1 : © E. Volto - Doc 2, 3 : © Société Gloria Maris - Doc 4 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 5 : Source OEC / Service mer

LA CORSE, UNE ÎLE QUI DOIT SE FAIRE UNE PLACE DANS LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE

© CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

39. Un État devenu moins présent ?

Doc 1 : © CTC - Doc 2, 3 : Source CTC

40. L'île aux 360 communes

Doc 1 : Source INSEE - Doc 2 : A © Corse-Matin / M. Luccioni ; B © F. Romei - Doc 3 : Source PLU mairie Ajaccio

41. Une île : deux départements

Doc 1, 2, 3, 4 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 5 : Source Conseil général de la Haute-Corse

42. Une île aux territoires multipliés

Doc 1 : © KYRNOLIA/A. Leonardi
Doc 2 : © G. Giorgetti - Doc 3 : © CRDP de Corse / J. Delmotte

43. La région de Corse : les moyens d'agir

Doc 1 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi
Doc 2 : © 1 : ATC – 2, 3 : CRDP de Corse / J.-F. Paccosi – 4, 6 : CTC – 7 : E. Volto - Doc 3 : Source CTC
Doc 4 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

44. L'ancrage européen de la Corse

Doc 1, 2 : Source eurostat - Doc 3 : © CROS de Corse - Doc 4 : Source CTC

UNE ÎLE FACE À L'EXIGENCE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

© CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

45. Ajaccio–Bastia : deux villes comparables

Doc 1, 2 : IGN BD Ortho ® issue de la prise de vue aérienne 2002 © IGN Paris 2009 licence IGN/PFAR Corse n° 249 - Doc 3 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 4 : © A. Gauthier

46. Ajaccio–Bastia : deux villes rivales

Doc 1 : © Club des supporters ACA
Doc 2 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

47. Porto-vecchio, pôle microrégional

Doc 1 : IGN BD Ortho ® issue de la prise de vue aérienne 2002 © IGN Paris 2009 licence IGN/PFAR Corse n° 249 - Doc 2 : Source INSEE - Doc 3 : © Corse-Matin / M. Luccioni

48. La renaissance de Corte

Doc 1, 2, 4 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi - Doc 3 : Source Université de Corse - Doc 5 : © Musée de la Corse / P. Jambert

49. Les villes doublets : rivalité ou complémentarité ?

Doc 1, 2 : © Corse-Matin / M. Luccioni ; Carte : fichier scan © IGN Paris 2009 licence IGN/PFAR Corse n° 249 - Doc 3, 4 : © CRDP de Corse / J.-F. Paccosi

50. Un territoire face à ses contraintes

Doc 1 : © CRDP de Corse / J. Delmotte

ANNEXES

Carte administrative de la Corse :
Source INSEE

Carte physique de la Corse :
© CRDP de Corse

Carte de l'UE 2008 : © Source L'Europe en Corse - © CRDP de Corse/J. Delmotte

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Cette liste de ressources ne se veut et ne peut être exhaustive. En effet, la géographie s'appuie fortement sur des données chiffrées, qui sont par nature évolutives, souvent même dans le court terme.

D'où l'intérêt pour les enseignants et les élèves de s'appropriier les nouveaux outils de l'information et la communication.

Les références aux ouvrages écrits sont donc volontairement limitées à quelques titres qui éclairent sur le vocabulaire et les grands principes de la géographie.

En revanche a été privilégié un ensemble de sites internet régionaux, nationaux et européens, institutionnels ou professionnels, incontournables.

OUVRAGES ÉCRITS

ALESANDRI JEAN, *Connaître le Conseil général de la Corse-du-Sud*, CRDP de Corse, Ajaccio 2008.

Atlas, dans une édition récente (on remarquera, dans les différentes éditions, que la carte du bassin méditerranéen figuré dans sa totalité n'est pas toujours proposée. On veillera donc à utiliser un ouvrage qui propose la carte d'un bassin méditerranéen non tronqué).

BRUNET ROGER, *La carte, mode d'emploi*, Fayard, Reclus. 1987

BRUNET ROGER, FERRAS, ROBERT, THÉRY HERVÉ, *Les mots de la géographie*, Reclus, La documentation française. 2005.

Collectif, *La collectivité territoriale de Corse*, CRDP de Corse, Ajaccio. 1997.

Collectif, *Chì tempu face ?*, CRDP de Corse/Météo-France, Ajaccio 2001.

Contrat de projet Etat/CTC 2007-2013 - Collectivité territoriale de Corse.

DUPRÉ GÉRARD, *Aide au travail personnel, 22 fiches d'histoire et géographie*, CRDP de Corse, Ajaccio. 1993.

Gauthier Alain, *La Corse, deux montagnes dans la mer*, CRDP de Corse, Ajaccio. 1998.

GIOVANNANGELI GILLES ET LILIANE, LALEURE JEAN-PAUL, PAOLI JEAN-BAPTISTE, *Sartène et le Valincu*, CRDP de Corse, Ajaccio. 1999.

MARTINETTI JOSEPH, ROMBLADI MICHEL, SCHLESSINGER MARIE-CLAUDE, *Porto-Vecchio et sa région*, CRDP de Corse, Ajaccio. 1995.

Programme exceptionnel d'investissement 2007-2013. Collectivité territoriale de Corse.

SIMI PIERRE, *Précis de géographie physique, humaine, économique, régionale de la Corse*, SSHNC, 1981

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2001 et 2005, INSEE Corse.

Cédérom : Collectif, *Corsica Météo.Clic*, CRDP de Corse/Météo-France, 2004.

REVUES ET CATALOGUES

Économie Corse, Revue régionale, INSEE-Corse (Collection complète disponible au CRDP de Corse).

JOLY JEAN-FRANÇOIS, RENERI ROGER, *La Carte, ça sert d'abord à enseigner la géographie*, Mappemonde n° 56, Belin, Reclus. 1999.

MARCONIS ROBERT, *Recomposition Territoriales*, Documentation photographique n° 805 I, La documentation française, 2006

Catalogue de l'exposition : *La Corse industrielle 1830-1960, Mémoire révélée, matière transformée*, Musée de la Corse, Corte 2005.

SITES INTERNET

Européens (internationaux)

www.europa.eu (site généraliste)
www.europa.eu/eurostat (site pour statistiques)
www.fao.org
www.internationaloliveoil.org

Nationaux

www.legifrance.gouv.fr
www.insee.fr
www.edf.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.afidol.org (site professionnel des oléiculteurs)

Régionaux

www.office-transport-corse.fr
www.corse-du-sud.cci.fr
www.corse.fr (site de la Collectivité Territoriale de Corse)
www.cg2b.fr
www.cg-corsedusud.fr
www.ademe.fr
www.visit-corsica.com (site de l'ATC et observatoire du tourisme)
www.oec.fr
www.parc-naturel-corse.com
www.prumitei.fr
www.cca.fr
www.corse-du-sud.chambagri.fr
www.chambragri2b.fr
www.miel-corse.eu
www.chataigne-corse.fr
www.traincorse.fr
www.innovation.corse.fr
www.pei.corse.org
www.ajaccio.fr
www.bastia.fr
www.porto-vecchio.com
www.mairie-corte.fr
www.univ-corse.fr
www.villedcalvi.fr

Chef de projet : Jean Alesandri
Conception-réalisation
maquette : Évelyne Leca
Photographe : Jean-Francois Paccosi
Dessinateur : Jean Delmotte
(cartes/plans)
Couverture : Jean-Francois Paccosi

Imprimé en France
© CNDP - CRDP de Corse - 2008
Dépôt légal : décembre 2008
Éditeur n° 86 620
Directeur de la publication : Jean-François CUBELLS
N° ISBN : 2 86 620 224 8
Achevé d'imprimer sur les presses de
l'Imprimerie Louis Jean - 05000 Gap

